QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12274 - 4 F

– VENDREDI 13 JUILLET 1984

LA RÉUNION DE VIENNE

L'OPEP accroît le quota du Nigéria

LIRE PAGE 21 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 11 à 15

Lectures de la Révolution française

Les ennuis de la « dame de fer »

Une véritable tourmente économique s'abat en ce moment sur la Grande-Bretagne, dont la monnaie est victime à la fois d'une grave crise sociale et de sérieuses perturbations des marchés financiers.

Venant en aide aux mineurs de charbon dont la grève va entrer dans son cinquième mois, les dockers ont entrepris avec l'appui des marins et des cheminots de bloquer les ondes de choc provoquées par la flambée du dollar et des taux d'intérêt américains touchant de plein fouet la City. La livre a vu sa chute s'accélérer avec l'alourdissement du climat social et, tout dernièrement, avec l'élargissement du quota de production de pétrole du Nigéria dont les livraisons vont concurrencer les gisements britanniques de la mer du Nord. La livre battant ses records historiques de baisse par rapport à un dollar triomphant, la Banque d'Angleterre a dû se résigner à majorer massivement ses taux d'intervention. Du coup, les banques ont dû porter leur taux de base de 10 à 12 %, ce qui le place au plus haut depuis 1982, cinq jours seulement après l'avoir majoré de 0,75 %.

Ce relèvement, l'un des plus importants jamais enregistrés, risque de compromettre la lente reprise de l'économie en aggravant le coût des investissements des entreprises. Il complique la lutte contre l'inflation en majorant la facture des importations, notamment pour les matières premières industrielles.

Sans doute Mme Thatcher, qui ne réagit jamais mieux que dans l'adversité, va-t-elle poursuivre sans désemparer sa croisade contre l' « autocratie » des syndicats et continuer à incriminer la politique « ravageuse » des taux d'intérêt menée par les Etats-Unis sans égards pour leurs partenaires et leurs difficultés.

Mais, un an après le début de son second mandat, la « dame de fer » semble commettre erreur sur erreur. C'est, du moins, l'opinion de l' « Economist », qui n'a pas hésité, dès la semaine dernière, à écrire que son gouvernement était le plus inepte depuis la guerre, la dépeignant en train de glisser sur une peau de banane et la comparant à M. Harold Wilson dans les dernières années de son premier mandat (1964-1970). L'hebdomadaire le plus réputé d'outre-Manche énumère toutes ses gaffes, ses « ratages » et ses omissions, et tous ceux que Mme Thatcher s'est mis à dos : mineurs, fermiers, collectivités locales, la Chambre des lords, les financiers de la City et ses partenaires de la CEE. Il relève perfidement son demi-échec à Fontainebleau, où elle obtint, finalement, moins que lesdits partenaires ne lui avaient offert à Athènes six mois auparavant. Il l'accuse encore, comme autrefois M. Edward Heath mais plus que lui, de mal utiliser les hommes et les avis, les ignorant même lorsqu'ils lui sont contraires, quitte à faire le vide autour d'elle et ne conservant que de fidèles exécutants.

Décidément, la glorieuse période du conflit des Malouines est bien loin, et les grévistes risquent de se montrer plus coriaces que les Argentins. Quant au dollar et aux taux d'intérêt, pour Mme Thatcher comme pour les autres, ce sont, à l'heure actuelle, des obstacles insurmontables.

(Lire nos informations page 26.)

Une femme candidate à la vice-présidence des États-Unis

En choisissant Mme Ferraro, M. Mondale relance l'intérêt de la campagne

Le suspense entretenu par M. Walter Mondale depuis la fin des élections primaires démocrates sur le choix d'un candidat à la vice-présidence devait être officiellement levé, ce jeudi 12 juillet, dans la soirée. Mais, dès le matin, il ne faisait guère de doute que le « candidat à la candidature » du parti démocrate avait jeté son dévolu sur une femme : Mme Geraldine Ferraro, représentante de New-York. Le principal conseiller de M. Mondale s'était rendu mardi à San-Francisco pour s'entretenir avec elle, et cette ultime rencontre avant l'annonce officielle avait simplement pour but de vérifier que rien, dans le passé de Mme Ferraro, n'était susceptible de constituer un handicap lors de la campagne présidentielle. L'ancien vice-président de M. Carter, qui dispose d'ores et déjà d'une majorité de délégués à la convention démocrate qui s'ouvre lundi prochain à San-Francisco, a pris sa décision, mercredi dans la nuit. Mme Ferraro a immédiatement accepté.

C'est la première fois dans l'histoire des États-Unis qu'une femme figure sur un « ticket » pour l'élection présidentielle. M. Mondale semble avoir longuement hésité avant de fixer son choix. Il a beaucoup consulté depuis la fin des élections primaires dans sa maison de campagne de North Oaks, dans le Minnesota, donnant la fâcheuse impression de ne pas pouvoir prendre une décision. Il avait été soumis à de fortes pressions du mouvement féministe NOW (National Organisation of Women) pour choisir un colistier de l'autre sexe. Les féministes avaient même menacé de faire élire directement par les délégués à la convention leur candidate à la vice-présidence, pour le cas où le choix de M. Mondale ne leur conviendrait pas. Ce dernier se trouvait donc dans une situation délicate : s'il choisissait une femme, il donnait l'impression de céder; s'il se décidait pour la solution plus classique d'un colistier masculin et blanc (car la candidature d'un Noir n'a jamais été sérieusement envisagée), il risquait de décevoir les espoirs soulevés dans l'électorat féminin.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4 et nos informations page 26.)

M. Mitterrand et la défense des libertés

Le président de la République veut convaincre l'opinion que les attaques de l'opposition sont injustifiées

M. François Mitterrand a décidé de s'adresser au pays, jeudi 12 juillet, à 20 heures, par l'intermédiaire des trois chaînes de télévision et de radio. Cette déclaration du président de la République a été annoncée, mercredi soir, peu avant 23 heures, par un communiqué laconique du secrétariat général de l'Elysée, diffusé trois heures après le retour de M. Mitterrand de son voyage en Jordanie. Le chef de l'Etat s'était auparavant entretenu avec le chef du gouvernement qui l'avait accueilli à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

M. Mitterrand devait présenter les grandes lignes de son intervention aux membres du gouvernement réunis jeudi matin, à l'Elysée, en conseil des ministres.

Bien qu'aucune indication n'ait été officiellement donnée, ni sur les thèmes de la déclaration présidentielle ni sur sa longueur, on précisait, jeudi matin, de source autorisée, que M. Mitterrand se proposait d'évoquer exclusivement la situation politique intérieure et d'entretenir le pays de l'état des libertés en France, en riposte aux campagnes menées sur ce thème par l'opposition. On ajoutait que le chef de l'Etat prendrait « *une initiative* » pour démontrer que la défense des libertés ne justifie pas les passions que ce thème déchaîne actuellement dans les états-majors politiques, dans la mesure où les libertés fondamentales ne sont pas menacées, ainsi que M. Mitterrand le soulignait, la semaine dernière, lors de son voyage en Auvergne.

De même source officielle, on précisait que le président de la République avait envisagé depuis plusieurs jours de faire une telle déclaration, mais qu'il avait arrêté définitivement sa décision au vu des derniers débats parlementaires. Ripostant à la pression de l'opposition, encouragée dans sa stratégie de harcèlement par le revers électoral de la gauche aux élections européennes, M. Mitterrand avait affirmé sa détermination dans son discours d'Aurillac, le 5 juillet : « *J'assumerai ma charge autant qu'il le faudra, sans me laisser intimider par les invectives ou par les obstructions.* »

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

La polémique sur la sécurité

Le gouvernement sur la défensive

Le débat sur la délinquance et l'insécurité a été relancé, mercredi 11 juillet, par M. Jacques Chirac, qui présidait la première séance du conseil de sécurité et de prévention de la capitale. M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, s'est étonné des critiques du président du RPR, en remarquant qu'il avait refusé de s'associer à l'opération de prévention organisée par le gouvernement cet été.

L'insécurité est devenue un enjeu politique et, sur ce terrain-là aussi, le gouvernement se bat le dos au mur. Les tribunaux n'ont jamais été aussi sévères et les prisons aussi pleines, mais l'opinion reste persuadée que la justice est laxiste. Il mène une politique de prévention tous azimuts, mais il le fait de façon si « *discrète* », a admis mercredi M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, qu'il n'en tire guère de bénéfice.

L'*incapacité de la gauche à faire* passer son message est une aubaine pour l'opposition. « *Si nous livrons la bataille de 1986 sur le terrain économique*, a affirmé samedi dernier M. Alain Peyrefitte devant le comité central du RPR, *nous la perdrons, alors que sur le terrain des libertés nous la gagnerons.* »

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

La guerre froide dans l'espace

I. – *A la vitesse de la lumière*

par ANDRÉ FONTAINE

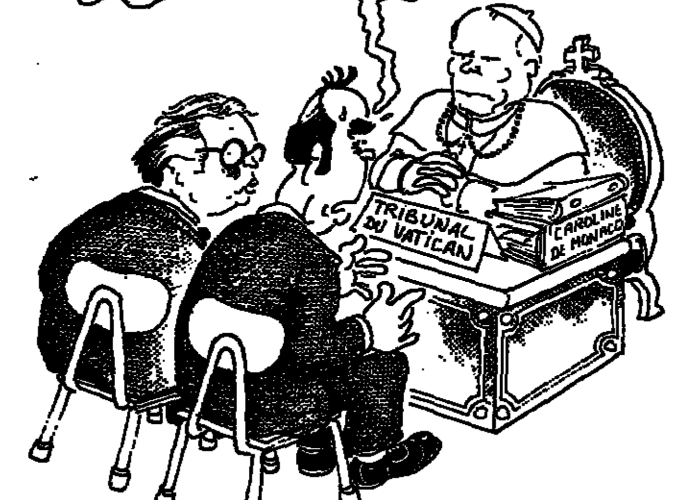
Le dernier sondage en date donne à Ronald Reagan dix-neuf points d'avance sur le challenger que s'apprête à désigner la convention du parti démocrate : Walter Mondale. Un autre, à sa place et à son âge, s'endormirait sur ses lauriers. Mais il n'y a pas qu'au Vatican qu'on entre pape au Concile pour en sortir cardinal. L'histoire américaine fournit plus d'un exemple d'une élection apparemment gagnée d'avance et qui ne l'était pas : un grand quotidien parisien en a fait la cruelle expérience qui, au vu de pronostics unanimes, avait eu l'imprudence d'annoncer sur toute la largeur de sa première page, en *novembre 1948, la victoire de* Thomas Dewey sur Harry Truman. Il lui fallut, le lendemain, corriger le tir. Reagan et ses conseillers savent donc qu'ils doivent se battre jusqu'au bout et ne négliger aucun atout.

C'est là bien entendu la principale raison du changement de ton du président sortant à l'égard des Soviétiques. S'il est vrai en effet que son élection, en 1980, a beaucoup dû à la volonté de ses concitoyens de voir *une main plus ferme que celle de* Jimmy Carter tenir la bannière étoilée, il n'a pas reçu mandat pour autant de les entraîner dans le cycle infernal de la guerre froide et des épreuves de force. Aussi bien le Congrès, porte-parole de la grande majorité de l'opinion, lui a-t-il constamment mesuré les crédits militaires et, plus encore, les possibilités d'intervention armée, jusques et y compris dans cette Amérique centrale que les États-Unis ont pourtant considérée depuis longtemps comme leur « arrière-cour ».

Il va de soi que si la relance de la course aux armements et le langage musclé employé à propos de l' « *empire du mal* » avaient amené le Kremlin, comme on l'espérait à la Maison Blanche, à se montrer conciliant, toute l'Amérique aurait applaudi. Mais c'est le contraire qui s'est produit : les relations des deux superpuissances sont pour l'heure passablement tendues.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR



XXXVIIIe FESTIVAL D'AVIGNON

Sous deux rois d'Angleterre

Au Festival d'Avignon, rue Petramale, *dans un* beau jardin – buissons ardents, grotte des fées, balcon en forêt, roses trémières et menthe sauvage, – Anne Marbeau interprète le procès de Jeanne d'Arc sous la houlette de Pierre Nortel, dont nous oublions, tant il paraît jeune, qu'il a été l'aumônier des comédiennes et le doyen de Saint-Germain-des-Prés. Pierre Nortel a appelé le spectacle *Un habit d'homme*, puisque cet habit fut l'un des faux *prétextes que* trouvèrent les dominicains de l'Inquisition pour condamner Jeanne d'Arc.

Anne Marbeau, frisée l'été dernier comme un mouton d'Australie quand elle jouait dans cette même cour les poèmes de Marie Noël, se présente cette fois les cheveux plats coupés « au bol », ce que l'on appelle improprement la « coiffure à la Jeanne d'Arc ».

En fait, Jeanne d'Arc, sur le front, sur la nuque, sur les tempes, était rasée carrément au-dessus du haut des oreilles. Il ne lui restait qu'une *petite calotte de cheveux tout* en haut, tout à fait comme l'une des coiffures punk d'aujourd'hui, la crête de couleur en moins. Une mode qui a duré une dizaine d'années vers 1430, une coiffure qui était alors ultra-snob, que ne se permettaient *que les messieurs* du très grand monde, plutôt à la cour du duc de Bourgogne d'ailleurs que du côté de Charles VII. Et c'est cette coiffure masculine, très *in*, très *happy few*, qui mettait hors d'eux les inquisiteurs, plus que l'uniforme *militaire que portait Jeanne* d'Arc par la force des choses.

Dans cette mise en scène, la « prison » de Jeanne d'Arc, pour une fois, n'est pas caricaturée, elle est à peine indiquée sous une voûte de la demeure. Car, en vérité, Jeanne d'Arc était hébergée durant le procès dans le château de Rouen, où résidait alors le petit roi de France et d'Angleterre, Henri V, et les Anglais avaient fait venir l'un des meilleurs menuisiers de Rouen pour aménager dans l'une des tours une chambre qui donnait sur les champs.

A ce propos, dans notre époque de « droits de l'homme », il est intéressant de noter que dans le procès de révision de la condamnation de Jeanne d'Arc, les inquisiteurs ont nettement assimilé l'emprisonnement et la torture. Ils disent : « *Par torture, on ne doit pas seulement entendre les tourments appliqués au corps, mais aussi les autres douleurs pressantes, la faim, la soif et ce que nous appelons la mauvaise demeure, c'est-à-dire la prison.* » Soit dit en passant, l'expression « *mauvaise humeur* » pour désigner la prison est d'une élégance tout ecclésiastique.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)

PASTEUR MÉTHODISTE URUGUAYEN

M. Emilio Castro est élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises

LIRE PAGE 16

Insaisissables Français

par PIERRE DROUIN

Quel est l'état d'esprit des Français au moment où M. François Mitterrand, les prenant par surprise, *leur adresse la parole ? Les plus* cyniques diront que la première préoccupation de leurs compatriotes, à la veille du 14 Juillet, n'est pas le sort de la République, mais *l'état des routes de vacances. Ce qui* n'empêche pas que se bousculeront dans les têtes un peu plus de contradictions qu'au moment d'autres départs. On ne « décroche » pas aussi *facilement cette année. Pourquoi ?* Tout simplement, parce que les citoyens se trouvent au nœud d'un tourbillon politico-économique dont ils ne savent pas dans quel état ils sortiront.

« *Je ne vois pas pourquoi les Français sont mécontents* », glissait M. Mitterrand lors du sommet de Fontainebleau. Si l'on se place du côté de ceux qui ont une garantie d'emploi, une indexation de salaire, qui ont un peu tiré seulement sur leur livret de caisse d'épargne pour boucler leur budget, qui ont tranquillement relevé les prix des produits *qu'ils vendent ou celui* de leurs consultations pour « faire leur année » avec une clientèle fidèle, si l'on regarde la manière dont certains continuent de dépenser leur argent dans les restaurants ou ailleurs, alors, oui, la France ne paraît pas en voie de sous-développement. Combien d'étrangers nous envient en traversant notre pays !

Même si le pouvoir d'achat s'effrite un peu, même si – bouchons-nous les yeux – les Français vivent en 1984 comme ils vivaient il y a deux ou trois ans, est-ce là un drame affreux, comparé à *d'autres situations dans le monde, ou* même à ce qui s'est passé aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, au temps de la « purge » économique de 1980-1983 ? Pourquoi la sensibilité de nos compatriotes est-elle si vive sur le sujet ?

Enfin, M. Delors n'a-t-il pas raison de se féliciter d'une baisse de l'inflation, de la réduction du déficit extérieur et d'une reprise des investissements ? Mais combien de Français sont-ils *sensibles aux variations* de la macro-économie ? Bien sûr, ils ont tort de ne pas l'être, parce que leur destin dépend de ce climat-là. Enfin il en est ainsi.

Peu visible, parce que non rassemblée, est la colonne des deux millions deux cent *mille* chômeurs dont on annonce qu'il faudra inexorablement y rajouter trois cent mille individus à la fin de l'année. Cette fatalité pèse sûrement cette fois, plus encore peut-être que la baisse du pouvoir d'achat, sur la mentalité des Français. Ce ne sont pas les chômeurs *présents* qui affectent tellement l'opinion publique.

(Lire la suite page 8.)

La guerre froide dans l'espace

(Suite de la première page.)

Reagan, au fur et à mesure que se rapproche l'échéance électorale, voudrait donc bien pouvoir convaincre ses compatriotes que la détente est pourtant possible et qu'il y travaille efficacement. Rien ne lui paraîtrait plus souhaitable, dans ces conditions, qu'une bonne petite négociation avec les Soviétiques, voire une rencontre au sommet avec Tchernenko. Mais celui-ci, bien entendu, est tout à fait déterminé à ne rien faire qui puisse contribuer en quoi que ce soit à la réélection d'un personnage coupable d'avoir installé les euromissiles et tenu un langage délibérément antisoviétique.

Ainsi s'explique le quiproquo qui vient d'intervenir à propos de la « guerre des étoiles ». En proposant une conférence destinée à la rendre impossible, le Kremlin misait sur un refus des Etats-Unis, dont il pourrait dénoncer une fois de plus l'irresponsable bellicisme. Dans un premier temps, la Maison Blanche lui a d'ailleurs fourni les arguments escomptés en faisant mine de lier l'acceptation des conversations proposées à la reprise des deux négociations sur la limitation des fusées à longue portée et eurostratégiques interrompues l'hiver dernier. Les Soviétiques ayant refusé depuis longtemps de les reprendre tant qu'il ne serait pas mis fin au déploiement des euromissiles, ils avaient beau jeu de dénoncer dans le lien ainsi établi une prétention inacceptable.

Or ne voilà-t-il pas que Reagan, poussé dans ce sens par Paris, Londres et Bonn, revient à la charge et déclare sur tous les tons, y compris en faisant remettre un message personnel à Tchernenko par l'ambassadeur soviétique à Washington, qu'il est disposé à parler des armes spatiales sans aucune condition préalable ! S'étant ainsi piégée elle-même, la direction soviétique n'avait plus qu'à ignorer purement et simplement la nouvelle réponse des Etats-Unis et à déchaîner contre eux un torrent d'invectives. Sir Geoffrey Howe, l'excellent secrétaire au Foreign Office de Sa Majesté britannique, a résumé la situation, au terme de sa visite à Moscou il y a quelques jours, en disant que, pour les Soviétiques, *« un oui n'est pas une réponse »*.

Détruire ou protéger ?

Il serait navrant qu'on en reste là : la question de la « guerre des étoiles » est d'une importance capitale, pesons nos mots, pour l'avenir de l'humanité. De quoi s'agit-il ? Dans le discours qu'il a consacré le 23 mars 1983 à son « initiative de défense stratégique » (SDI), Reagan a demandé, rien de moins, *« à la communauté scientifique qui nous a donné les armes nucléaires de mettre son grand talent à rendre ces armes impuissantes et dépassées »*. Comment ? Tout simplement en les interceptant.

L'idée n'est pas nouvelle, si ses implications le sont. Dès 1962, Khrouchtchev assurait avoir résolu le problème avec une efficacité comparable à celle d'un *« coup de fusil frappant une mouche en plein vol »* (1). 64 rampes de lancement d'antimissiles – le réseau Galosh – étaient installées autour de Moscou. Les armes en question, ou ABM (pour Anti Ballistic Missiles), étaient équipées de têtes nucléaires et étaient supposées détruire les fusées ennemies au moment de leur rentrée dans l'atmosphère. Par la suite le nombre des rampes de lancement a été réduit de moitié.

Les Etats-Unis répliquèrent d'une part en augmentant le nombre de leurs fusées intercontinentales, d'autre part en lançant eux aussi un programme d'ABM à têtes nucléaires, le « projet Sentinelle ». A la différence du système Galosh, « dense » et donc assez étanche, mais ne protégeant qu'une superficie limitée, le réseau Sentinelle était « mince » et donc d'une efficacité bien moindre, mais s'étendait à tout le territoire de l'Union. Au début des années 70, un autre projet, « Sauvegarde » a été mis en route à la place de Sentinelle. Il visait à protéger un ou deux sites de lancement de fusées intercontinentales. Aux Soviétiques qui soutenaient, avec à première vue quelque bon sens, que les ABM étaient par nature *défensives*, les Américains firent valoir que, dans la mesure où elles aboutissaient à soustraire les populations des villes aux menaces de représailles, elles renforçaient la main de l'éventuel agresseur et devaient donc être considérées comme *offensives*. A l'époque, en effet, les deux camps basaient leur sécurité sur la doctrine MAD (Mutual Assured Destruction), selon laquelle leur *« destruction mutuelle »* devait être *« assurée »* en cas de guerre nucléaire. *« C'était une de ces théories impressionnantes,* écrit Henry Kissinger dans ses Mémoires, *quand on les expose dans un cours d'université, mais absolument inutilisables par un responsable politique affronté au réel. »*

Les dirigeants américains l'ont apparemment abandonnée aujourd'hui puisque, comme l'a rappelé récemment Michel Tatu, le secrétaire à la défense, Kaspar Weinberger, déclare désormais préférer la *« protection assurée »* à la classique *« destruction assurée »* (2). Du coup, c'est au tour des Soviétiques de soutenir que les antimissiles américains ont en réalité un caractère offensif dans la mesure où, comme l'a déclaré l'an dernier Andropov en réagissant au discours de Reagan, il s'agit de *« priver l'autre partie de ses capacités de résister »*.

Pour conclure cette querelle théologique, on serait tenté de donner raison au major général John Storrie, l'un des principaux spécialistes américains de la question selon lequel *« entre la défense stratégique et l'offensive* (offense) *»* (3) la ligne que doivent chevaucher ses compatriotes est bien *« étroite »*.

Le traité ABM

Aux beaux jours de la détente, Brejnev et Nixon avaient signé à Moscou, le 26 mai 1972, en même temps qu'une convention provisoire sur *« certaines mesures relatives à la limitation des armes stratégiques offensives »* — autrement dit le premier accord SALT, — un traité sur la *« limitation des systèmes de missiles balistiques »*. Ils s'engageaient à placer tous leurs ABM — cent au maximum pour chacune des deux superpuissances — dans deux sites seulement. Ce chiffre a été ramené à un par un protocole annexe du 3 juillet 1974. L'année suivante, le gouvernement de Washington allait renoncer unilatéralement, sous la pression d'un Congrès que la guerre du Vietnam avait rendu très antimilitariste, à installer le réseau projeté.

Le traité ABM n'interdisait cependant que les armes munies de têtes *nucléaires*. Les recherches se sont donc tout naturellement poursuivies dans les deux camps sur la mise au point d'antimissiles *non nucléaires*. Elles ont abouti le 10 juin dernier, du côté américain, à un succès considérable : une ogive balistique a été interceptée à 180 kilomètres de son objectif par un ABM dépourvu de tout explosif que ce soit. C'est simplement sa rencontre avec l'ogive qui l'a désintégrée. La précision de l'impact a été telle que le missile a fait mouche avec sa partie centrale, sans que les baleines de parapluie géantes dont il était hérissé, pour rabattre en quelque sorte la proie, aient eu à servir.

Si le programme SDI annoncé par Reagan l'an dernier devait voir le jour, le missile dont il vient d'être question n'aurait à intervenir qu'en dernier recours, c'est-à-dire au cas où la fusée qu'il s'agit d'intercepter n'aurait pu être détruite auparavant. Pour assurer une sécurité maximale, le projet serait en effet « multicouches » *(multilayer)*. Une première « couche » (ou écran) entrerait en action dès le lancement de la fusée, qui serait détectée avant même le départ grâce au considérable dégagement de chaleur provoqué par la mise à feu : il resterait alors 450 secondes pour intervenir avant que la fusée, quittant l'atmosphère, libère les ogives nucléaires multiples dont elle est porteuse. En cas d'échec, il faudrait donc viser les ogives elles-mêmes, auxquelles l'attaquant mêlerait, bien entendu, une infinité de « leurres ». Deux écrans d'interception seraient prévus à cet effet dans l'espace, le quatrième étant constitué par l'ABM essayé le 10 juin dont on vient de parler.

Quant aux moyens de destruction envisagés, compte tenu de l'extrême rapidité de la réaction requise, ils devraient relever de la technique du laser, dont la vitesse est, par définition, celle de la lumière. Deux formules sont généralement retenues : 1) un *rayon émis du sol*, réfléchi et dirigé sur sa cible par un miroir de 10 m de diamètre stationné sur orbite ; 2) des *stations spatiales*, d'où partiraient des émissions laser soit *chimiques*, produites par la combustion spontanée de l'hydrogène et du fluor, soit à *rayons X*, provenant de petites explosions nucléaires.

En dehors de la solution du laser, les Américains travaillent également sur des *faisceaux de particules* capables de désorganiser les systèmes électroniques des fusées adverses, voire de détruire leurs charges nucléaires ou leurs réserves de carburant. Enfin, quatre types de missiles – y compris des grappes de minimissiles lancés d'un satellite « porc-épic » – et trois types de stations de repérage seraient retenus, la diversification paraissant la clé d'un maximum de fiabilité.

Aucune de ces armes n'est près d'être opérationnelle. Le progrès technique à accomplir est énorme : *« On nous demande,* déclare Jack Ruina, un professeur du MIT cité par *Time, de passer de l'âge du cerf-volant à celui du Boeing-747. »* Mettre un pareil système en place demandera donc, dans ce qu'on n'ose appeler la meilleure hypothèse, un temps considérable – une quinzaine d'années au moins – et coûtera une fortune : certains parlent de 1 000 milliards de dollars, soit plus de la totalité de cette dette du tiers-monde à laquelle l'Occident ne sait déjà pas comment faire face.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

UNE DEUXIÈME COURSE AUX ARMEMENTS ?

(1) Cité par Michel Tatu, *Le Triangle Washington-Moscou-Pékin et les Deux Europe(s)*. Casterman, 1972, p. 51.

(2) Voir Michel Tatu, « Une remise en cause des stratégies nucléaires ». *Le Monde* du 27 mars.

(3) *Time magazine* du 12 décembre 1983.

LETTRES AU Monde

Réponse à Maurice Ligot

Dans un article paru dans *le Monde* en date du 10 juillet 1984, M. Ligot joue sa partie dans l'entreprise générale de la droite pour tenter de montrer que, dans tous les domaines, le gouvernement porte atteinte aux principes républicains. Quelques exemples suffisent à démontrer la méthode de M. Ligot. Il pose en principe que la gauche veut politiser l'administration. A l'appui de sa thèse, il procède par affirmations sans preuves, ce qui l'amène, tout naturellement, à une conclusion conforme à ses *a priori*.

En quoi la titularisation des auxiliaires est-elle marquée par un esprit partisan ? Faut-il rappeler que la loi de juin 1983 a été adoptée, sans opposition, à l'Assemblée nationale comme au Sénat ?

M. Ligot indique que les organisations syndicales sont habilitées *« non seulement à mener les négociations salariales avec les pouvoirs publics, mais aussi à déterminer la gestion de l'action sociale, culturelle et sportive... et, plus encore, à participer aux décisions disciplinaires »*. Il est nécessaire de revenir aux textes. Ceux-ci ne stipulent pas que les syndicats *« déterminent la gestion de l'action sociale »*, mais, plus simplement, que les fonctionnaires *« participent à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle ou de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent »*. M. Ligot est-il contre cette participation ?

Certes, les sanctions disciplinaires les plus graves sont prononcées après avis des conseils de discipline, dans lesquels siègent, à parité avec les représentants de l'administration, les délégués élus des fonctionnaires. Mais, d'une part, ces organismes paritaires ne disposent que d'un pouvoir consultatif. D'autre part, sur ce point, le récent statut général n'a en rien innové par rapport à la législation antérieure. M. Ligot veut-il mettre en cause les organismes consultatifs paritaires ?

Abordant ensuite la fonction publique territoriale, M. Ligot affirme que les élus *« perdent très largement leur indépendance et abandonnent leur pouvoir de recrutement aux redoutables centres de gestion des personnels territoriaux, eux-mêmes contrôlés par les syndicats »*. Mais l'auteur ne nous explique pas comment les syndicats contrôlent des centres de gestion dirigés par des conseils d'administration composés uniquement d'élus des collectivités territoriales, à l'exclusion de tous représentants des personnels. Aussi bien, le Conseil constitutionnel, dans une décision des 19 et 20 janvier 1984, a estimé que la création de centres de gestion ne portait pas atteinte à l'article 72 de la Constitution, qui dispose que les collectivités territoriales s'administrent librement.

Enfin, M. Ligot revient sur les projets de loi tendant à ramener de soixante-huit ans à soixante-cinq ans les limites d'âge de certains hauts fonctionnaires et magistrats. Or ces textes ne font que prolonger des lois de 1975 et de 1976 qui, déjà, avaient ramené de soixante-dix à soixante-huit ans et de soixante-sept à soixante-cinq ans la limite d'âge des mêmes catégories d'agents de l'Etat.

Comme on peut raisonnablement imaginer que M. Ligot connaît les textes, force est de constater qu'il ne recule devant aucune facilité et aucune démagogie pour apporter sa contribution au psychodrame permanent entretenu par la droite.

MICHEL CHARZAT,
secrétaire national, PS, au secteur public
et JACQUES DEHLINGER,
délégué national à la fonction publique.

A propos du train du 2 juillet 1944

Revenant des Congrès des médaillés de la Résistance et des Belges anciens de Dachau, je ne suis que maintenant en mesure de rectifier les chiffres indiqués par M. Zarjeveski, dans son article « Anniversaire du train du 2 juillet 1944 » (*le Monde* du 29 juin).

Ce sont en réalité 984 morts (dont 50 fusillés à Reims) qui furent dénombrés à l'arrivée au camp de concentration de Dachau (et non 536).

Dans un des wagons, 3 survivants sur les 100 personnes qui y étaient entassées ; les 97 autres étaient mortes d'épuisement ou s'étaient entretuées comme dans d'autres wagons.

Dans un seul wagon, il n'y eut pas de victime, une organisation ayant été réalisée, grâce aux détenus de la centrale d'Eysses. Les gens se déplaçaient à tour de rôle devant les lucarnes, ce qui leur a permis de bien mieux respirer (ce procédé avait été utilisé dans le précédent grand convoi parti de Compiègne le 18-6-44, arrivé à Dachau le 20 juin. Il n'y eut qu'un décès à la suite d'une blessure par balle. Le convoi était surtout composé des détenus patriotes de la centrale d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot, condamnés pour leurs activités contre le gouvernement de Vichy, les collabos ou les occupants, et ayant formé un bataillon FFI dont l'histoire mériterait d'être contée.

HENRI ENTINE,
Paris
(ancien de Dachau).

L'enfant du couple mixte : un double enjeu

La tentative « Un bateau pour Alger » cache les problèmes profonds soulevés par les enfants de couples mixtes dissociés.

Quelle décision judiciaire sur la garde est adaptée si elle ne prend pas en compte ce contexte d'interculture ? Il n'y a pas de solution juridique satisfaisante (mais il faut signer les conventions binationales comme textes référentiels) si chaque partenaire ne bénéficie pas d'un accompagnement psycho-sociologique et même thérapeutique en vue de se situer le mieux possible face à l'insertion de l'enfant dans une culture. Cet enfant était, au moment où tout allait bien, l'enfant enjeu d'une soudure entre deux individus, entre deux peuples. Et quand il devient l'enfant enjeu d'une rupture, les conséquences sont trop lourdes pour lui. Pour le meilleur ou pour le pire, on le cachera ou on le mettra en scène. Les adultes en feront un stigmatisé, par-delà les frontières...

Cette proposition d'accompagnement pourrait être le rôle de commissions neutres de règlement à l'amiable avant et après toute décision judiciaire. Sans se substituer aux compétences juridiques, elles en éclaireraient leurs jugements par leur travail de dédramatisation des conflits et de recherche d'aménagements entre les conjoints et leurs groupes pour l'intérêt de l'enfant. Composées entre autres de familles mixtes binationales conciliatrices, ici et là-bas, elles joueraient un rôle de tutelle et de coopération avec les parents séparés pour les conduire, dans une démarche de persuasion compréhensive et respectueuse, à conclure et à respecter des accords consentis qui sauvegardent une relation affective réelle entre chaque conjoint et l'enfant. Ce serait un travail long et non spectaculaire. Ni otage ni victime, cet enfant pourrait bénéficier d'une vie normale jusqu'à son autonomie complète.

AUGUSTIN BARBARA,
maître assistant de sociologie, auteur d'une thèse sur les mariages mixtes.

Les nouveaux barbares

J'ai lu avec un effarement mêlé de terreur, dans votre numéro en date du 24 juin, le cas de ce malade américain atteint à la fois d'un cancer du poumon et de plusieurs maladies graves, et qui est, sur ordre des médecins, entravé des mains, afin qu'il ne puisse pas mettre fin à ses jours ! Et l'article ajoute qu'il s'est trouvé un juge pour donner raison aux tortionnaires — pardon : aux médecins, — pour l'admirable raison que le cancer n'en était pas encore « à sa phase terminale », autrement dit, que le malade avait la chance de pouvoir encore *souffrir durant quelques semaines...*

Il fut un temps où des lois barbares condamnaient des êtres humains au supplice dit « de la mort lente », de tous le plus cruel. On croyait ces temps révolus. De toute évidence, il n'en est rien, et dans les hôpitaux modernes il existe des prisonniers que l'on enchaîne, comme dans les cachots de l'Inquisition, pour que leurs souffrances durent le plus longtemps possible.

ROBERT MARTIN,
Paris.

LU

« MÉDITATION TEINTÉE D'HUMOUR NOIR A L'INTENTION DE CEUX QUI PASSENT DES NUITS BLANCHES », de Freddy Klopfenstein

La mort apprivoisée

Dieu sait – et encore ce n'est pas sûr – pourquoi les protestants passent pour être austères et ennuyeux... Ils ne semblent pourtant pas plus dénués d'humour que le commun des mortels, fussent-ils pasteurs.

Freddy Klopfenstein, directeur de l'alerte hebdomadaire romand *la Vie protestante*, ne cherche pas à battre des records de drôlerie mais simplement à faire méditer ceux de ses lecteurs qui passent des nuits blanches.

L'auteur a des lectures éclectiques et un carnet de citations suggestif : *« L'amour aux doigts de rose »* (Homère) ; *« Mourir, dormir ; dormir, rêver peut-être »* (Shakespeare) ; *« Le combat du jour et de la nuit »* (Victor Hugo agonisant). Sceptique par éclairs, il se refuse à voir des preuves de Dieu suffisantes dans la création *« ou même dans la joie »*. *« Dieu,* écrit-il, *est tellement Dieu que l'on peut vivre heureux sans se référer à lui. »* Il s'amuse du crocodile qui prétend : *« Aussi longtemps qu'on a cru, j'ai pleuré. »* Tel le chat qui ronronne en paix au milieu du living bruissant de conversations, il nous convie à ne pas nous extraire du monde pour dormir (rassurez-vous, il n'y a pas de majuscule à monde !).

Voici la mort apprivoisée. L'auteur avoue sans façon qu'il a déjà vécu en se couchant dans un cercueil les quelques secondes d'angoisse que tout homme ressent un jour.

Lisez sans crainte ces pages sautillantes et profondes : vous n'aurez pas de cauchemars. Et, qui sait ? peut-être que le lendemain, en vous réveillant, vous sifflerez dans votre salle de bains.

HENRI FESQUET.

★ Edit. Perret-Gentil, 1, rue de la Boulangerie, Genève (Suisse) 42 pages, 22 francs suisses.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Bagdad et Amman se sont mis d'accord pour la construction d'un oléoduc Irak-mer Rouge

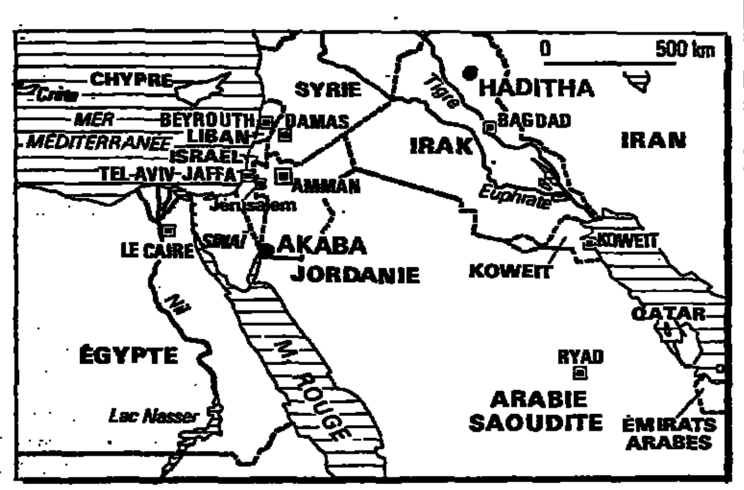
De notre correspondant

Amman. – Les gouvernements jordanien et irakien ratifieront d'ici quelques jours l'accord qu'ils viennent de conclure à Bagdad pour la construction d'un oléoduc entre Haditha, au nord-ouest de l'Irak, et le port jordanien d'Akaba, sur la mer Rouge, indique-t-on de source officielle à Amman. Cet accord est l'aboutissement de près de cinq mois de négociations entre les deux pays, d'une part, et entre Bagdad et la société américaine Bechtel, d'autre part.

Le financement du projet sera assuré à près de 60 % (soit 570 millions de dollars, sur un coût total évalué à 1 milliard de dollars) par des institutions financières américaines telles que l'Eximbank. Pour le reste, Bechtel est chargée de négocier des crédits auprès de la Compagnie (nationale) française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et de l'organisme britannique correspondant, l'ECGD (Export Credit Guarantee Department).

Dans le cas de la COFACE, il s'agira de crédits « acheteurs », ce qui signifie, si la France accepte d'accorder les prêts demandés, ce qui est vraisemblable, que des sociétés françaises seront associées à l'exécution des travaux. Ce sera le cas, *notamment*, de SPIE-Batignolles (plus exactement de sa filiale SPIE-CAPAG), déjà pressentie par Bechtel, et de Technip.

Les modalités de paiement et les garanties demandées aux Etats-Unis *par Bagdad quant à la sécurité* de l'ouvrage ont été les deux points les plus épineux des négociations de ces derniers mois. En ce qui concerne le premier, il a été décidé que les crédits consentis par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne seront *remboursés sur* les revenus de l'oléoduc. Pour parer à toute éventualité, il a également été prévu un fonds de garantie bloqué *sur* un *compte* bancaire spécial qui sera alimenté par la vente de vingt-cinq mille barils de pétrole par jour.



Selon M. Jaouad Anani, ministre jordanien du commerce et de l'industrie, si l'oléoduc était endommagé par une opération de sabotage ou par un bombardement israélien, les remboursements seraient suspendus jusqu'à ce qu'il soit de nouveau *opérationnel. Toutefois*, il *semble* qu'il n'y ait aucun arrangement précis concernant la garantie par les Etats-Unis qu'Israël n'attaquera pas la conduite. « *Les Américains nous ont assurés de l'intérêt qu'ils portaient à l'oléoduc, qu'ils considèrent d'une importance stratégique pour l'approvisionnement continu de l'Occident en pétrole. Ils nous ont dit avoir la certitude que les Israéliens ne s'attaqueraient ni à l'oléoduc ni aux installations du port d'Akaba* », nous a déclaré M. Anani.

Long d'un millier de kilomètres, l'oléoduc Haditha-Akaba aura une capacité d'au moins cinq cent mille barils/jour. Dans un deuxième temps, celle-ci pourra être portée en *quelques mois à un million de* barils/jour, ce qui doublera alors le volume d'or noir que l'Irak est actuellement en mesure d'exporter *via* la seule Turquie.

EMMANUEL JARRY.

LE PROJET DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROCHE-ORIENT

Les Israéliens réaffirment à M. Cheysson leur exigence de « négociations directes »

Le conflit irako-iranien a été longuement examiné mercredi 11 juillet au cours de l'entretien en tête-à-tête de 90 minutes qu'a eu M. Mitterrand avec le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak. A l'issue de son voyage en Jordanie, le président français s'était arrêté au Caire pour une brève escale. Le conflit du Golfe a de nouveau été évoqué au cours du déjeuner qui a réuni les deux chefs d'Etat et leurs proches collaborateurs, dont M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures qui s'est ensuite rendu en Israël.

S'agissant d'une éventuelle conférence internationale sur le Proche-Orient, regroupant toutes les parties en cause, y compris Moscou, idée évoquée lors des entretiens Hussein-Mitterrand à Amman, le président Moubarak a estimé que la tenue d'une telle conférence était une « *formule de rechange* » et non la meilleure des approches pour le règlement du conflit israélo-arabe. – (AFP.)

De notre envoyée spéciale

Tel-Aviv. – « *Un certain mystère plane sur le voyage du ministre français des relations extérieures. Les milieux politiques de Jérusalem confient qu'ils ne connaissent pas les mobiles de cette visite* », écrivait avec quelque ironie le *Davar* (quotidien du Parti travailliste) à la veille de l'arrivée en Israël de M. Cheysson. Les Israéliens se sont montrés pourtant très satisfaits de ce « geste », et le premier ministre, M. Shamir, en pleine campagne électorale, a reçu pendant cinquante-cinq minutes en tête à tête M. Cheysson, avant d'offrir un dîner de travail en son honneur dans un grand hôtel de Jérusalem.

Accueillant le ministre français à l'aéroport, M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères, avait déclaré : « *Nous avons suivi avec grand intérêt la tournée de M. Mitterrand en Jordanie et en Egypte.* » Mais, avait-il ajouté, pour couper court à l'idée d'une conférence internationale *sur le Proche-Orient réclamée* par le roi Hussein et évoquée par M. Mitterrand lors de son voyage à Amman : « *Nous croyons que le meilleur moyen d'arriver à la paix dans la région est d'ouvrir des négociations directement avec nos voisins dans le cadre de relations bilatérales.* »

A une question sur le même thème, à la sortie du dîner, le premier ministre israélien, a précisé : « *Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David.* » Le ministre français, interrogé par des journalistes israéliens, a, pour sa part, systématiquement renvoyé aux déclarations du chef de l'Etat en Jordanie, évitant ainsi toute polémique sur un sujet qui préoccupe les Israéliens à dix jours de leurs élections législatives.

Ce jeudi 12 juillet, M. Cheysson s'est entretenu en tête à tête avec M. Shimon Perès, *chef du Parti travailliste*, évitant ainsi, comme le note la presse isrélienne, de donner l'impression de prendre parti pour l'on ou l'autre candidat dans la campagne électorale.

M. Cheysson devait *quitter* Tel-Aviv pour Damas en milieu de matinée ce jeudi. Un voyage plus « *délicat* » si l'on en juge par les propos de la presse syrienne, qui, depuis le début de la visite de M. Mitterrand en Jordanie, prête les plus noirs desseins à la diplomatie française dans la région, et notamment celui de vouloir « *relancer le processus de Camp David* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Protestation grecque contre la Libye.* – Bien qu'elle entretienne de bonnes relations avec Tripoli, la Grèce a officiellement protesté, mercredi 11 juillet, auprès de la Libye contre les assassinats, sur son sol, de quatre opposants libyens en un mois, a annoncé un porte-parole du gouvernement. Elle a également accepté d'intervenir au nom de la Grande-Bretagne (qui n'a plus de relations diplomatiques avec la Libye *depuis* l'assassinat d'une policière, à Londres en avril, par des Libyens embusqués dans leur ambassade) en faveur de six ressortissants britanniques détenus à Tripoli. – *(AP.)*

Liban

Des affrontements ont lieu entre milices pro-syriennes

De violents accrochages se sont déroulés mercredi 11 juillet dans la région de Chekka (14 km au sud de Tripoli, nord du Liban) entre deux milices alliées et proches de la Syrie. Le point de départ aurait été un « *incident individuel* » ayant opposé un élément des Maradas (milice de l'ancien président libanais, M. Soleiman Frangié, opposition) à un milicien du Parti national-social syrien (PNSS) (opposition). Plus connue sous son ancien nom de Parti populaire syrien (PPS), cette formation libanaise à laquelle appartiennent un certain nombre de chrétiens, notamment grecs-orthodoxes, milite pour un ensemble proche-oriental unifié autour de la Syrie (*le Monde* des 12-13 février).

Malgré des contacts intenses entre responsable politiques de la région afin de parvenir à un cessez-le-feu immédiat, des accrochages aux armes lourdes de tous calibres ont continué tout l'après-midi de mercredi entre les éléments armés des deux parties, et les combats se sont étendus, englobant plusieurs localités du nord du Liban où l'armée syrienne, présente, n'est pas intervenue.

A Beyrouth, le gouvernement a annoncé mercredi 11 juillet la création d'une commission spéciale chargée du problème des enlèvements. Cette commission sera composée d'officiers de l'armée et de la police. Elle sera présidée par l'ancien chef de la police beyrouthine, aujourd'hui en retraite, le colonel Hicham Koreitem. Elle sera chargée de savoir ce qu'il est advenu des personnes de toutes confessions enlevées par différentes milices et d'obtenir leur libération.

« *Tous les chrétiens et musulmans druzes capturés durant la guerre de la montagne du Chouf en septembre dernier ont été tués* », a déclaré mercredi dernier le dirigeant druze Walid Joumblatt, qui a dit n'avoir aucune information sur les personnes disparues à Beyrouth. M. Joumblatt, qui est ministre des transports et des travaux publics dans le gouvernement d'union nationale libanais, a tenu ces propos après l'adoption par le cabinet d'un plan destiné à obtenir la libération des otages.

● *Washington et l'intervention syrienne au Liban.* – Mercredi 11 juillet, M. Richard Murphy, secrétaire d'État adjoint américain, a jugé « *positive* » l'intervention de la Syrie au Liban « *en vue de promouvoir le processus de réconciliation et de ramener la paix à Beyrouth* ».

S'entretenant avec des correspondants d'agences de presse, M. Murphy a déclaré à propos de l'application du plan de paix à Beyrouth : « *Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif.* »

ASIE

Nouvelle-Zélande

Les derniers sondages avant les élections législatives donnent une confortable avance aux travaillistes

Les Néo-Zélandais sont appelés à se rendre aux urnes samedi 14 juillet pour élire leurs 95 députés après la dissolution du Parlement décidée le 14 juin par le premier ministre, Sir Robert Muldoon.

Sir Robert Muldoon avait marqué d'une façon originale chacune des trois précédentes campagnes électorales qu'il a menées victorieusement depuis 1975 par la publication d'un livre. Cette fois-ci, le premier ministre néo-zélandais, dont le Parti national domine la vie politique du pays des « Kiwis » depuis 1949, s'est *abstenu d'une telle publicité* avant ces élections législatives anticipées. Signe avant-coureur d'une défaite des conservateurs, qui abandonneraient pour la troisième fois en trente-cinq ans le pouvoir au Parti travailliste de M. David Lange ?

Le dernier sondage publié une semaine avant cette consultation donne une confortable avance à l'opposition. Les travaillistes recueillaient 49 % des intentions de vote – ce qui leur donnerait la majorité absolue des 95 sièges au Parlement – contre 36 % au Parti National. Mais, peut-être plus qu'ailleurs, la personnalité des chefs de parti joue un rôle prépondérant dans la vie politique néo-zélandaise. Il ne serait pas surprenant que Sir Robert Muldoon, qui est considéré comme un redoutable stratège, l'emporte sur le fil. Cet homme de haute couleur s'est défendu bec et ongles contre les attaques de son adversaire. Toutefois, il a donné des signes de lassitude pendant cette campagne électorale.

Le chef de la majorité subit l'usure du pouvoir, et son équipe, qui n'a peut-être pas su renouveler à temps certains de ses membres, risque d'être victime de la crise économique mondiale qui frappe également la Nouvelle-Zélande.

Le nouveau patron des travaillistes, M. Lange, qui a accédé à la direction du parti en février 1983, lorsque son éternel rival, M. Wallace Rowling, a pris sa retraite, a mené une campagne exemplaire. Depuis un an, il prépare méthodiquement cette échéance électorale qui était prévue au plus tard pour novembre 1984.

Si ses premières apparitions en public en tant que chef de l'opposition furent réellement catastrophiques – il collectionnait les gaffes, ce *qui faisait dire à Sir Robert* Muldoon qu'il avait affaire à un « *bouffon* », – M. Lange a su rapidement tirer les leçons de cette entrée en scène ratée. Lors du débat télévisé *qui a marqué l'ouverture de la campagne* électorale, le premier ministre a dû réviser son jugement sur les réelles capacités de son adversaire.

Inflation et chômage

On assiste depuis plusieurs mois à un éparpillement de l'électorat traditionnel des conservateurs vers le *Parti du crédit social*, qui compte deux élus, et, surtout, vers le Parti de Nouvelle-Zélande, fondé l'année dernière par un ancien ami du premier ministre, M. Bob Jones, un homme d'affaires. Menant une campagne impitoyable contre Sir Robert *Muldoon*, celui-ci a *rapidement* rallié à son programme les milieux d'affaires excédés par la politique interventionniste préconisée par le chef du gouvernement.

De plus, le blocage des prix et des salaires pendant un an a suscité une *vague de mécontentement*. Selon les prévisions économiques, le taux d'inflation pourrait repasser, dans les prochains mois, la barre des 5 %. D'autre part, la Nouvelle-Zélande, qui connaît un des niveaux de vie les plus élevés du monde, est également *frappée* par le chômage, dont le taux dépasse également les 5 %. Un constat difficile à accepter pour les Néo-Zélandais, qui ne connaissaient pas en 1950 le moindre chômeur.

Si la situation économique a dominé les derniers jours de la campagne *électorale*, cette *consultation* va se tenir avec, en toile de fond, la réunion du pacte de défense entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis (ANZUS) le 16 juillet, à Wellington, en présence du secrétaire d'Etat américain, M. *George* Shultz. Dans leur programme électoral, les travaillistes mettent en bonne place une renégociation « *des termes* » de cette association et la « dénucléarisation » de la Nouvelle-Zélande. Ce qui, dans le dernier cas, conduirait à l'interdiction pour les navires américains à propulsion nucléaire ou porteurs d'engins nucléaires de mouiller dans les eaux néo-zélandaises.

J.B.

Indonésie

LA CONFÉRENCE DE L'ASEAN S'OUVRE PAR UN APPEL A LA SOLIDARITÉ AMÉRICAINE

M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, a lancé, jeudi 12 juillet, un appel aux pays industrialisés afin qu'ils coordonnent leurs politiques, notamment avec les pays en développement non communistes de la région du Sud-Est asiatique.

Dans son discours d'ouverture des travaux de la conférence réunissant les pays de l'ASEAN (Brunei, Malaisie, Philippines, Indonésie, Thaïlande et Singapour), leurs alliés du Pacifique (Australie, Etats-Unis, Canada, Japon et Nouvelle-Zélande) et la Communauté économique européenne, il a insisté pour que l'on mette rapidement en œuvre un système international d'échanges *commerciaux plus ouvert*. S'adressant au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, M. Mochtar Kusumaatmadja a réclamé des dispositions urgentes face au problème de la montée des taux d'intérêt et de l'endettement mondial.

D'autre part, M. Shultz a remis à ses interlocuteurs indonésiens un appel de cent vingt-trois parlementaires démocrates et républicains en faveur de la population de Timor oriental. Ils protestent contre la mort d'au moins cent mille personnes des suites de famine, de maladies ou des combats qui ont suivi l'invasion de ce territoire par l'Indonésie en 1975. – *(Reuter, AFP.)*

● *Une centaine de morts dans la catastrophe minière de Taïwan.* – Seulement vingt-deux des cent vingt-cinq mineurs qui se trouvaient au fond d'une mine de charbon du district de Taipeh où un incendie *s'était déclaré mardi 10 juillet*, avaient été retrouvés vivants, mais parfois dans un état critique par les sauveteurs jeudi. Trois autres mineurs restaient manquants.

Japon

La première visite d'un ministre chinois de la défense est interprétée comme un premier pas vers une plus grande coopération

(De notre correspondant.)

Tokyo. – La première visite au Japon du ministre chinois de la défense, M. Zhang Aiping, à l'issue d'une mission d'achat d'armements qui l'a conduit pendant un mois dans les pays de l'OTAN (en Europe de l'Ouest, aux Etats-Unis, puis au Canada) est interprétée ici comme un *pas vers une plus grande coopération* sino-japonaise – et par extension sino-américaine – en matière de défense. La précédente visite d'un haut responsable militaire chinois, celle du numéro deux de l'armée populaire, date de 1978 et était située dans le prolongement d'un périple chez les Américains et leurs alliés.

Le geste d'aujourd'hui est exceptionnel et remarquable. Mais on sait peu de chose quant à la substance des entretiens entre le ministre chinois et son homologue japonais, M. Yuko Kurihara, les milieux gouvernementaux et la presse japonaise étant là-dessus d'une grande discrétion – Constitution pacifique et opinion publique obligent. Un officiel a même tenté de présenter la visite de M. Zhang comme une simple « *escale de repos* ». Cependant, M. Zhang est venu parler affaires et il a pris publiquement position pour le traité de défense américano-japonais (une des cibles favorites, avec le réarmement, des critiques chinoises il n'y a pas si longtemps) *et pour un* échange d'experts militaires entre Tokyo et Pékin.

Il paraît clair, à l'issue de cette visite, que les Chinois souhaitent aujourd'hui voir les Japonais coopérer à la modernisation de leur armée tout comme ils participent à celle de leur économie. Reste à savoir jusqu'où Tokyo peut aller dans ce domaine.

R.-P. P.

AMÉRIQUES

Point de vue

Haïti

Les « émeutes de la faim » sont d'abord politiques

par le Père
JEAN-YVES URFIE (*)

LE 23 mai 1984, une émeute populaire éclatait dans la ville des Gonaïves, déclenchant d'autres émeutes dans les provinces haïtiennes. D'après les agences de presse étrangères, *il faudrait mettre* ces émeutes sur le compte de la faim. En *réalité, il s'agit d'un tournant im*portant dans l'histoire de l'opposition *au clan Duvalier.*

Il est indéniable que la faim fait des ravages en Haïti. Privations et malnutrition ne sont que trop visibles chez *les* enfants : cheveux rouges, ventre gonflé, bras et jambes squelettiques, *sont, hélas ! courants. Le manque* d'hygiène, l'exil forcé de la majorité *des docteurs et infirmières ne* font qu'aggraver la situation de ce pays où la *mortalité* infantile atteint un bébé sur trois.

Il est indéniable également *que* l'élimination totale des cochons haï*tiens, sous le prétexte d'une* fièvre porcine localisée, a provoqué une *crise grave dans les campagnes* où le cochon servait à la fois pour l'alimentation et comme réserve monétaire en cas d'urgence.

Mais les raisons profondes des émeutes sont politiques. Quel est le *détonateur qui* déclenchera *la* première émeute ? Des coups portés par les *« tontons macoutes » à une* femme décédée des suites de ses *blessures. A Bombardopolis* également, l'émeute fut provoquée par une arrestation à laquelle s'opposa la population. Quant au Cap-Haïtien, les motifs de l'émeute sont encore plus clairs. La foule descendit dans la rue avec des pancartes proclamant : *« A bas Duvalier. »*

Les Haïtiens, eux, savent que les émeutes sont avant tout politiques.

L'un des slogans créoles les plus répandus en Haïti ces jours-ci, c'est *« Fok kat la rebat »* (il faut rebattre les cartes). Après vingt-sept ans d'assassinats et de gaspillage, le peuple haïtien proclame tout haut ce qu'il pensait depuis longtemps. Des grèves de commerçants et d'étudiants ont *ébranlé le régime* à ses débuts. Mais ces mouvements, limités à *Port-au-Prince, avaient été vite* étouffés dans le sang par un Papa Doc *qui avait tous les pouvoirs.* Même écrasement pour les débuts de *révolte armée* du PUCH (Parti communiste unifié haïtien) en 1969. Les débarquements successifs des groupuscules de droite — du premier groupe, en 1959, jusqu'au groupe Sansaricq sur l'île de la Tortue, en décembre 1983, — n'ont guère eu d'effet parce que militairement mal préparés et sans lien avec la population locale.

Mais la *situation a progressive*ment changé sous Jean-Claude Duvalier. Raisons internes d'abord : le pouvoir de Papa Doc n'est plus concentré dans les mains de Baby Doc. Son mariage avec Michèle Bennett, une jeune mulâtresse arrogante, ambitieuse, a réveillé la vieille question de couleur Noirs-Mulâtres, provoquant une division entre partisans des Bennett et partisans de Papa Doc, ralliés à Mme Duvalier mère. Le père de Michèle, qui se définit comme *« le Voltaire des Caraïbes »,* exploite la position influente de sa fille pour monopoliser presque tout le commerce d'import-export, ruinant ainsi de nombreux commerçants qui s'étaient rangés du côté de Jean-Claude. On peut les compter maintenant parmi les opposants.

Raisons externes ensuite : la campagne de « libéralisation » du régime jusqu'à l'élection de M. Reagan a porté ses fruits. Jusqu'au 28 novembre 1980, des militants formèrent des syndicats issus de la base ouvrière, encouragés par des journalistes indépendants de la presse écrite et parlée, tels que Konpé Filo, Marcus, Jean-Dominique, Pierre Clitandre... Des artistes lançaient un mouvement théâtral en créole sans précédent *dans l'histoire du pays et* jouèrent des pièces qui bouleversèrent *le grand public. Après sept repré*sentations à guichets fermés de *Débafré,* le gouvernement *fut obligé de* publier, le 9 mai 1979, une loi stricte qui obligeait tout artiste à soumettre son œuvre à une censure préalable.

Autre raison externe : l'évolution de l'Eglise catholique. En signant l'accord de 1966 avec le Vatican, François Duvalier avait cru s'assurer les *loyaux services de l'épiscopat haïtien.* Le Concordat permet en effet au président de *nommer* les évêques, le Vatican se réservant un droit de veto sur certains *noms.* A l'arrivée de Jean-Paul II en Haïti, le 9 mars 1983, Jean-Claude Duvalier déclara son intention de renoncer à ce droit. Mais les relations Eglise-Etat étaient déjà gâtées.

D'une part, l'action de conscientisation menée dans les communautés de base inquiète le gouvernement. En outre, certains religieux et certains évêques se dressent ouvertement contre les abus du gouvernement. La veille de l'arrivée du pape, cent mille personnes rassemblées devant le palais de Duvalier acclament *Mgr* Romélus, évêque de Jérémie, qui dénonce *la corruption gouvernementale* et les abus quotidiens que vivent tous les Haïtiens. Coup *dur renforcé le len*demain par le sermon du pape, qui *déclare : « Les choses doivent changer ici »,* et qui apporte son soutien à toutes les communautés actives dans le travail de promotion humaine.

Mgr Romélus a récidivé cette année en dénonçant la farce des élections *législatives de février,* où seuls les candidats duvaliéristes furent autorisés à se présenter... ou à être élus. Le 16 février 1984, il déclarait : *« Le peuple a été bafoué, ce peuple qui est encore à se demander si c'est le chef ou bien son entourage qui s'est ainsi moqué de lui. »*

C'est Mgr Romélus encore qui a déclenché la campagne de solidarité nationale qui força le gouvernement Duvalier à libérer un speaker de radio très populaire, *Gérard Duclervil.* Autre incident significatif : peu de jours avant *les émeutes des Gonaïves,* les curés de Boderie et de Thiotte étaient arrêtés. *On leur reprochait d'avoir* traduit en créole une lettre du président *Duvalier interdisant* la *torture et* les arrestations arbitraires. Le texte *français de cette lettre n'était évi*demment pas destiné à la population, *mais aux ambassadeurs.*

Autre détail : beaucoup de jeunes prêtres refusent maintenant de se prêter à la comédie des *Te Deum* officiels que le gouvernement fait chanter en l'honneur de Duvalier. Ils s'exposent aux foudres du gouvernement et de Mgr Ligondé, archevêque de *Port-au-Prince* et cousin de *Mme* Duvalier.

Comment réagit le pouvoir duvaliériste ? En retournant aux bonnes vieilles méthodes de Papa Doc. Mais ce qui était possible sous Papa Doc ne l'est plus en 1984. Ainsi, lorsque Grégoire Eugène, dans *Fraternité,* et Sylvio Claude, dans *Conviction,* publient des articles critiquant le régime, leurs journaux sont interdits..., mais Grégoire Eugène récidive en juin, est arrêté, puis relâché. Le directeur d'une revue de création récente, *l'Information,* Pierre-Robert Auguste est *arrêté et torturé pour avoir publié* un reportage sur les émeutes. Un *député, Rockefeller Guerre,* pourtant duvaliériste, est également arrêté *pour avoir dénoncé la corruption gouvernementale.* Plus grave encore : le ministre Cinéas, *envoyé* dans la plaine des Gonaïves pour négocier avec les paysans en *révolte,* parle crûment à Jean-Claude Duvalier en conseil des ministres et est *éliminé.* Le soir même, il « fête » son élimination avec Clovis Désinor et Victor Blanchet, anciens membres du gouvernement de Papa Doc, et des membres de l'armée. Les rats commencent à quitter le navire duvaliériste. Cela n'est pas sans *inquiéter* le gouvernement américain. A l'heure où *Washington* cherche à *établir une* base navale dans la baie du Môle Saint-Nicolas, la *chute* des Duvalier signifierait la fin de ce projet. C'est pouquoi le Country Development Strategy Statement déclare : *« Haïti a une position stratégique et l'existence d'un gouvernement et d'une « populace » non hostiles en Haïti est d'un intérêt fondamental pour la sécurité des Etats-Unis. »* Il ne faut pas s'étonner d'apprendre que l'ambassadeur américain en Haïti ait déclaré que, si Port-au-Prince bouge, il fera venir 1600 « marines » pour rétablir l'ordre.

A l'heure où les Etats-Unis réclament au Nicaragua des élections « démocratiques » et rétablissent l'« ordre » à Grenade, leurs fidèles alliés, les Duvalier-Bennett, suppriment les partis politiques, les syndicats, les journaux et radios libres.

Le peuple haïtien n'a plus peur de *proclamer dans les rues : « A bas Duvalier ! »* Le peuple haïtien a su orga*niser son propre réseau de communi*cation, suppléant les partis politiques qui *n'ont* jamais eu d'implantation populaire nationale. Le 15 juin 1984, à *Gonaïves,* quatre-vingt-dix-neuf représentants de cette nouvelle opposition signaient une déclaration remise à toutes les ambassades accréditées à Port-au-Prince, invitant tout le pays et la diaspora, forte d'un million, à *« signifier au monde entier son refus de la présidence à vie et de la dictature de Jean-Claude Duvalier ».*

(*) Le Père Jean-Yves Urfie vit aux Etats-Unis, à Brooklyn, au service des communautés haïtiennes.

Etats-Unis

Une femme candidate à la vice-présidence

(Suite de la première page.)

Or les femmes sont non seulement majoritaires dans la population américaine, *mais elles se sont inscrites en* masse sur les listes électorales, à tel point qu'il y aura six millions d'électrices de plus que d'électeurs inscrits pour l'élection présidentielle du 6 novembre prochain. Si, jusqu'en 1980, les femmes avaient tendance à voter *comme les hommes, depuis les dernières* élections, le « gender gap », l'écart entre les intentions de vote des deux sexes s'est creusé.

En choisissant une femme pour faire campagne à ses côtés, M. Mondale peut donc avoir le sentiment de *réaliser un « bon coup »* politique et publicitaire. Il en a bien besoin. Dans les sondages, il se trouve loin derrière M. Reagan, qui fera campagne avec le vice-président Bush, et, élément plus grave encore, l'écart a tendance à se creuser. Toutefois, si l'*opération n'a qu'un but* électoraliste, elle risque de faire long feu. D'une part, le vote des féministes, militantes ou non, était en toute hypothèse acquis au candidat démocrate, par rejet de *M. Reagan. Les* positions du président républicain, proches des tenants de « l'ordre moral », que ce soit sur l'école, l'interruption de grossesse, l'égalité des sexes, lui ont aliéné le soutien des électrices les moins engagées, sans rallier vraiment les bien-pensantes. Nombre d'économies décidées par l'actuelle administration dans le domaine social ont touché en priorité les femmes, notamment celles des milieux les plus défavorisés, permettant aux démocrates de dénoncer *« une féminisation de la pauvreté ».*

D'autre part, la présence d'une *femme sur le « ticket » démocrate* pourrait coûter à M. Mondale un certain nombre de suffrages dans les Etats conservateurs du Sud, et chez les « cols blancs » du Middle West, plus traditionnalistes. *Le risque vaut* sans doute d'être couru. Mme Ferraro, *dont les qualités ne se limitent* pas à un physique séduisant, va apporter une touche d'inédit dans une campagne qui s'annonçait assez ennuyeuse.

M. Mondale a clarifié ses relations avec les féministes. Il lui reste à se concilier *les minorités de couleur, et* surtout les Noirs, qui soutiennent M. Jesse Jackson. Le pasteur noir, qui vient encore de critiquer durement M. Mondale, a bien l'intention de monnayer son appui. S'il se rallie publiquement au candidat choisi par la convention, les *démocrates* pourront enfin, après des mois de que*relles fratricides,* se retourner contre leur principal adversaire, qui entend bien rester quatre ans de plus à la Maison Blanche.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LES RÉFUGIÉS AFRICAINS

Le financement d'un tiers des projets de développement est déjà acquis

De notre correspondante

Genève. — La deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II) s'est terminée, mercredi 11 juillet, par l'adoption, par acclamations, d'un document final contenant à la fois une déclaration d'intention et un *programme* d'action (*le Monde* du 7 juillet). Ce dernier prévoit *une « assistance à trois niveaux »* : les secours d'urgence adaptés aux besoins immédiats des réfugiés ; des solutions à long terme (rapatriement librement consenti ou installation dans les pays d'accueil liée à des solutions durables) ; *enfin et* surtout, et c'est là l'originalité de cette conférence, l'assistance technique et financière *« aux pays qui donnent asile aux réfugiés et à ceux qui réservent un bon accueil aux rapatriés »*, assistance qui doit s'ajouter à tous les autres programmes de développement. A cet effet, de nouvelles missions d'*enquête*, des collectes de données exactes et des études de viabilité seront nécessaires dans de nombreux cas.

Bien qu'un temps de réflexion soit accordé aux pays donateurs, puisque l'action décidée doit s'échelonner sur une période de trois à cinq ans, le financement d'un tiers des cent vingt-huit projets destinés à développer l'infrastructure des quatorze pays africains qui *ont accueilli* quatre millions de réfugiés (*le Monde* du 11 juillet), est déjà acquis.

Il n'y eut point de débat durant les trois jours de réunion, mais une série d'interventions qui, par la force des choses, étaient quelque peu répétitives. Des observateurs se sont cependant étonnés que les représentants des pays bénéficiaires n'aient guère manifesté leur reconnaissance aux États qui leur sont venus en aide. Il est pourtant remarquable *qu'un pays en proie aux difficultés* financières comme la Tunisie ait annoncé une contribution de 10 000 dollars. Pour sa part, l'Algérie, par la voix de son ministre de la santé, M. Djamal Houhou, a rappelé que son pays abrite des réfugiés sahraouis et s'est prononcé en faveur de solutions durables, sans toutefois offrir de contribution. *Le* représentant de l'OPEP n'a pas non plus fait d'offre chiffrée, mais a déclaré que près de la moitié du fonds de son organisme pour le développement international allait vers l'Afrique.

La déclaration de M. Marc Bazin, au nom de la Banque mondiale, a montré — s'il en était encore besoin — combien une assistance financière et technique au continent noir est indispensable, du fait que le nombre d'Africains végétant aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté risque d'augmenter de 60 % à 80 % d'ici à 1995.

Absence des pays de l'Est

Au cours d'une conférence de presse, M. Léo Tindemans, ministre belge des affaires extérieures, président de la conférence, s'est félicité du grand nombre de pays qui y ont participé, mais n'a soufflé *mot* de l'absence des Etats du bloc de l'Europe de l'Est. Il est vrai que personne, au cours de ces trois jours, n'a évoqué cette désaffection. M. Tindemans a également marqué sa satisfaction de la sérénité qui a régné pendant la réunion. Lorsque, en effet, l'ambassadeur Duwek, repré*sentant d'Israël auprès des Nations* unies à Genève, a pris la parole, il n'a provoqué le départ d'aucun délégué et fut applaudi. Fait inhabituel pour une conférence se tenant sous l'égide de l'ONU.

Bilan positif, estime-t-on au sein du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il reste qu'un *fait* patent n'a pas *été* suffisamment pris en considération, à *savoir que* les *pays qui reçoivent* des réfugiés ont été souvent vidés d'une grande partie de leurs citoyens, devenus des réfugiés sous d'autres cieux. On peut regretter qu'aient été généralement occultées les causes tragiques des exodes massifs et la faible volonté, de la part des gouvernements des pays de départ, d'en *atténuer les conséquences. Il faut,* d'autre part, remarquer que les réfugiés n'ont pas *été représentés* à la CIARA II, où des dizaines de personnalités politiques se sont succédé pour parler en leur nom.

Il faudra enfin attendre la prochaine Assemblée générale des Nations unies pour avoir une réponse à une question-clé : à qui va incomber au premier chef la responsabilité de cette *gigantesque* opération de développement à laquelle participent *non seulement* les États et des experts d'organisations internationales, notamment du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), mais encore une quantité d'organismes bénévoles ?

Quoi qu'il en soit, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), organisateur et cheville ouvrière de la CIARA II, poursuivra en Afrique sa tâche traditionnelle, qui demeure considérable et qui a déjà fait ses preuves.

ISABELLE VICHNIAC.

Paris et Bonn ont ratifié l'accord sur la suppression des contrôles à la frontière franco-allemande

La France et la RFA ont ratifié mercredi 11 juillet l'accord annoncé depuis plusieurs semaines sur la levée des contrôles de police et de douane au passage de leur frontière commune. Un communiqué du ministère des affaires européennes en a précisé les modalités d'application.

Dès ce mois de juillet, une procédure de contrôle sans temps d'attente sera mise en place à la frontière franco-allemande, c'est-à-dire qu'il sera procédé à une *simple* surveillance visuelle des véhicules roulant à vitesse *réduite.* Des contrôles individuels seront effectués dans les cas douteux ou *par* sondages. Des postes frontières communs seront mis en place à Sarrebruck-autoroute, Ottmarsheim-Neuenburg, et Beinheim-Iffezheim. D'autres mesures, comprenant, selon le texte du ministère, *« une poursuite plus intense de la coopération entre la police et la douane des deux pays et une harmonisation des réglementations concernant la délivrance des visas »*, seront préparées par des experts d'ici à la réunion que MM. Mitterrand et Kohl doivent tenir au mois d'octobre.

En outre, poursuit le communiqué, les deux pays *« veulent prendre des initiatives communes »* afin d'augmenter les franchises accordées pour les marchandises emportées par les voyageurs et d' *« exempter de toutes interdictions ou restrictions les marchandises ne dépassant pas les quantités destinées à l'usage personnel et dont la possession n'est pas non plus interdite aux nationaux ».* Il est également prévu de *« faciliter — dans le cadre de la CEE — la circulation transfrontalière des autocars de touristes par l'uniformisation de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les prestations de transport et par l'harmonisation des tarifs fiscaux pour le carburant Diesel ».*

Enfin, d'ici à la fin de 1986, *« les deux gouvernements s'efforceront de remplir les conditions d'une abolition des contrôles sur la circulation des ressortissants des pays de la CEE et des marchandises dans la Communauté »*, et s'emploieront à *« rapprocher les législations en matière de délivrance des passeports ».*

L'autocollant que les automobilistes désireux de bénéficier du passage sans arrêt à la frontière devront apposer sur leur pare-brise sera de couleur verte, avec un *« E »* majuscule blanc (pour *« Europe »* ou *« Europa »*), a-t-on par ailleurs annoncé à Bonn. *Il* porterait en outre — en tout cas sur le modèle allemand, disponible dès lundi — la mention *« bon voyage »* dans les deux langues. — *(AFP).*

EUROPE

Tchécoslovaquie

Deux pélerinages ont réuni près de 150 000 catholiques

Levoca *(AFP)*. – Près de cent cinquante mille catholiques tchécoslovaques ont participé, samedi 7 et dimanche 8 juillet, aux deux principaux pèlerinages de l'année, en Moravie et en Slovaquie. Ces impressionnants rassemblements populaires sont les seuls à ne pas être organisés par les autorités communistes. L'Eglise apparaît ainsi comme l'unique force d'opposition au régime, la dissidence politique ne comptant plus que quelques militants sans véritable soutien populaire.

Le pèlerinage le plus important a eu lieu aux environs de Levoca, une bourgade médiévale de Slovaquie orientale, à 130 kilomètres à l'ouest de la frontière soviétique et à environ 40 kilomètres au sud de la Pologne.

Dès samedi après-midi, des milliers de catholiques ont convergé vers cette ville de onze mille habitants, perpétuant ainsi une tradition vieille de plus d'un siècle. La police a tenté, sans succès, de refouler certains pèlerins. Les fidèles se sont répandus à travers champs pour atteindre le sanctuaire. La plupart ont passé la nuit à la belle étoile, à 1 700 mètres d'altitude, autour de feux de camp, tandis que des policiers patrouillaient avec des chiens dans les rues de Levoca.

Dimanche matin, ils étaient de cent mille à cent vingt mille à assister à la messe. Seuls quelques centaines de pèlerins avaient trouvé place dans la minuscule église de Levocska-Hora. Les autres, agenouillés dans l'herbe d'une clairière, faisaient circuler des missels, rares et précieux car les imprimeries contrôlées par le gouvernement n'en publient que quelques exemplaires. Une vingtaine de prêtres se sont ensuite relayés, trente heures durant, pour les fidèles qui attendaient devant une demi-douzaine de confessionnaux éparpillés sous les chênes.

Le même jour, à 200 kilomètres à l'ouest de Levoca, ils étaient quelques dizaines de milliers à prier dans la cathédrale de Veligrad (Moravie du Sud) pour que le pape vienne fêter le mille centième anniversaire de la mort de saint Méthode, l'apôtre des Slaves.

Italie

LES SUITES DE L'ENQUÊTE SUR LA LOGE P2

La démission de M. Longo ministre social-démocrate du budget doit permettre à M. Craxi d'écarter la menace de crise

De notre correspondant

Rome. – Le secrétaire général du Parti social-démocrate italien, M. Pietro Longo, devait remettre ce jeudi 12 juillet en fin de matinée sa démission de ministre du budget. Celle-ci était attendue depuis la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités de la loge P2, qui avait établi que son nom figurait sur la liste des membres de l'organisation maçonnique. Son éventualité était devenue, depuis plusieurs semaines, un facteur de tension au sein de la majorité. La démission de M. Longo devrait donc permettre à M. Craxi de poursuivre dans un climat plus serein la *« vérification »* de la cohésion gouvernementale qu'il a entreprise en s'entretenant avec MM. De Mita, secrétaire général de la démocratie chrétienne, et Spadolini, chef du Parti républicain. La menace de crise semble ainsi écartée jusqu'à l'automne.

L'adoption, mercredi, par la commission d'enquête, du volumineux rapport rédigé par sa présidente, Mme Anselmi (approuvé par trente-quatre voix sur quarante), avait mis M. Longo dans une situation délicate. Ce rapport (dont la première mouture avait été publiée par la presse italienne voici quelques semaines, et dont nous avons donné de larges extraits dans *Le Monde* daté du 27-28 mai) confirmait en effet l'authenticité des listes d'appartenance à la P2. Mais M. Longo avait espéré, jusqu'à la dernière minute, que l'ouverture d'une crise gouvernementale lui éviterait de devoir remettre sa démission.

Au cours d'une réunion de la direction de son parti, M. Longo a déclaré qu'il se résignait à cette extrémité, *« afin de sauver une politique juste, et d'éviter de mettre le gouvernement Craxi en difficulté »*. En d'autres termes, tout en proclamant son innocence, il entend présenter sa démission comme un *« sacrifice »* à la première expérience d'un gouvernement à direction socialiste en Italie. Il n'en demeure pas moins secrétaire général du PSDI, et, à ce titre, il participera aux entretiens des chefs de parti de la majorité.

Quant aux directions des autres partis, elles semblent pour l'instant souhaiter prendre leur temps avant de décider ce qu'il adviendra de certains de leurs membres impliqués dans le scandale de la loge P2, et assumant encore des fonctions de grands commis de l'Etat. Le PCI et l'extrême gauche demandent, pour leur part, l'extension de l'enquête aux sphères supérieures de la loge – la *« seconde pyramide »*, selon les termes du rapport Anselmi, – qui seraient composées de personnalités de premier plan.

PHILIPPE PONS.

Pologne

LES RAPPORTS ENTRE LE POUVOIR ET L'OPPOSITION

La direction clandestine de Solidarité a refusé l'impunité proposée par les autorités contre une renonciation à toute activité

Le procès de quatre anciens dirigeants du KOR (Comité de défense des ouvriers) devait s'ouvrir, vendredi 13 juillet, à Varsovie. Ils sont accusés d'avoir voulu renverser par la violence le régime de la Pologne. Les autorités avaient proposé aux quatre détenus, ainsi qu'à sept autres dirigeants de l'opposition, une libération à condition qu'ils acceptent de quitter le pays pour quelques années. Les accusés ont refusé et exigé d'être jugés.

Dans le dernier bulletin publié le 10 juillet par la commission de Solidarité clandestine (TKK), M. Zbigniew Bujak, principal animateur de ce mouvement, a indiqué que le gouvernement avait offert, en mai dernier, l'impunité aux militants clandestins du syndicat dissous contre un engagement de l'opposition de ne pas avoir d'activité politique pendant deux ans et demi. M. Bujak révèle que les négociations commencées à l'automne dernier pour régler, sans procès, le sort des onze dirigeants de l'opposition avaient débouché sur des propositions concernant *« toute l'opposition dans le pays »*.

La TKK a refusé cette proposition, transmise par l'intermédiaire de l'Eglise et d'anciens conseillers de Solidarité. *« Ni les onze ni la TKK*, a indiqué M. Bujak, *ne sont intéressés par des négociations qui ne concernent que leur sort individuel, et les seules conditions acceptables* [pour sortir de la clandestinité] *impliquent un retour au pluralisme syndical et l'élaboration d'un statut de prisonnier politique. »*

Après l'échec de ces négociations, le procès des dirigeants du KOR sera aussi celui de Solidarité, car les accusés ont tous été militants du syndicat, estime M. Bujak. Les militants du KOR, affirme-t-il, *« se trouvent actuellement dans la position des* [dissidents soviétiques] *Soljenitsyne, Sakharov et Boukovski, qui ont tant fait pour que le monde comprenne l'essence du communisme »*.

Il apparaît ainsi à la veille du procès du KOR que le régime du général Jaruzelski a mené ces derniers mois une vaste offensive pour se débarrasser *« en douceur »* de l'opposition, en la contraignant au silence, et sans laisser le moindre espoir quant à une ouverture sur le plan des libertés syndicales. La situation est *« bloquée »*, estime en conclusion M. Bujak, qui se déclare pourtant convaincu que *« Solidarité ne peut perdre après avoir survécu au pogrom »* et que *« sa génération abolira le système communiste pour en édifier un nouveau »*.

Grande-Bretagne

Un « savon » pour Mme Thatcher

L'anecdote est cruelle : pour illustrer un éditorial au vitriol contre Mme Thatcher et ses méthodes de gouvernement, le grave hebdomadaire britannique *The Economist* a ressorti une couverture prévue pour le lendemain des élections du 9 juin 1983 en cas de défaite conservatrice. La direction l'avait rangée dans les cartons puisque le scrutin s'était soldé par un raz de marée tory à la Chambre des communes. Elle l'a exhumée parce qu'elle lui paraissait de nouveau parfaitement en situation : Mme Thatcher est en train de glisser sur une peau de banane.

Malgré un ton toujours serein, *The Economist* n'a pas pour habitude d'édulcorer ses opinions et il ne s'est jamais privé de distribuer des conseils à tous les gouvernements. Mais, dans son dernier numéro, il ne mâche vraiment pas ses mots : *« Le deuxième gouvernement de Mme Thatcher est en passe de devenir le plus nul depuis la guerre. Les ratés, les erreurs, les négligences qui ont caractérisé sa première année ont mis en difficulté les ministres vis-à-vis des paysans, des mineurs, les lords, des autorités locales, les partenaires de la CEE et même des financiers de la City. »* Et l'hebdomadaire ajoute une comparaison, personnellement blessante pour Mme Thatcher, avec le dernier gouvernement de M. Harold Wilson et surtout avec celui de M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur, qui est pour la « dame de fer » l'incarnation honnie du compromis et de la faiblesse.

Cette attaque en règle, à peine tempérée par un satisfecit accordé à la stratégie générale du cabinet, n'est pas lancée à la légère. Les arguments ne manquent pas pour étayer la thèse de la paralysie gouvernementale. La grève des mineurs dure depuis plus de quatre mois et les dockers viennent de cesser le travail à leur tour, comme ils le font d'ailleurs chaque année au moment où des millions de Britanniques s'apprêtent à prendre le bateau pour passer leurs vacances sur le continent. La Chambre des lords, pourtant bastion du conservatisme, a refusé d'annuler les élections locales qui auraient permis à Mme Thatcher de liquider les conseils des grandes métropoles dominés par les travaillistes. Les députés grognent parce que l'accord réalisé à Fontainebleau sur la contribution britannique au budget communautaire n'est pas aussi avantageux qu'ils le souhaitaient. La dénationalisation de sociétés exploitant le pétrole de la mer du Nord se heurte aux ambitions d'un groupe trop puissant. Un projet de réforme de l'état-major des forces armées soulève les protestations des commandants en chef des trois armes. La livre chute, les taux d'intérêt grimpent, la masse monétaire augmente plus vite que prévu, faisant resurgir le spectre de l'inflation. Libyens et Nigérians sont venus narguer la police de Sa Gracieuse Majesté au mépris de toutes les règles internationales.

On pourrait multiplier à loisir les exemples. Mais ce sentiment d'impuissance, qui tient largement au fait que la réussite semble avoir abandonné le premier ministre, date paradoxalement du lendemain de son triomphe de 1983. Mme Thatcher n'a pas su ou voulu profiter alors des possibilités que lui donnait l'élection d'une « chambre introuvable ». A-t-elle été grisée par son succès ou s'est-elle endormie sur ses lauriers ? A-t-elle cru à son propre mythe, pensant qu'il lui suffirait de parler pour que ses amis obéissent, ses adversaires se taisent et ses alliés s'inclinent ?

Le « savon » passé par *The Economist* pourrait être salutaire. L'occasion de relancer l'action gouvernementale se présentera avec le remaniement prévu pour l'automne. A condition toutefois que Mme Thatcher accepte de s'entourer de personnalités véritablement représentatives de tous les courants conservateurs, et non de simples courtisans sans expérience, et surtout qu'elle daigne les écouter, même si elles ont l'audace de ne pas être toujours de son avis.

DANIEL VERNET.

Belgique

Le gouvernement doit se prononcer sur l'extradition de deux militants basques

De notre correspondant

Bruxelles. – Le sort de deux militants basques, dont l'Espagne réclame l'extradition, embarrasse le gouvernement belge. Ces militants, MM. Ormaza et Artache, ont été arrêtés le 29 octobre 1983 près d'Anvers, en possession de cartouches de guerre. Ils ont purgé leur peine de prison et leur sort dépend maintenant des autorités belges.

Il y a trois solutions : les extrader en Espagne, les expulser vers un autre pays ou leur accorder le droit d'asile en Belgique. Cette dernière éventualité a déjà été rejetée par Bruxelles. En outre, les deux Basques n'en ont pas fait la demande.

Les autorités espagnoles accusent les deux militants d'avoir participé à une attaque de banque en Espagne en janvier 1979, à une prise d'otage le mois suivant et à d'autres activités criminelles. Leurs avocats dénoncent la faiblesse des charges, qui, à leurs yeux, ne sauraient justifier une extradition.

Le gouvernement de Bruxelles ne souhaite pas livrer ces militants à la justice espagnole. Mais il semble qu'aucun pays, même en Amérique latine, ne soit prêt à les recevoir. L'un des avocats a suggéré une solution : aux termes d'une convention passée avec la Belgique, la France ne peut refuser de les accueillir, dit-il. Après tout, soutient-on ici, les deux militants venaient de France. Ayant commis un délit en Belgique, ils ont accompli leur peine. N'est-il pas logique de les renvoyer dans le pays d'où ils sont venus ?

J. W.

Tribune internationale

AVANT LE PROCÈS DU KOR

Les étrangetés de l'acte d'accusation

par KRZYSZTOF POMIAN (*)

C'EST un bien étrange procès qui s'ouvre le 13 juillet à Varsovie. Sur le banc des accusés, quatre personnes : Jacek Kuron, historien, cinquante ans ; Adam Michnik, historien, trente-huit ans ; Zbigniew Romaszewski, physicien, quarante-quatre ans ; Henryk Wujec, physicien, 43 ans. L'inculpation est des plus graves : préparatifs en vue de commettre le crime consistant en une entente avec d'autres personnes afin d'abolir l'indépendance de la Pologne, de renverser par la violence le régime ou d'affaiblir le potentiel défensif de la République populaire de Pologne (article 128, alinéa 1 en liaison avec l'article 123 du code pénal polonais). Peines prévues : un à dix ans de privation de liberté.

Mais on a beau lire et relire les dix-neuf feuillets de l'acte d'accusation, rien de ce qui y est imputé aux inculpés ne tombe sous le coup des articles du code invoqués par le colonel Kubala, procureur du parquet militaire général. Les seuls faits qu'on trouve dans ce texte ont trait aux activités du Comité d'autodéfense sociale KOR (KSS-KOR) issu, en septembre 1977, du Comité de défense des ouvriers (KOR) créé un an plus tôt. Ecoutons le procureur :

« L'activité poursuivie par les inculpés dans le cadre du KSS-KOR et de ses annexes se concentrait autour de la réalisation pratique de la doctrine de l'auto-organisation de la société, *présentée en tant que solution de rechange à l'ordre* social existant en Pologne et au système d'institutions politiques qui en découle. Les inculpés se sont surtout attachés à indiquer les moyens indispensables pour atteindre cet objectif. Le catalogue de ces moyens se modifiait en fonction de la situation dans le pays et, en tout cas, les inculpés, depuis 1981, proclamaient ouvertement la nécessité de renverser le *régime de laPologne ainsi que la nécessité de l'emploi de la* force et de la violence. »

Cet extrait est essentiel, car il est le seul à imputer aux inculpés un acte susceptible, à première vue, d'être visé par les articles 128, 1 et 123 du code pénal, mais il comporte au moins trois aveux de taille. Le premier, c'est que avant 1981, les inculpés n'ont rien fait qui puisse tomber sous le coup de ces articles. Le deuxième c'est que, même après cette date, ils n'ont fait, toujours selon le procureur, que* « proclamer ouvertement la nécessité de renverser le régime », etc. *Or, entre* « proclamer la nécessité » *de quelque chose et* « faire des préparatifs à une entente » *en vue de réaliser ce quelque chose, il y a une différence reconnue même par le code pénal polonais. Un troisième aveu est contenu dans la formule énigmatique* « depuis 1981 », *dont le flou doit cacher le fait que le procureur vise la période d'après le 13 décembre 1981, quand le KSS-KOR n'existait plus — il s'était dissous en septembre 1981 — et quand trois parmi les inculpés étaient internés et, partant, ne pouvaient agir. Zibgniew Romaszewski, le seul à être resté en liberté après le coup de force du général Jaruzelski, a déjà été condamné pour ses activités clandestines à quatre ans et six mois de prison. On notera, par ailleurs, que le procureur évite ici toute référence précise à une date, un fait ou un texte.

L'acte d'accusation consacre de longs développements à démontrer que le KSS-KOR a été une association clandestine et criminelle. Ainsi, le procureur affirme qu'elle avait un* « centre de décision » *informel, voire un* « groupe dirigeant ». *Mais c'est lui-même qui constate un peu plus loin que* « les décisions concernant l'activité du KSS-KOR à caractère public ou politique — surtout en ce qui concerne les actions spectaculaires — étaient prises lors de réunions auxquelles participaient tous les membres de l'association, signataires de la résolution du 29 septembre 1977. Ces décisions étaient prises après avoir été discutées et votées ». *Comment concilier cette phrase avec la suivante :* « Les réunions des membres du KSS-KOR se tenaient selon les règles de la conspiration », *qu'au demeurant rien n'étaye ?

Une réelle popularité

D'autre part, l'acte d'accusation passe sous silence l'essentiel de l'activité du KSS-KOR, qui était l'aide aux ouvriers victimes de la répression et de l'arbitraire, et dont s'occupait le bureau d'invervention dirigé par Romaszewski. Car ce dernier est inculpé pour la période allant de février 1981 à août 1982. Cela permet d'éliminer du procès l'évocation du travail accompli par le bureau d'intervention entre septembre 1977 et février 1981. (A partir de cette date, ce bureau était rattaché à Solidarité et son existence était donc parfaitement légale.) Bref, le procureur tend à négliger les activités publiques du KSS-KOR, qui ne tombaient pas sous le coup de la loi, ou à les présenter comme la simple couverture d'une prétendue entente clandestine et criminelle. Comme les arguments supposés prouver la réalité d'une telle entente relèvent tous de l'expression des opinions politiques et de rien d'autre, on ne peut que conclure qu'elle n'est qu'une fiction, un phantasme du colonel Kubala.

Le général Jaruzelski et son entourage semblent être pleinement conscients que l'acte d'accusation contre les quatre membres de l'ex-KSS-KOR n'est pas défendable au regard de la loi polonaise même. Aussi ont-ils fait leur possible pour éviter le procès, en gardant les accusés en prison comme otages et monnaie d'échange. Le procureur a terminé son œuvre le 27 septembre 1983. Mais il a fallu que, en juin dernier, Jacek Kuron menace de commencer une grève de la faim si la date du procès n'était pas fixée pour que les autorités se résignent à le faire. Le 13 juillet commence donc à Varsovie ce procès, craint par le pouvoir, qui en est l'instigateur, et réclamé par les accusés, qui peuvent revendiquer la tête haute leurs positions morales et politiques, et qui jouissent d'une réelle popularité auprès d'une fraction importante de l'opinion polonaise. C'est pourquoi le régime vient de sortir de son arsenal de propagande l'arme dont il s'est déjà servi à maintes reprises dans des moments difficiles : l'antisémitisme. Un journaliste qui s'est déjà fait connaître dans cette spécialité en 1968 a ouvert il y a quelques jours une nouvelle saison de la chasse aux* « franca-maçons » *et aux* « sionistes ». *Inutile de souligner que l'ex-KSS-KOR en était, selon lui, un repaire trop longtemps toléré (le Monde du 7 juillet).

En choisissant l'été pour ouvrir ce procès, les gouverneurs militaires de la Pologne tablent sur la fatigue de l'opinion internationale. Et sur les vacances. Il faut donc que la vigilance ne se relâche pas et que les jours du procès soient ceux des manifestations de solidarité avec les accusés et, à travers eux, avec l'opposition démocratique polonaise qui continue sa résistance pacifique à l'oppression.

(*) Historien et philosophe polonais résidant en France ; membre du Comité contre les procès de Varsovie.

EUROPE

URSS

Moscou essaye de renforcer l'unité du camp socialiste

De notre correspondant

Les secrétaires à l'idéologie des partis communistes au pouvoir (à l'exception des Chinois, des Albanais et des Yougoslaves) se sont réunis à Prague, mercredi 11 juillet. La conférence était consacrée aux questions internationales et idéologiques. Le discours de clôture dont la teneur n'a pas été publiée a été prononcé par M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du Parti tchécoslovaque, considéré comme un « dur ».

Moscou. – L'intensification des contacts entre les partis frères est perceptible depuis que M. Constantin Tchernenko a succédé au Kremlin à Youri Andropov. Ayant rassemblé le lendemain même des obsèques ses pairs du pacte de Varsovie, le nouveau secrétaire général les a convoqués quatre mois plus tard pour un sommet du COMECON. L'essentiel de cette activité vise à resserrer les liens entre les partis communistes et d'abord entre ceux qui sont au pouvoir. Les terrains d'action ne manquent pas : l'économie, par l'intermédiaire du COMECON : la défense, par le biais du pacte de Varsovie l'idéologie aussi, car M. Tchernenko s'y intéresse particulièrement. Dans une ambiance internationale marquée par des polémiques de plus en plus vives entre le Kremlin et les Occidentaux, Etats-Unis en tête, et par le désir manifeste des vieux dirigeants soviétiques de faire prévaloir à nouveau l'« *esprit de forteresse* », le but ultime a été dévoilé dans la *Pravda* du 27 juin par le secrétaire général du PC canadien : la convocation d'une nouvelle conférence mondiale des PC.

Quinze ans après le dernier sommet mondial de ce genre, l'idée de célébrer à nouveau l'unité des PC du monde entier peut paraître désuète. Mais si la *Pravda* a prêté ses colonnes au PC canadien, c'est que les dirigeants soviétiques sont au moins intéressés à lancer un ballon d'essai.

Le désir de récupérer les brebis égarées du mouvement communiste et ouvrier international s'est également manifesté dans les rapports du PC soviétique avec les partis frères du monde capitaliste. L'esprit de conciliation de l'URSS était patent au lendemain de la mort d'Enrico Berlinguer, lorsque le Kremlin a dépêché aux obsèques M. Mikhaïl Korbatchev, qui passe pour le numéro deux du Parti. Le souci de trouver un interlocuteur idéologiquement fiable s'est traduit, dans le cas de l'Espagne, par les encouragements aux scissionnistes de M. Ignacio Gallego.

Souveraineté limitée

Reste le cas de la Chine, avec laquelle la normalisation ne progresse décidément pas, en dépit de quatre séries de négociations en dix-huit mois. Venu début juillet à Moscou pour rendre la visite effectuée en septembre dernier à Pékin par son collègue soviétique, M. Mikhaïl Kapitsa, le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen y a eu « *un échange d'opinions sur les problèmes internationaux et certains aspects des relations soviéto-chinoises* » qui n'a pas permis de surmonter le blocage. Mais le fait même qu'il ait effectué son déplacement comme prévu semble indiquer que le camouflet soviétique de la mi-mai n'était qu'un incident de parcours : Moscou avait alors reporté, avec un préavis de vingt-quatre heures seulement, le voyage que devait faire en Chine le premier vice-premier ministre, M. Arkhipov. Les efforts de normalisation continuent à se heurter aux « *trois obstacles* » soulevés par la Chine (concentration de troupes soviétiques à la frontière, soutien à la politique cambodgienne du Vietnam, intervention de l'URSS en Afghanistan). Et la revue soviétique *la Vie du Parti* a clairement indiqué qu'une éventuelle amélioration des rapports, même si elle touchait, ce qui est improbable, au domaine politique, reste impensable dans celui de l'idéologie.

Pour exercer pareil dogmatisme, les alliés européens de l'URSS sont un terrain de prédilection. En célébrant, le 17 avril dernier, le quinzième anniversaire de la mise à l'écart d'Alexandre Dubcek, la *Pravda* a réaffirmé avec solennité la « doctrine Brejnev » de la souveraineté limitée : « *La communauté des pays socialistes n'a pas laissé et ne pouvait en aucun cas laisser la Tchécoslovaquie dans le malheur : elle a apporté son aide internationaliste fraternelle* », écrivait M. Piotr Fedosseyev, l'un des vice-présidents de l'Académie des sciences de l'URSS.

Moins d'un mois plus tard, Moscou décidait de mettre à l'épreuve cette solidarité en proclamant son refus de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles. Les réactions dans les milieux sportifs est-européens ne laissent aucun doute sur l'impopularité de la décision soviétique. Si certains, comme les Cubains, ont attendu jusqu'au dernier moment pour dénoncer à leur tour l'« *hystérie anticommuniste* » des organisateurs des Jeux, la Roumanie a, une fois de plus, fait cavalier seul en décidant d'envoyer ses sportifs à Los Angeles.

Pourtant le président roumain a aussi tempéré ses positions : il s'est félicité, devant le comité central de son parti, de son séjour à Moscou, et le journal *Soviet- skaïa Rossia* a pu longuement citer, le 8 juillet, un article de la revue roumaine *Era socialista* qui tient « *l'étroite amitié avec les pays socialistes* » pour l'« *orientation fondamentale* » du PC roumain.

Il est vrai que, dès le mois de mars, le Kremlin avait chargé le parti tchécoslovaque de critiquer Bucarest-la-rebelle, Budapest aux options économiques trop originales au goût de M. Tchernenko et Berlin-Est, soucieuse de maintenir ses rapports privilégiés avec l'« *autre Allemagne* ». La réponse hongroise, publiée également à Berlin-Est, avait suscité une réplique cinglante de M. Oleg Rakhmanine, qui, sous un pseudonyme transparent, réaffirmait dans la revue *Questions de philosophie* la primauté absolue du « *centre* » moscovite sur la « *périphérie* »...

(*Intérim.*)



AFRIQUE

Etre jeune au Maghreb

IV. – Tunisie : intégristes en « jeans »

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Grande inconnue de demain, la jeunesse maghrébine est une force explosive. Dans un premier article, Paul Balta a analysé les causes de son malaise, puis Jean de la Guérivière et Nicolas Beau ont décrit la vie des jeunes en Algérie et au Maroc (*le Monde* des 10, 11 et 12 juillet).

Tunis. – « *Notre taux de croissance démographique est encore très élevé* (2,60 %) *mais moins qu'au Maroc et en Algérie*, nous dit le directeur d'un grand quotidien de Tunis. *Nous, nous ne sommes pas engagés sans le dire dans une compétition pour avoir la plus forte population du Maghreb, rivalité qui a des explications politiques, mais qui comporte des risques pour les intéressés.* »

Ici, le planning familial existe depuis vingt ans. Autorisé, l'avortement est pratiqué dans les villes. Avec une population estimée à 7 millions d'habitants, la petite Tunisie se place loin derrière le Maroc et l'Algérie, qui dépassent chacun largement les 20 millions. La pyramide des âges y est cependant identique. La moitié de cette population a moins de 20 ans. Les jeunes âgés de 15 à 25 ans sont environ 1 700 000, alors que l'ensemble de la population active, y compris dans l'agriculture, ne dépasse pas le million et demi.

La part allouée à l'éducation nationale et à d'autres départements au titre de la formation représente plus de 30 % du budget de l'Etat et plus de 8 % du produit national brut. L'école n'est pas obligatoire, mais plus de 90 % des enfants y vont, plus ou moins durablement. Les effectifs du primaire sont de 1 300 000 et ceux du secondaire de 800 000. Plus de 26 000 candidats se sont présentés cette année au baccalauréat (*16 000 en sciences, 10 000 en lettres*) contre 20 000 en 1983.

« *Le problème*, nous dit un universitaire, *est qu'on a de plus en plus de mal à faire cueillir des olives à des diplômés. Trop de jeunes ne sont intéressés que par des emplois de bureau. Chaque année 90 000 jeunes débouchent sur le marché du travail. Le budget de 1984 prévoit seulement 42 000 créations d'emplois, dont 10 000 dans l'administration. Un chômeur analphabète est un « pauvre type ». Un chômeur instruit devient un loup.* »

Il y a quatre ans déjà, un autre universitaire écrivait, dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* : « *Il y a un décalage croissant entre les aspirations des jeunes et les possibilités d'insertion dans le circuit productif (...). La stratégie « de croissance rapide », préconisée par M. Nouira à la suite de la politique économique dirigiste prônée par M. Ben Salah, s'est accompagnée d'une série de transformations qui ont affecté le corps social tout entier.* »

Depuis 1982, année charnière ayant révélé la fragilité de l'économie tunisienne, les choses ont empiré : mévente des phosphates et des textiles, mauvaises récoltes (sauf pour les agrumes et les olives, qui trouvent difficilement preneur malgré leur qualité), baisse du tourisme européen. L'hôtellerie, les banques et l'administration, qui ont fait le plein de leurs effectifs dans les années 70, offrent moins de débouchés. L'émigration vers la Libye et l'Europe occidentale a cessé.

L'expatriation, les faibles salaires – *surtout pour les femmes* – dans une industrie textile souffrant maintenant du protectionnisme européen, « *c'était un moindre mal qui a permis de parer au plus pressé* », dit-on dans l'entourage du premier ministre. « *Il faut créer de nouveaux emplois, mais ailleurs qu'à Tunis, grâce à la décentralisation industrielle par la relance de la petite entreprise familiale. Entre la date de création d'un Fonds national de promotion de l'artisanat et des petits métiers, en 1981, et septembre 1983, 3 400 dossiers ont été déposés près des banques et 2 000 agréés.* »

La réalité, hors des chiffres rassurants des dossiers ministériels, saute aux yeux, même en plein centre de la capitale. Sous les ficus de l'avenue Bourguiba, les marchands de fleurs alternent avec les kiosques offrant tous les journaux d'Europe et les livres de poche français, de Montaigne aux collections érotiques. Dans les restaurants, des crieurs offrent de table en table la presse parisienne du jour. Image d'une certaine Tunisie, douce, cosmopolite et tolérante.

Mais, sur les trottoirs, passe et repasse le flux des jeunes hommes désœuvrés à la recherche d'une improbable aventure. « *Je fais du business* », telle est invariablement la réponse à la question du rare touriste qui accepte d'engager la conversation. Au mieux, il s'agit de chewing-gum ou de cigarettes. « *Il y a quelques années, pouvoir consommer seule à la terrasse d'un café était un privilège que la Tunisienne partageait avec bien peu de sœurs arabes*, dit une jeune femme. *Maintenant, se montrer seule dans un lieu public est devenu une épreuve. On sent dans la rue une vulgarité de comportement, une agressivité latente qui sont des phénomènes nouveaux.* »

Femmes « enracinées »

Seule formation à avoir une préoccupation culturelle, le Mouvement de la tendance islamiste (MTI) prétend apporter la réponse à la question : Comment être à la fois une femme moderne et bien dans sa peau ?, « enracinée » selon l'expression qui revient toujours dans les propos des intégristes.

En Tunisie, ceux-ci ne tiennent pas tous un discours rétrograde au sujet de la condition féminine. Quelque chose a changé depuis que les Frères musulmans s'opposaient à l'émancipation voulue par le président Bourguiba. « *Les islamistes tunisiens, ou du moins certains d'entre eux, sont uniques en ce sens qu'ils épousent la société moderne mais en lui donnant une touche religieuse* », nous dit un professeur qui, au contact des étudiantes, a découvert comment certaines avaient appris à « *être bien dans leur corps sous le voile, au volant d'une voiture ou penchées sur le microscope d'un laboratoire de recherche* ».

En fait, les jeunes Tunisiennes se partagent en deux courants. Les unes ont adopté le modèle occidental ; les autres se demandent si ce modèle n'est pas un leurre et si, une fois le Combattant suprême disparu, le salut ne sera pas dans l'islam traditionnel. Il y a peu, la femme d'un intégriste incarcéré a développé dans l'hebdomadaire indépendant *Réalités* la thèse selon laquelle la bigamie est peut-être préférable, malgré les apparences, à la monogamie qui provoque l'adultère et le divorce en cas de frigidité ou de stérilité.

Rien de plus faux que le cliché du Frère musulman enturbanné et tout juste bon pour la récitation mécanique du Coran. D'abord, en ce qui concerne l'apparence, le jeune islamiste est souvent barbu, mais il ne répugne nullement à porter des jeans. Fascination de l'Occident, mais aussi rejet de l'objet de la quête s'il est impossible à atteindre, toute l'ambiguïté de certains comportements est révélée par l'accoutrement de ces jeunes dévôts en pantalon de cow-boy qui se montrent les plus endiablés des footballeurs au cours des matches organisés entre équipes constituées par des mosquées.

« *Le mouvement islamiste est d'abord et avant tout un mouvement de la jeunesse lettrée, et c'est principalement le milieu scolaire et universitaire qui lui sert de centre de propagation et de base d'appui* », écrit M. Hermassi, professeur à l'université de Tunis, dans un article sur « La société tunisienne au miroir islamiste » publié par la revue *Maghreb-Machrek*.

Deux faits ont frappé le sociologue :

« – *Participation massive des femmes, phénomène doublement paradoxal étant donnée l'absence de participation féminine à la vie syndicale et la réputation antiféministe de l'idéologie islamique ;*

« – *Forte concentration sur les côtes méditerranéennes et à Tunis, manifestation moindre dans le Centre et le Sud, très faible dans le Nord-Ouest (...). Le Centre et le Sud ont été traditionnellement associés, aux yeux des forces de l'ordre, à la fronde youssefiste* » (1).

Pour son étude, M. Hermassi a interrogé un échantillon d'islamistes représentatifs. Il a constaté que la grande majorité était issue de couches pauvres : 21 % de fils de cadres modestes ; 46 % d'enfants d'ouvriers urbains ou agricoles ; 29 % de natifs de familles « sinistrées » (père décédé ou en chômage prolongé).

Le paradoxe est que la démocratisation de l'enseignement a permis à ces jeunes d'accéder à l'université alors qu'ils ont « *la conscience aiguë, désormais, de l'impossibilité de faire partie de l'élite* », même à force de travail, en raison de la crise économique.

M. Hermassi avait également souligné la forte concentration d'islamistes parmi les étudiants en sciences. Pourquoi cela, lui avons-nous demandé, alors qu'on s'attendrait que les études littéraires incitent davantage à la réflexion sur les faits de société et à la contestation ? Parce qu'on devient islamiste dès le lycée, constate M. Hermassi. « *L'encadrement islamique est très sérieux et ne vise pas les imbéciles. Le jeune islamiste, pris en main, s'applique à ses études ; il obtient les meilleures moyennes et se retrouve tout naturellement là où lasélection est la plus forte.* »

Le microcosme universitaire

Il y a actuellement quelque 40 000 étudiants tunisiens. L'état d'esprit de cette minorité n'est pas nécessairement celui de la jeunesse en général, soulignent non sans raison les milieux gouvernementaux, sachant qu'un vent de fronde souffle sur les campus. Mais la situation se présente-t-elle sous un jour plus favorable ailleurs ? Par exemple, dans ces îlots suburbains où s'organisent les islamistes, jusqu'à contrôler l'accès et la sortie de tout visiteur étranger intéressé par ces véritables cités dans la cité, avec leurs réseaux d'information et de mobilisation ?

Depuis plus de dix ans, l'Union générale des étudiants tunisiens est en sommeil. Ceux qu'on appelle ici les « régimistes » ne se manifestent guère lors des campagnes pour l'élection des délégués étudiants aux conseils de faculté.

Islamistes et gauchistes occupent le devant de la scène, à égalité de représentants en droit et en lettres. Sur 4 000 ou 5 000 étudiants d'une faculté, il suffit de quelques centaines de voix pour être élu, du fait de l'abstention d'une majorité qui se tiennent à l'écart des joutes, mais suivent passivement, pour éviter les « histoires », quand un mot d'ordre de grève est lancé.

Ces silencieux réprouvent sans doute certains excès sur les campus, mais pas au point de rejoindre l'organisation des étudiants socialistes destouriens, qui n'a plus de bureau dans les facultés en raison de l'hostilité rencontrée. De même, chercherait-on en vain dans les lycées une antenne de l'Organisation nationale de la jeunesse scolaire sous la houlette du parti gouvernemental, les lycéens exigeant depuis 1980 un « *syndicat représentatif et autonome* ».

A la Maison du Parti, bloc de béton en face des ministères, une Union tunisienne des organisations de jeunesse (UTOJ) regroupe les étudiants et lycéens destouriens et quelques autres mouvements : jeunesse féminine, scouts, auberges de la jeunesse. Son secrétaire général, M. Mohamed Ben Saâd, nous reçoit, le numéro d'un hebdomadaire français consacré à la jeunesse posé sur son bureau. « *Moi aussi, je m'intéresse à vos problèmes* », dit malicieusement cet homme affable et sans prétention en qui on a beaucoup de mal à reconnaître le « fasciste » dont parlent ses ennemis. Très à l'aise pour montrer les différentes publications pour jeunes dépendant de son administration, M. Ben Saâd ne cherche pas à nous abuser sur l'importance réelle de son rôle.

Selon un sondage publié par *Réalités*, sur 100 jeunes Tunisiens, 27 % s'intéressent *beaucoup* à la politique, 45 % *pas trop*, 28 % *pas du tout*. « *Il ne se reconnaissent plus dans le langage des partis. Faute de thèmes intégrateurs comme autrefois le nationalisme, ils se marginalisent. Seuls les islamistes apportent quelque chose de nouveau.* » Ce constat amer est fait par un militant de gauche. Mais un démocrate peut-il vraiment déplorer le manque d'aptitude du « parti unique de fait » à embrigader la moitié de la population ?

FIN

(1) *Référence à Salah Ben Youssef*, ancien secrétaire général du Neo-Destour et adversaire de M. Bourguiba avant l'indépendance.

Les deux ailes désertiques

Si la Libye et la Mauritanie – les deux ailes désertiques du Maghreb – ont en commun d'être de vastes étendues abritant de faibles populations (contrairement à leurs voisins) d'origine nomade, elles sont, en *revanche, assez différentes* l'une de l'autre.

La sécheresse, le nomadisme encore vivace, des structures sociales *archaïques* (2 % seulement des enfants de *haratine* – esclaves affranchis – vont à l'école), les retombées d'une guerre ruineuse contre le Front Polisario, et les faibles moyens de l'Etat, font que la Mauritanie n'a pas d'université et que la scolarisation ne dépasse pas 27 % du nombre des enfants. L'agitation scolaire en 1979-1980 avait été surtout le fait des communautés noires qui réclamaient la reconnaissance de leurs langues nationales. Après une accalmie, elle a repris cette année, y compris chez les Maures, les lycéens réclamant de meilleures conditions de travail et une démocratisation de la vie politique. Nouakchott, la capitale, regroupe désormais plus d'un quart de la population : la délinquance juvénile y a fait son apparition, et le chômage y sévit.

La Libye du colonel Kadhafi a, elle, choyé ses jeunes, bien ignorés du régime du roi Idriss. Les résultats du plan quinquennal 1976-1980 montrent que les élèves du primaire et du préparatoire sont passés de 650 000 à 750 000, ceux du secondaire de 17 000 à 66 000, ceux du technique de 3 700 à 8 000, le nombre des étudiants doublant pratiquement : de 13 000 à plus de 25 000. Le régime a surtout cherché à faire évoluer les mentalités par diverses réformes, dont la suppression de la dot, et en favorisant l'émancipation des jeunes filles.

Jusqu'à récemment, la jeunesse a été le meilleur soutien du « guide de la révolution ». Mais, ainsi qu'en témoigne l'exécution, il y a quelques semaines, de deux étudiants, la situation a commencé à se dégrader avec le durcissement idéologique de la Jamahiriya et la militarisation des grandes classes du secondaire et de l'université, au nom de la défense du pays, mais en réalité pour mener à bien la guerre du Tchad et servir les ambitions du colonel Kadhafi.

P. B.



Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU PS

Le CERES estime que le pouvoir doit rompre avec sa pratique politique actuelle

L'éditorial que signe M. Didier Motchane, l'un des dirigeants du CERES, dans le revue *En Jeu* illustre en demi-teinte l'infléchissement de la critique du CERES à l'égard de la politique du gouvernement. Si le CERES estime toujours que, à terme, la politique économique suivie par M. Jacques Delors ne prépare pas le redressement économique et industriel de la France, l'« *électrochoc* » qu'avait demandé M. Jean-Pierre Chevènement devant le comité directeur du PS (*le Monde* du 5 juillet) ne se résume pas à la mise en œuvre d'une politique économique « alternative ».

Pour la direction du CERES, la lutte contre le *chômage (notamment par la relance de l'investissement public)* demeure une condition *sine qua non* de la victoire en 1986 — perçue comme très difficile, — mais la rupture souhaitée avec l'actuelle pratique gouvernementale doit être, avant tout, *politique*.

Le changement de gouvernement, souhaité au CERES comme dans le reste du PS, n'est qu'une étape. La constitution d'un gouvernement élargi à des personnalités extérieures à l'actuelle sphère gouvernementale en est une autre. La remobilisation *de la gauche et de son électorat passe aussi*, selon cete analyse, par une rupture avec l'« opacité » actuelle de la pratique du pouvoir au plus haut niveau de l'Etat.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

« Une démission idéologique et morale »

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du Parti socialiste et animateur du CERES, tire les leçons, dans l'éditorial du numéro d'été (juillet-août) de la revue *En Jeu*, des élections européennes et de la manifestation organisée, le 24 juin, par les défenseurs de l'école privée. Il écrit notamment : « *Les Français se sentent peu gouvernés ; la gauche donne l'impression de ne plus croire à ses propres valeurs.*

» *C'est le résultat de la surenchère à l'égard de la droite dans laquelle elle s'est engagée.* (...) *Le Parti socialiste est la première victime de ces restructurations culturelles : après avoir accepté de dire constamment* amen *à Delors, le voici tout marri de n'avoir pu récuser Savary. Mais comment prendre efficacement la défense de l'école publique lorsque l'on prend la tête des contempteurs de la puissance publique ? Et comment faire plier les capitalistes défaillants de Creusot-Loire lorsque l'Etat semble n'avoir nationalisé des entreprises que pour s'y faire oublier ?* »

Pour M. Motchane, « *la politique économique du gouvernement est mal comprise et parfois rejetée par les électeurs de gauche parce que, en renonçant, en fait, à la priorité que la gauche a toujours donnée à l'emploi et à la justice sociale, elle matérialise pour ainsi dire, dans la vie quotidienne et la perception des Français, une sorte de démission idéologique et morale.*

» *Il est vrai*, continue-t-il, *que la politique économique du gouvernement peut se prévaloir de quelques résultats : satisfaisants en ce qui concerne les prix, passables pour le commerce extérieur. Mais il est clair qu'elle prépare le redressement industriel de la France.* (...) *C'est une économie et une société à deux vitesses que la politique actuellement menée est en train d'installer en France.* (...) *En recherchant à tout prix — c'est-à-dire à un médiocre niveau d'activité — le rétablissement des « grands équilibres » (sauf celui de l'emploi !), le gouvernement met la gauche en déséquilibre.*

» *Pourtant, il ne serait question que de poursuivre la même politique en se contentant de mieux l'appliquer et de mieux l'expliquer.* (...) *Dangereuse illusion de croire que l'on pourra, en 1986, rassembler la gauche et diviser la droite en se contentant d'appeler les uns et les autres à défendre les libertés contre Le Pen, sans tout mettre en œuvre pour faire reculer le chômage.* »

M. Motchane conclut : « *Il ne reste pas beaucoup de temps au président de la République pour proposer à la gauche et à son gouvernement de se mettre au service d'une politique de gauche.* »

Par ailleurs, *En Jeu* publie, dans le même numéro, un dossier très critique consacré au journal *Libération*.

LA DISCUSSION INTERNE AU PCF

M. GAYSSOT S'OPPOSE A M. LE PORS SUR LA NOTION D'ÉCONOMIE MIXTE

M. Jean-Claude Gayssot, qui était jusqu'à son entrée au bureau politique du PCF, en février 1982, l'un des responsables de la section économique du comité central, rend compte, dans le numéro de juillet-août d'*Economie et politique*, mensuel économique du PCF, du livre de M. Anicet Le Pors, *Contradictions* (voir *le Monde* du 23 juin). M. Gayssot observe que le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique ne reprend pas, dans ses réflexions, tous les « *progrès réalisés par les économistes* » du PCF. « *Je pense en particulier*, écrit-il, *à cette démarche particulièrement novatrice, visant à infléchir jusqu'à les transformer les critères de gestion, visant à faire de la lutte pour la création d'emplois productifs et utiles l'axe des progrès qui dépasse la fausse alternative : relance par la consommation ou relance par l'investissement.* »

M. Gayssot estime, aussi, que « *l'opinion d'Anicet Le Pors sur le concept d'économie mixte, qu'il rejette, est étonnante. On voit bien la démarche de l'auteur, fidèle à la conception de deux logiques qui s'opposent*, écrit-il. *Mais qu'en est-il du processus de cet affrontement ?* » M. Gayssot rappelle que, dans une conférence le 26 novembre 1982 à l'école des cadres du PCF, M. Georges Marchais s'était prononcé pour « *une économie mixte nouvelle où le secteur public élargi et démocratisé fonctionnera en rapport étroit avec un large secteur privé, où la propriété privée et d'autres formes de propriété seront garanties, où la création de richesses et le recul des gâchis du capital seront systématiquement favorisés* ».

L'idée d'économie mixte avait été développée, d'autre part, par M. François Mitterrand, dans une interview à *Libération* (*le Monde* du 11 mai).

RECTIFICATIF. — M. Max Lejeune (gauche dém.), sénateur de la Somme, a voté pour la question préalable sur le projet de la loi portant statut de la Nouvelle-Calédonie, rejetant ainsi le texte. Il ne s'est pas abstenu contrairement à ce qui était indiqué dans le compte rendu des travaux du Sénat publié par *le Monde* du 12 juillet.

A CLERMONT-FERRAND

Le débat communiste sur les ondes

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Radio-Puy-de-Dôme, station décentralisée de Radio-France, a eu accès, le 9 juillet, à la réunion du bureau de la fédération communiste du département et en a donné un compte rendu pratiquement brut, mercredi 11 juillet, durant près de trois quarts d'heure. M. Jean Vilanova, premier secrétaire fédéral, porté à ce poste en 1982 après un « parachutage » de la place du Colonel-Fabien, où il travaillait au côté de M. Pierre Juquin, reconnaît que des réticences s'étaient exprimées sur le principe même de cette émission et que des appels de protestation ont été enregistrées ensuite à la fédération, mais il juge utile d' « *assumer publiquement* » les questions en débat dans son parti.

Les dix-huit membres du bureau fédéral (la fédération compte deux cent dix cellules et près de trois mille adhérents) n'y sont pas allés de mainmorte. Sur les libertés dans les pays de l'Est : « *Le PCF a perdu depuis longtemps le drapeau de la liberté* » ; « *je déplore que ce soit l'actualité qui nous ait contraints à parler de la Pologne* » ; ou encore : « *le gros problème, c'est tous ces aller-retour, dans nos positions, par rapport aux pays de l'Est, ce qui me fait mettre en question nos propres médias. Il est vital qu'il y ait le pluralisme chez nous.* »

Sur l'effondrement du PCF : « *On a soufflé le chaud et le froid et on a ainsi désorienté notre électorat.* »

Sur le fonctionnement du parti : « *On ne peut plus fonctionner comme ça ; ça va tellement vite, il y a des décisions à prendre à la base ; il faut donc former de nouvelles générations de militants qui prennent leurs responsabilités* » ; « *on ne retrouve pas le débat dans* l'Huma ; « *l'unanimisme qu'on a connu à dans nos congrès a vécu* » ; « *il faut arrêter de penser qu'on a une vie de parti qui tend à la perfection ; ah ! ça, nous n'avons pas peur de discuter pendant des heures, mais, si des gens nous quittent, c'est qu'il existe un décalage.* »

Sur les luttes : « *François Mitterrand est venu en Auvergne et n'a pas dit un mot sur la politique de Michelin. Les travailleurs n'ont pas envie de lutter. Ils ont l'impression qu'on les laisse. Alors les luttes, oui, mais ce qu'on n'a pas fait depuis 1981, comment le faire maintenant avec un parti à 11 % ?* »

Sur M. Georges Marchais : « *On l'a mis à toutes les sauces, présidentielle, européennes, le parti l'a fait parler à Moscou de l'Afghanistan ; il en a trop usé à la télé* » ; « *il faut davantage de pluralisme dans les interventions* » ; « *une question se pose, c'est que Marchais ne passe plus.* » On entendra cette réserve : « *Ce serait trop simple de changer Georges Marchais, ce qui compte, ce sont les orientations politiques.* »

Au milieu de ces interrogations, on a remarqué le cri du cœur d'une enseignante : « *Il n'y a plus de gauche en France. Est-ce qu'on reste l'incarnation de l'image de gauche dans ce pays ? Je vis des contradictions plus possibles. Je ne peux plus les vivre. Mon « truc », je ne le trouve plus dans le gouvernement, et je commence à ne plus le trouver dans le parti.* »

LLIBERT TARRAGO.

M. Mitterrand et la défense des libertés

(*Suite de la première page.*)

Le même jour, au Puy-en-Velay, le président de la République, au terme d'un long plaidoyer en faveur du projet de loi sur l'enseignement privé, avait exprimé l'intention de revenir sur le sujet : « *J'aurai l'occasion d'en parler ailleurs*, avait-il dit. *Je ne serai pas absent de ce débat. Moi aussi, à ma façon, je dirai au pays ce que j'en pense, assuré que, parlant aux Français, ils sont assez nombreux ceux qui ont le scrupule de lire les textes qu'ils contestent, de procéder à leur examen avec raison avant de céder aux fantaisies de leurs passions.* »

La légitimité des projets législatifs du pouvoir et de sa majorité parlementaire ayant été à nouveau mise en cause par les orateurs de l'UDF et du RPR dans le débat de censure qui a eu lieu, mardi 10 juillet, au Palais-Bourbon, et le rythme donné par le Sénat à la session extraordinaire du Parlement confirmant le souci d'obstruction de l'opposition, M. Mitterrand devait prolonger ses propos en s'adressant, directement cette fois, à l'ensemble du pays.

Les circonstances dans lesquelles sa déclaration a été annoncée traduisent clairement sa volonté de solenniser, en la dramatisant quelque peu, la portée de cette adresse à l'opinion publique. Depuis son élection à la présidence de la République, M. Mitterrand n'était intervenu de façon analogue qu'à deux reprises : la première, le 20 septembre 1982, pour annoncer l'envoi de soldats français au Liban ; la deuxième, le 23 mars 1983, après les élections municipales pour exposer la nécessité du second plan de rigueur.

C'est donc la première fois que le président de la République se proposait d'intervenir aussi spectaculairement dans les débats de politique intérieure.

Tout indiquait, quelques heures avant cette déclaration radiotélévisée, que M. Mitterrand voulait le faire dans l'intention d'imposer l'autorité de l'Etat et sa propre légitimité face aux attaques de l'opposition et, par la même occasion, d'en appeler à la mobilisation des forces de gauche contre ce qu'il analyse comme une tentative de déstabilisation des institutions.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Barre talonne M. Chirac.* — Selon un sondage de « *BVA* » publié dans l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 21 juillet, M. Michel Roccard apparaît toujours comme le *meilleur candidat pour représenter la majorité en cas d'élection présidentielle* ». Il devance nettement (avec 40 %) M. Jacques Delors (14 %), M. Mitterrand (12 %) et M. Mauroy (14 %). Pour l'opposition, M. Chirac reste en tête avec 24 %, mais à un point seulement de M. Barre (23 p). Mme Veil obtient 14 % et M. Giscard d'Estaing 11 %. Cette enquête a été réalisée du 23 au 29 juin auprès d'un échantillon de 910 personnes en âge de vote.

Un autre sondage réalisé à la même époque par BVA et portant sur un échantillon national représentatif de 1 730 personnes révèle d'autre part qu'en cas d'elections législatives, la gauche ne recueillerai actuellement que 38 % des suffrages des Français (24 % pour le PS et 10 % pour le PC) contre 56 % aux formations de l'opposition (31 % en RPR, 14 % à l'UDF et 8 % au Front national). En mai le rapport gauche-droite s'établissait à 42,5 % contre 53 %.

Une épreuve de force est engagée entre le Sénat et le gouvernement

Article 29 de la Constitution ; « *Le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre* ». Article 30 : « *Les sessions extraordinaires sont ouvertes et closes par décret du président de la République.* »

MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand ont usé de cette prérogative constitutionnelle. Depuis le 2 juillet, l'Assemblée nationale et le Sénat sont réunis pour débattre de sept projets de loi, que le gouvernement juge suffisamment importants pour demander qu'ils soient adoptés rapidement. Ils concernent la presse, l'enseignement privé, le statut de la Nouvelle-Calédonie, les conditions de l'élection de l'assemblée de ce territoire, le statut de la Polynésie française, l'abaissement de l'âge de la retraite des magistrats de la Cour de cassation et de celui des agents de la fonction publique et du secteur public.

En fait, si les trois projets concernant les territoires d'outre-mer suivent un processus parlementaire classique, qui devrait permettre leur adoption définitve la semaine prochaine par les députés, les quatre autres textes sont « enterrés » au Palais du Luxembourg.

L'abaissement de l'âge de la retraite des magistrats et hauts fonctionnaires, après avoir été adopté en première lecture par les députés les 13 et 14 juin, est à l'étude de la commission des lois du Sénat. Le président de celle-ci, M. Jacques Larché (PR, Seine-et-Marne), n'a pas caché son opposition farouche à ces projets, dont il était apparu clairement, lors des débats au Palais-Bourbon, qu'ils émanent directement de l'Elysée.

Le projet sur l'enseignement privé, adopté par le conseil des ministres le 18 avril, avait été approuvé par les députés le 24 mai, après que, *dans leur majorité*, ils avaient refusé de renverser le gouvernement, celui-ci ayant engagé sa responsabilité sur ce texte. Depuis lors, la commission des affaires culturelles du Sénat s'en est saisi, mais le rapporteur de celle-ci, M. Adolphe Chauvin (CDS, Val-d'Oise), a prévenu qu'il ne sera pas prêt à présenter le fruit de ses travaux en séance publique avant le début du mois d'août.

Le projet sur la presse avait, lui, été déposé à l'Assemblée nationale au cours de la session de l'automne 1983. Déjà, il avait fallu une longue session extraordinaire pour que les députés l'adoptassent en première lecture, le 13 février. Là encore, les sénateurs avaient ensuite pris leur temps, puisqu'ils ne l'avaient voté que le 30 mai — après l'avoir entièrement modifié. Une nouvelle bataille de retardement, menée par l'opposition au Palais-Bourbon, a contraint le gouvernement à engager sa responsabilité sur son vote en deuxième lecture, qui est intervenu, le 10 juillet, par rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. C'est maintenant, de nouveau, aux sénateurs de se prononcer.

Une épreuve de force est, ainsi, engagée entre le Sénat et le gouvernement et même, directement, avec le président de la République. Celui-ci peut-il accepter que l'assemblée du Palais du Luxembourg s'oppose longuement à des projets qu'il soutient ? Il y va de l'application de l'article 48 de la Constitution, qui prévoit que le gouvernement est maître de l'ordre du jour des travaux du Parlement. M. Mitterrand peut faire aussi remarquer que les textes constitutionnels donnent aux députés la possibilité — si l'exécutif le souhaite — d'imposer leur volonté aux sénateurs, et que l'attitude de l'opposition, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, si elle persévère dans sa stratégie actuelle, risque de mener à un blocage de l'institution parlementaire. Or, l'article 5 de la Constitution indique que le président de la République « *assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics* ».

THIERRY BRÉHIER.

Insaisissables Français

(*Suite de la première page.*)

Rappelons-nous que Georges Pompidou disait à peu près qu'au-delà d'un million de sans-emplois, la France explosait. On a vu qu'il n'en était rien, et aucun expert ne pourra dire sérieusement où se situe le seuil. En fait, ce sont les chômeurs à venir qui inquiètent le plus parce que, parmi les 90 % de la population active qui travaillent, beaucoup imaginent voir une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Ce qui les renforce dans cet état d'esprit, ce sont les informations à répétition sur les fermetures d'entreprises, les licenciements, les reconversions ou résultats catastrophiques de telle ou telle branche, dont aujourd'hui l'automobile, affectée d'une valeur mythique et fournisseuse de travail à de multiples sous-traitants.

Pays riche, la France regarde plutôt du côté des termites qui pourraient attaquer son édifice. C'est sa nature paysanne. Pays de libertés (qui les menace vraiment aujourd'hui ?), nos concitoyens vivent comme si on allait les leur ravir. Le psychodrame sur l'école est parfaitement révélateur. L'immense majorité de ceux qui ont défilé le 24 juin étaient parfaitement sincères : ils n'ont pas vu ce qui, dans le projet Savary, renforçait le statut des établissements privés — une garantie énorme puisqu'elle venait de la gauche — pour ne s'attacher qu'à des aspects qui ne vont pas dans le sens qu'ils souhaitaient.

Les communistes reprochent au gouvernement de ne pas appliquer tout le programme de la campagne de 1981, *comme s'il s'agissait* des Tables de la loi, comme si, en trois ans, les événements nationaux et internationaux ne comptaient pour rien et ne devaient pas infléchir les propositions d'origine. L'opposition, qui n'aurait pas proposé moins de rigueur dans cette phase de la conjoncture, fermant les yeux devant certains résultats bénéfiques, attaque sur le chômage, qu'elle a laissé, de son temps, allégrement filer.

Cela fait partie du jeu politique, beaucoup plus contrasté ici que dans d'autres pays. Dans la mesure où les Français en prennent et en laissent (et ils en laissent plus qu'ils n'en prennent), cela n'est pas très grave. Plus inquiétant : le discours du pouvoir n'arrive pas à passer. Sans doute, après l'état de grâce offert à tout nouveau gouvernement, la tendance naturelle de nos concitoyens est de froncer les sourcils et de suspecter les intentions de ceux qui sont en place. Mais cette donnée incluse dans nos gènes, cette versatilité, cet attrait pour la dispute qui remonte aux Gaulois,pourquoi n'en pas réellement tenir compte ?

Les Français sont insaisissables. Certains d'entre eux n'hésitent pas à passer des communistes à M. Le Pen pour exprimer leur grogne. Bon ! Raison de plus pour essayer de leur expliquer mieux ce qui se passe vraiment, la réalité des enjeux, la différence entre le court terme et le long terme, les points de passage obligés pour atteindre des rivages plus aimables. Non, on préfère trop souvent leur raconter des histoires, camper sur des positions intenables (on n'a pas changé de politique en 1983). Si les Français sont si insaisissables, c'est peut-être aussi parce qu'on ne sait pas les saisir par la raison ou par le cœur, c'est-à-dire leur communiquer des vérités et une foi.

PIERRE DROUIN.

M. Le Pen dépose une plainte contre « le Canard enchaîné »

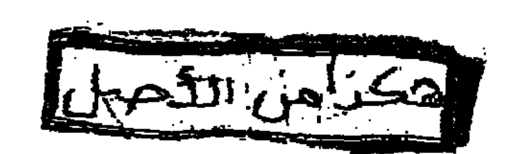
M. Jean-Marie Le Pen a fait savoir, mercredi 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'il a déposé une plainte contre *le Canard enchaîné* après la publication, dans les numéros de l'hebdomadaire satirique des 4 et 11 juillet, d'articles reprenant des accusations qui avaient été lancées contre lui à l'époque où, parlementaire en congé, il avait servi en Algérie, au début de 1957, au service des renseignements du 1er régiment étranger de parachutistes. M. Le Pen avait été alors accusé de s'être livré à des tortures sur un jeune Algérien.

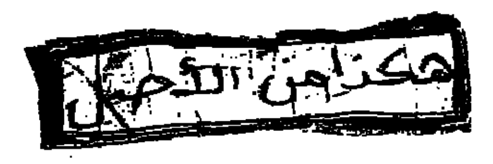
Le président du Front national a déclaré qu'il souhaite « *vider l'abcès* » en rappelant qu'il conteste l'authenticité du rapport de police sur lequel se fonde cette accusation et en soulignant que cette accusation avait été reprise par le FLN à la seule fin de discréditer les troupes françaises d'Algérie. « *Nous allons faire un procès qui prouvera que les faits allégués sont faux* », a-t-il indiqué.

A propos des prochaines élections régionales en Corse, M. Le Pen s'est déclaré convaincu que la liste du Front national, conduite par M. Pascal Arrighi, ancien maire RPR de Vico (Corse-du-Sud), recueillera « *plus de 10 % des suffrages exprimés* ».

Interrogé sur ses relations avec M. Raymond Barre, le président du Front national a réaffirmé qu'il avait rencontré l'ancien premier ministre à deux reprises à Paris, après une première rencontre fortuite dans un aéroport, sur la Côted'Azur, à l'automne dernier. M. Le Pen a précisé que, conformément à un « *gentlemen agreement* », ces entretiens s'étaient bornés à une « *information réciproque* ». « *Nous sommes convenus de nous rencontrer chaque fois que nous en éprouverions la nécessité* », a-t-il ajouté.

[Les indications données sur ce dernier point par M. Le Pen, au cours de cette conférence de presse, ne correspondent pas exactement à celles que donne le secrétariat de M. Raymond Barre puisque celui-ci ne confirme qu'une seule rencontre, en octobre 1983.]





FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

Philippe Pétain, le 17 juin 1941.

– AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

– Qu'en 1916 seul le général Pétain sut opposer à l'ennemi une résistance victorieuse, qu'il fut l'homme de la victoire et mérita l'impérissable gloire d'être, avec ses soldats, le vainqueur de Verdun ?

– Qu'en 1917, au moment des graves mutineries, seul le général Pétain sut, avec une autorité et une humanité profondes, restaurer la discipline, relever le moral et remettre l'armée sur le chemin de la victoire ?

– Que ses conceptions novatrices assurèrent à nos soldats de vaincre ?

– Que, chef des armées françaises, il défila à leur tête le 14 juillet 1919, passa sous l'Arc de Triomphe dans un indescriptible enthousiasme ? Il avait bien mérité de la patrie.

– AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

– Que sa vie déjà si longue fut alors tout entière consacrée à servir ?

– Que, créateur des chars, avec Estienne, en 1917, il conçut, proposa leur utilisation dans le combat moderne, ainsi que le développement de l'aviation ?

– Que, ministre de la guerre, il s'efforça d'augmenter les crédits de la défense nationale, augmentation que combattirent les forces de gauche ?

– Qu'en 1925 il défit Abd-el-Krim et sauva le Maroc ?

FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

– AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

– Qu'en 1939 le gouvernement de Front populaire supplia Philippe Pétain, dont Léon Blum affirmait qu'il était *« le plus humain de nos chefs »*, de représenter la France en Espagne et d'empêcher que Franco ne créât un troisième front sur les Pyrénées ? Miracle, *l'Espagne renonça à faire la guerre à la France.* Philippe Pétain, ambassadeur, avait vu Franco.

FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

– SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

– Qu'en 1940 les pouvoirs civil et militaire avaient conduit la France au désastre. Les responsables le supplièrent de venir à son secours. Par l'appel du 17 juin 1940, *il obtint l'armistice*, empêcha l'ennemi de camper sur les bords de la Méditerranée. *Ce qui sauva les Alliés.* Le pouvoir lui fut alors donné légalement par les Assemblées parlementaires, où le Front populaire était majoritaire. Les Français, reconnaissants, le tinrent, à juste titre, pour leur sauveur. Il y eut « quarante millions de pétainistes » (1).
Combien ne s'en souviennent plus et combien l'ont renié ?

– Qu'au milieu de difficultés qu'aucun chef de la France n'avait connues, des atrocités, des persécutions nazies, il les protégea contre la toute-puissance allemande et sa barbarie, veillant aussi au salut de deux *millions de prisonniers de guerre.*

– Qu'il assura le pain de chaque jour, rétablit la justice sociale, défendit l'école libre, sauvegarda une économie mise au pillage.

– Que par sa politique suprêmement habile, il alla le même jour à Montoire et à Londres, par un représentant personnel, permettant à la France vaincue de maintenir sa position entre les exigences contradictoires des Allemands et des Alliés et, par ses accords secrets avec l'Amérique, de préparer et de contribuer à la libération de la France, pour laquelle il avait formé l'armée d'Afrique.

– Qu'il conserva à la France la presque totalité de ce qu'on osait appeler encore son Empire.

– Que Hitler et Ribbentrop lui reprochèrent *sa résistance*, le menacèrent, et que, le 20 août 1944, les troupes allemandes le déportèrent en Allemagne.

FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

– SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

– Que, pendant qu'il était captif de l'ennemi, Philippe Pétain fut poursuivi sur l'ordre de Charles de Gaulle pour avoir trahi la patrie, alors qu'il avait *tout fait* pour la sauver.

– SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

– Que, s'évadant d'Allemagne, il revint en France, quel que fût le danger personnel qu'il y pouvait courir, pour répondre à cette monstrueuse accusation et essayer d'assurer, par sa présence, la sauvegarde de ceux qui lui avaient obéi.

FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

– SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

– Que l'accusation utilisa, avec les plus hautes complicités, un faux, comme dans l'affaire Dreyfus, pour obtenir sa condamnation ; qu'à quatre-vingt-dix ans il fut, à la hâte, condamné à mort.

SAVEZ-VOUS

– Que, consultée par différents sondages, l'opinion française se montra hostile à cette condamnation ? Que, en 1984 encore, il y eut jusqu'à 61 % d'opinions hostiles à cette condamnation ?
Est-ce cela, la démocratie ?

FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

– SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

– L'agonie du vieux chef dans sa dure prison de l'île d'Yeu où il mourut à quatre-vingt-seize ans.

– Que, malgré de nombreuses demandes et de nombreuses preuves de son innocence, justice ne lui fut jamais rendue.

– Que sa tombe est toujours en exil, à l'île d'Yeu, loin de ce champ de bataille où il s'était illustré à jamais.

∴

Demain, le Président de la République française et le Chancelier d'Allemagne scelleront la réconciliation franco-allemande en se rendant à Verdun.

FRANÇAIS, SI VOUS N'AVEZ PAS LA MÉMOIRE COURTE,

Ne pensez-vous pas qu'en ce lieu et qu'en ce jour l'ombre du Maréchal planera sur cette rencontre ?

Ne pensez-vous pas aussi qu'après les temps de guerre étrangère et ceux de guerre civile que la France a connus il serait contraire à toutes les lois de l'humanité et de la justice que les Français ne se retrouvent pas enfin auprès de ce tombeau qu'il avait souhaité et qui l'attend encore ?...

Comme l'a dit le Président de la République le 23 juin, *« les réconciliations d'aujourd'hui dominent les vieilles ruptures »*.

(1) Henri Amouroux.

Ecrire à l'Association pour défendre la mémoire du Maréchal Pétain
6, rue de Marengo, 75001 Paris
et à l'Association nationale Pétain-Verdun
78, avenue d'Argenteuil, 92600 Asnières

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR LA DÉLINQUANCE ET LA SÉCURITÉ

Le gouvernement accuse le maire de Paris de ne pas s'associer à l'opération « anti-été chaud »

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a commenté mercredi 11 juillet à Paris, au cours d'une conférence de presse, l'opération de prévention de la délinquance que le gouvernement a décidé de reconduire cet été. M. Dumas a saisi l'occasion pour critiquer à nouveau M. Jacques Chirac, lui reprochant d'avoir refusé de s'associer à cette opération.

Vingt et un projets, représentant un coût total de 444 000 F, ont été présentés à la municipalité par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Ces projets, qui auraient permis à des jeunes de partir en vacances ou de leur proposer des activités de loisirs dans la capitale, ont été repoussés par la mairie de Paris, a déclaré M. Dumas. En 1982 et en 1983, le Conseil de Paris avait adopté la même position.

Le porte-parole du gouvernement s'est étonné de cette attitude, venant de certains *« batteurs d'estrade »* qui vont en répétant *« sécurité, sécurité, sécurité ! »* et se livrent sur ce thème à une *« surenchère politicienne »*.

Le gouvernement, qui n'oublie pas la répression, a-t-il rappelé, mène *« un effort continu de prévention, bien que cet effort soit le plus souvent discret »*. L'opération que les pouvoirs publics ont décidé de reconduire cet été avait permis entre 1982 et 1983 une diminution d'un cinquième du nombre des mineurs déférés à la justice là où cette opération avait été organisée. M. Dumas, qui parlait en présence de Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et de M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, a souligné que cette opération visait à assurer une *« plus grande sécurité dans les villes »*.

Après la flambée de violence qui s'était produite en 1981 dans certaines banlieues, le gouvernement avait mis en place ce dispositif « anti-été chaud », qui va de stages d'informatique à des séjours à la mer. Cent mille jeunes en bénéficieront, contre quatre-vingt mille en 1983. Des municipalités – y compris d'opposition – de quatorze départements ont accepté de s'y associer (*le Monde* du 27 avril).

« La gauche n'a pas su être assez convaincante »

nous déclare M. Bonnemaison (PS)

Vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, fait le bilan de son action et analyse le cours pris ces jours derniers par le débat sur la délinquance.

« Que pensez-vous des derniers développements du débat sur la sécurité ?

– Existe-t-il un débat au sens propre du terme sur la sécurité ? Ce que je constate, ce sont des escalades régulières dans l'anathème, des dramatisations relevant plus de la démagogie que du politique. Il faut constater qu'à partir du moment où l'opposition ne peut guère critiquer la politique économique ou la politique étrangère, il est nécessaire pour elle de trouver de nouveaux angles d'attaque de la majorité. La sécurité est un de ces domaines qui se prêtent à toutes les manœuvres et déclarations. Il suffit d'un meurtre, d'une affaire de libération conditionnelle pour immédiatement amalgamer des sujets radicalement différents, mais dont l'assemblage produit un choc dans l'opinion. Les hommes politiques qui se livrent à cette surenchère trouveront toujours plus démagogue qu'eux. Les débats que j'ai quotidiennement avec les maires me donnent heureusement l'espoir que ces discours appartiendront bientôt à l'encyclopédie de la bêtise.

– A vous entendre, seule la droite aurait joué aux apprentis-sorciers. La gauche n'a-t-elle pas, elle aussi, des responsabilités dans l'« effet Le Pen » ?

– Certainement, celle de ne pas s'être suffisamment engagée dans ce combat, de ne pas toujours avoir été déterminée pour formuler des propositions, de ne pas avoir su être assez convaincante et montrer par l'exemple, qu'il n'y a pas d'autres voies que celles que nous préconisons. Mais il est certain que, dans l'opposition, tout le monde n'avait pas été clairvoyant et que la surenchère est apparue à beaucoup comme une facilité.

» On ne gagne pas seulement avec des indices, ni en entretenant à plaisir des situations conflictuelles. On gagne avec des faits, en sachant les expliquer.

Un bilan encourageant

– Un an après la création, en juillet 1983, du Conseil national de prévention de la délinquance, quel est le bilan ?

– Le bilan, ce sont, d'abord, des conseils départementaux partout en France, deux cents conseils communaux de prévention installés ou en cours d'installation, partout des gens qui ne se rencontraient jamais, qui sont amenés non seulement à débattre mais à mettre en œuvre des plans d'action. Ce sont des expériences originales entreprises partout en France, notamment dans quarante-deux villes de toutes tendances politiques, à qui nous avons demandé d'être des tests pour mettre en œuvre ces politiques globales de prévention. Ce sont des innovations aussi diverses que la micro-informatique des commissariats, demain dans certains tribunaux, bientôt le renforcement des portes des HLM, la mise en œuvre décuplée d'actions de formation professionnelle en liaison étroite avec la mission de M. Schwartz, des actions menées pour prévenir l'usage des stupéfiants en liaison avec la mission contre la toxicomanie de M. Perriez. C'est le concours actif à la mise en œuvre des peines de substitution, tel le travail d'intérêt général, c'est la mise en place d'associations d'aide aux victimes, etc.

» Partout où se sont mises en place ces activités coordonnées et déterminées, on a pu constater que la progression de la délinquance cessait. Les premiers mois de cette année confirment cette tendance. Là où on ne fait rien, la progression continue, même lorsque la présence policière est supérieure à ce qu'elle est ailleurs.

– Ne servez-vous pas d'alibi et de bonne conscience ? Un consensus sur les problèmes de sécurité, au-delà des étiquettes politiques, est-il sérieusement envisageable alors que l'affrontement politique se durcit ?

– Que chacun continue à tenir des discours totalement divergents et, surtout, s'abstienne de mettre en œuvre une politique globale cohérente et concertée sur ces problèmes et, immanquablement, les errements actuels continueront. Je constate qu'il y a un certain nombre de maires qui ont compris la valeur de notre discours et qui s'y sont engagés. Je pense que les premiers résultats de leur action les amèneront à s'y engager de plus en plus. On verra bien alors où se situeront les différences.

» Pour ma part, je n'ai pas un goût particulier pour les condamnations ou pour le pessimisme. Je constate que la clairvoyance s'étend. Le récent livre de M. Jacques Toubon en est un exemple (1). Et pourtant, combien de désaccords par ailleurs ! La cohérence avec ses écrits devrait le conduire à se désolidariser de la démagogie sur les libertés, la « situation révolutionnaire », le « fascisme rouge », etc.

– Qu'auriez-vous à dire à un électeur de Jean-Marie Le Pen ?

– Réservez donc les leurres pour les poissons. Le Pen vous fait croire qu'il chassera les immigrés, moyennant quoi vous auriez sécurité et travail. Hitler ne disait pas autre chose des juifs. La société autour d'eux était stable, indifférente. Les juifs n'avaient que leur baluchon. Aucune nation pour parler en leur nom, les défendre. Aujourd'hui, le monde arabe, africain, existe. Il est instable. L'indifférence leur est impossible. Quand bien même Le Pen arriverait à charger ses bateaux, les réactions arabe et africaine seraient telles que le pétrole, les matières premières disparaîtraient, que le terrorisme serait virulent.

» Les théories de Le Pen, c'est le bouleversement, la peur, le chômage, les morts. Que voulez-vous pour la France ? L'aventurisme ? Le crépuscule d'une nation forte, respectée dans le tiers-monde ? Pensez-y, chers concitoyens : dans la vie, il est préférable d'oublier d'être cons. »

Propos recueillis par
EDWY PLENEL

(1) *Pour en finir avec la peur* : Editions Robert Laffont (*le Monde* du 22 juin).

M. Chirac ne veut pas « laisser Paris devenir le Chicago des années 30 »

« Je ne laisserai pas Paris devenir le Chicago des années 30 ». Cette formule donne le ton du discours prononcé par M. Jacques Chirac lors de la première séance du conseil parisien de sécurité et de prévention, mercredi 11 juillet, à l'Hôtel de Ville de Paris.

La loi de 1983 créant des conseils de prévention sous forme d'édifice à trois étages – communal, départemental et national – avait oublié que la capitale est à la fois commune et département. Après de laborieuses négociations, l'Hôtel de Ville et le ministère de l'intérieur ont fini par convenir qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul et même conseil parisien, comme il n'existe qu'un seul Conseil de Paris siégeant tantôt comme conseil municipal, tantôt comme conseil général, mais avec les mêmes élus et le même président.

Une difficulté pourtant avec le conseil de sécurité. Qui allait donc le présider ? Au cours de la première séance, M. Chirac a pris d'autorité le fauteuil central et il a « installé » le conseil parisien. Mais, immédiatement après, M. Lucien Vochel, préfet de région et représentant de l'Etat, a *« installé »* le conseil départemental. Il en a défini les fonctions comme étant essentiellement de prévention. Or, dans son allocution, M. Chirac avait pris les devants : *« Réduire la politique pénale à la simple prévention c'est se voiler la face et escamoter le problème. »*

Comment s'arrangera-t-on à l'avenir ? *« Il y aura sans doute une coprésidence »*, a concédé le maire de Paris à la sortie. En tout cas, qu'il soit communal ou départemental, le conseil parisien conserve la même composition. Il est constitué d'un collège délibératif comptant onze élus et onze représentants de l'Etat, dont le préfet de région, le préfet de police et le procureur de la République. Un autre collège, consultatif celui-ci, groupe vingt-deux représentants d'associations et personnalités qualifiées ainsi que deux magistrats.

Six commissions

M. Chirac a évoqué les actions menées par la municipalité pour tenter de faire front à la montée de la délinquance : aide aux associations de prévention, résorption de l'habitat insalubre, création d'un corps d'inspecteurs des parcs et des jardins, comités de sécurité dans les arrondissements, etc. Mais il a rappelé que le statut particulier de Paris lui enlevait tout pouvoir de police. Un avertissement : « Si le gouvernement » *devait laisser la situation s'aggra-* » *ver*, je demanderai que la loi soit » revue et qu'elle permette au maire » de Paris de disposer de pouvoir en » matière de sécurité. » Pour soulager la police, M. Chirac reprend une idée lancée en janvier dernier par le groupe RPR : affecter à la police – mais pour des tâches administratives ou de circulation – un certain nombre de jeunes gens accomplissant leur service militaire.

Après avoir entendu le maire et le préfet, le conseil parisien de sécurité a décidé de créer en son sein six groupes de travail : drogue, transports en commun, voie publique, jeunes et personnes âgées, commerçants, immigrés. Il a été convenu qu'on se retrouverait à l'automne pour prendre connaissance des Livres blancs d'arrondissement et d'un rapport du préfet de police.

Pour que le conseil exécute ce programme, il faudrait que les comités d'arrondissement aient achevé leur travail. Or six arrondissements n'ont pas encore rédigé leur rapport : (6e, 8e, 9e, 16e, 18e et 19e). Leurs élus, qui parlent souvent de l'insécurité à Paris, n'ont montré aucun empressement à coucher noir sur blanc le détail de leurs préoccupations.

Enfin, le conseil aura à se pencher sur le sort des clubs et des équipes de prévention dont les responsables ont manifesté récemment devant l'Hôtel de ville. Vingt-sept associations parisiennes employant environ deux mille personnes ne savent qui de l'Etat ou de la Ville assurera désormais leur financement. Les nécessités de la décentralisation entrent ici en conflit avec la volonté de développer la prévention.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le gouvernement sur la défensive

(Suite de la première page.)

Contraint par les événements de partir à la reconquête de l'opinion – si tant est qu'il l'ait jamais conquise sur ce point, – le gouvernement a déjà un lourd handicap, celui d'avoir refusé toute démagogie sur un thème et à un moment qui s'y prêtent.

M. Jacques Chirac n'a pas ce scrupule-là. Non pas le Jacques Chirac qui a installé, mercredi, à Paris un conseil de sécurité et de prévention calqué sur un modèle cher au gouvernement, mais celui qui ne veut ou ne peut laisser le président du Front national recueillir seul les dividendes de la peur.

M. Jean-Marie Le Pen n'aime pas cette concurrence. Il se proclame le seul opposant véritable, le plus intransigeant, celui qui crie le plus fort. Surtout, il ne veut pas laisser le président du RPR lui disputer le monopole des idées simples. Aussi *s'efforce-t-il de se distinguer en rappelant* que M. Chirac a voté l'abolition de la peine de mort, ce qui est vrai, et l'abrogation de la loi « sécurité et liberté », ce qui est faux.

M. Le Pen a raison de crier à la concurrence déloyale, car, à y regarder de près, le fossé est moins large entre MM. Badinter et Chirac qu'entre eux deux et le président du Front national. Il faut se rappeler que les parlementaires RPR ont approuvé la création de peines de travail d'intérêt général, qui marquent un changement d'attitude notable à l'égard de la délinquance.

Dans les quartiers, souvent, et les écrits, parfois, la gauche et la droite se retrouvent. Le livre que M. Jacques Toubon, un lieutenant de M. Chirac, vient ainsi de publier, et auquel M. Gilbert Bonnemaison (PS) reconnaît, aujourd'hui dans nos colonnes, une certaine *« clairvoyance »*, est un signe parmi d'autres de ces convergences. La publicité parue pour ce livre dans *le Monde* est en elle-même un programme : *« Ni Peyrefitte ni Badinter »*, la première proposition étant évidemment la plus significative.

L'action du Conseil national de prévention de la délinquance, dont M. Bonnemaison est le vice-président – le président est M. Pierre Mauroy, – illustre la réussite du gouvernement dans ce domaine en même temps que son échec. Réussite politique, puisque des personnalités de l'opposition ont dû accepter d'y siéger. Ainsi MM. Chirac ou Maurice Arreckx, le maire (UDF) de Toulon, qui avait devancé M. Le Pen en déclarant à propos des immigrés : *« Il faut refuser d'être la poubelle de l'Europe. »* Réussite surtout parce que le travail en profondeur entrepris dans certains quartiers déshérités des grandes villes commence à porter ses fruits. Le maire communiste de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) se félicitait ainsi, il y a quelques jours, d'une baisse de la petite délinquance de 18 % en un an dans sa commune.

Malgré ces succès, l'échec apparaît patent dès lors que l'opposition peut prétendre jouer victorieusement sur les réflexes de peur. Le gouvernement agit, mais le terrain politique est laissé à l'adversaire. Il y a bien un secrétaire d'Etat chargé de la sécurité, mais celui-ci est si discret que M. Badinter continue de servir de cible, comme si c'était lui, ministre de la justice, le responsable. La mission confiée à M. Bonnemaison est une réussite, mais ses pouvoirs apparaissent compte tenu des derniers événements, nettement insuffisants.

La gauche est sur la défensive, alors qu'elle est en principe le mieux armée pour affronter un débat aussi idéologique. Ce n'est pas la première fois depuis 1981 que le piège de l'insécurité se referme sur elle mais cette fois, M. Le Pen aidant, il hypothèque gravement l'avenir.

BERTRAND LE GENDRE.

LES AVOCATS AU SECOURS DE M. BADINTER

Les déclarations de M. Jacques Chirac, affirmant que c'est *« une erreur fondamentale »* d'avoir nommé un avocat garde des sceaux (*le Monde* daté 8-9 juillet), suscitent des remous au sein du barreau. Me Janine Franceschi-Bariani, présidente de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (modérée), estime que ces propos *« relèvent d'une démagogie inquiétante, reflet d'un débat politique recentré sur le terrain électoralement « avantageux » de la sécurité »*. La FNUJA estime *« que les régimes où l'on commence à s'en prendre aux avocats ne sont pas très éloignés de ceux où la justice n'est qu'un simulacre : on n'y débat plus alors d'avocat devenu ministre de la justice, ni d'ailleurs de justice »*.

Ont également protesté après les déclarations de M. Chirac : la Confédération syndicale des avocats (modérée), le Syndicat des avocats de France (gauche), le conseil de l'ordre de Paris, l'Union des jeunes avocats de la capitale, la Conférence des bâtonniers et Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme. L'Union des avocats pour une nouvelle majorité (opposition) souligne *« qu'à titre individuel (...) les avocats puissent faire des choix politiques erronés ne justifie pas une mise en cause illégitime de leur profession »*.

LA CONDAMNATION DES EMPLOYÉS DE L'UNION DE BANQUES SUISSES

Secret volé

De notre correspondant

Berne. – C'est par un verdict sévère que s'est achevé, mercredi 11 juillet, devant le tribunal correctionnel de Lausanne, le procès intenté à deux anciens employés de l'Union des banques suisses (UBS) accusés d'avoir subtilisé et remis aux douanes françaises des bandes magnétiques d'ordinateur. Présent à l'audience, M. Michel Cerutti s'est vu infliger trois ans de réclusion ferme et a été arrêté sur-le-champ.

Son complice, M. Jacques Pferfich, qui s'est en principe enfui à la Martinique mais qui se trouverait en réalité à Paris, a été condamné par défaut à quatre ans de la même peine. Tous deux ont été reconnus coupables de vol, de livraison de renseignements économiques et d'infraction à la loi fédérale sur les banques, pour leur collaboration avec la Direction nationale des enquêtes douanières (DNED).

Le tribunal est donc allé nettement au-delà des deux ans de prison sans sursis requis par le procureur. Son président a eu beau s'en défendre, la rigueur du verdict apparaît comme un exemple. En prononçant son jugement, il ne s'est pas privé de stigmatiser les *« procédés surprenants et inamicaux »* des services douaniers français. Selon toute vraisemblance, *« la DNED n'aurait pas hésité à aller plus loin*, a-t-il ajouté, *si elle avait pu tirer parti de programmes d'exploitation »*. Le président de la cour a également reproché aux douaniers français d'avoir eu recours à des moyens importants pour lancer *« une campagne d'intoxication et d'intimidation à l'égard des banques suisses et de leurs clients. »*

Le juge a expliqué comment la DNED avait incité les deux employés de la banque à lui fournir des renseignements sur les comptes d'éventuels clients français de l'UBS en échange d'une prime de 500000 F. Il a nommément mis en cause un haut fonctionnaire des douanes françaises, M. Guy Lubrano, qui aurait servi d'intermédiaire. Selon le tribunal, les accusés n'ont subi aucun chantage et ont été uniquement motivés par l'appât du gain. Au début de 1983, ils sont passés à l'action et ont dérobé cinq bandes magnétiques au centre informatique de l'UBS, dans la banlieue de Lausanne. *« Un certain Jean-Pierre Baron* – a-t-il été précisé, – *responsable d'une douane dans la région de Ferney-Voltaire, aurait pris possession des bandes magnétiques. »*

En février 1983, MM. Cerutti et Pferfich sont allés à Evian, où ils ont été pris en charge et convoyés par un petit bimoteur spécial jusqu'au centre militaire informatique de Rennes. Mais tous ces efforts se seraient révélés vains, dans la mesure où les bandes dérobées étaient incompatibles avec les systèmes de décodage. De plus, à en croire l'UBS, elles n'auraient pas contenu de données sur les comptes et avoirs des clients, mais simplement des programmes d'exploitation de l'ordinateur. Le tribunal a estimé que, même si les éléments informatiques dérobés n'ont pas apporté les résultats escomptés, les accusés ont porté atteinte à d'importants intérêts économiques et à l'image de marque de la Suisse. Enfin, il a rappelé que *« le secret bancaire était un pilier du système helvétique »*, devant bénéficier de la *« garantie de discrétion »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EN BREF

M. Balestre et ses activités pendant l'occupation

M. Jean-Pierre Dubreuil, auteur du livre *Des bolides en or*, a été condamné, le 11 juillet, par le tribunal civil de Paris à 5 000 F de dommages-intérêts pour *« atteintes à la vie privée »* de M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), dont les revenus avaient été publiés dans l'ouvrage. En revanche, la première chambre a débouté M. Balestre de son procès en diffamation pour tout ce qui concerne son passé de collaborateur pendant les années de guerre et d'occupation (*le Monde* du 15 juin). Le tribunal a estimé que M. Dubreuil et les Editions Lieu commun avaient démontré leur bonne foi en produisant des documents allemands découverts par Me Serge Klarsfeld, des photographies de M. Balestre en uniforme SS, ainsi que les pièces relatives à la détention en France du plaignant après la Libération entre 1945 et 1947, tout en relevant que celui-ci disposait d'une carte de déporté-résistant.

Le tribunal a également accordé 1 F symbolique de dommages-intérêts à la Fédération internationale de l'automobile et à M. Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), qui avait réclamé 10 millions de francs.

Regain de tension au Pays basque

Le GAL (Groupe antiterroriste de libération), spécialisé dans la chasse aux anciens membres de l'ETA militaire réfugiés en France, a revendiqué, mercredi 11 juillet, l'attentat à l'explosif commis la veille à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Un engin avait été lancé mardi 10 juillet vers 23 h 30 contre le Bar de la consolation fréquenté par des militants basques espagnols. Trois d'entre eux avaient été blessés, dont un, M. José Olivar Gallaspégui, grièvement.

L'action du GAL coïncide avec les attentats à l'explosif commis le même jour à Burgos, en Espagne, et qui ont sérieusement endommagé six camions, dont cinq Français. Ces attentats bien que non revendiqués ont été attribués par les autorités espagnoles à l'ETA militaire. L'organisation séparatiste a récemment demandé à ses commandos de *« s'attaquer aux intérêts français »*, pour protester contre ce qu'elle estime être un *« revirement total »* de Paris sur le sort des réfugiés basques espagnols en France. Cinq réfugiés ont été expulsés au cours de ces derniers jours. Les organisations de camionneurs du Sud-Ouest ont de leur côté demandé aux gouvernements espagnol et français d'organiser une protection efficace des convois de camions en Espagne.

« Nuit bleue » en Corse

Vingt-huit attentats ont été commis en Corse dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 juillet, dix-sept en Haute-Corse et treize en Corse-du-Sud. Cette « nuit bleue » est la troisième depuis le 17 juin dernier. Dix-sept attentats avaient été commis ce jour-là, date anniversaire de la disparition du militant nationaliste Guy Orsoni (*le Monde* du 18 juin). Dans la nuit du 9 au 10 juillet on avait dénombré seize attentats dont huit à Ajaccio.

LECTURES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

billet

Une querelle d'héritiers

COMME chaque année, les Français danseront le 14 juillet sous les lampions des bals de quartier. Pour la plupart d'entre eux, la prise de la Bastille est davantage un synonyme de réjouissances populaires que la célébration d'un grand chambardement, d'un événement fondateur.

Il n'en est pas de même du côté des historiens et des politiques où l'on prépare activement le bicentenaire de la Révolution. La Commission nationale de recherche historique pour le bicentenaire de la Révolution française a recensé un programme foisonnant de projets, d'échanges, de colloques scientifiques internationaux, impliquant les chercheurs et les universités tant françaises qu'étrangères. Sur les cinq continents, on étudiera aussi les divers aspects de la Révolution française dans un état d'esprit plus paisible que sur l'Hexagone.

Car, qu'ils le veuillent ou s'en offusquent, tous les Français sont les héritiers de 1789. C'est de la disposition des élus dans l'assemblée révolutionnaire que sont nées les expressions «droite» et «gauche». Dis-moi d'où tu parles... Ce qui n'était qu'un regroupement d'affinités est devenu rapidement une clarification politique. Et aussi une manière tranchée de lire la Révolution. Il y a une lecture progressiste et une lecture révisionniste qui n'échappent pas à la mousse de l'actualité.

Le centenaire et le cent cinquantenaire furent l'occasion dans la presse de polémiques dont certaines frisent aujourd'hui le ridicule. Elles n'étaient, dans l'ensemble, même pas inventives, reprenant les arguments déjà échangés entre la presse révolutionnaire et la presse royaliste. Derrière ces assauts, se cachait le privilège à défendre ou à supprimer.

Car la Révolution, autant que les Droits de l'homme et la Terreur, fut une immense redistribution des terres : la vente des biens nationaux fit changer de main un cinquième du territoire.

Ne voilà-t-il pas de quoi frapper de saisissement ceux qui possèdent et ceux qui attendent ? Le bicentenaire de la Révolution — effroi ou espérance — nous promet de belles empoignades...

BERNARD ALLIOT.

Lamartine et ses Girondins

● *La tourmente vue par un poète.*

AU fil des ans, l'*Histoire des Girondins* écrite par Lamartine en 1846 réapparaît régulièrement chez les bouquinistes et séduit de nouveaux lecteurs. Belle récompense pour un texte quand même assez confidentiel, qu'aucune publicité ne soutient plus depuis sa parution. En le réimprimant dans une collection déjà consacrée par le très remarquable *Journal* de Delacroix, les subtils et mensongers *Mémoires* de Talleyrand, Plon met à la disposition d'un vaste public l'une des œuvres les plus étonnantes jamais parues sur la Révolution française.

Lorsqu'il s'y attaqua, Lamartine, déjà célèbre depuis un quart de siècle, entrait dans la pleine maîtrise de son art. Aujourd'hui, lui seul pourrait expliquer par quel bizarre caprice il réserva uniquement aux amis de Madame Roland le nom de cette fresque foisonnante où tourbillonnent tous les personnages, tous les événements apparus entre le décès de Mirabeau et l'exécution de Robespierre. Ces messieurs de la Gironde y tiennent assurément leur place à jamais la première ! L'auteur ne s'intéresse pas davantage à eux qu'aux autres partis. Il ne leur voue même aucune sympathie particulière. Sans illusions sur ces faibles, il précise même leur pitoyable insuffisance par quelques formules sévères bien senties : *« L'honnêteté qui manquait à leurs chefs manqua à leur conduite : l'intrigue les entraîna. »*

Arbitres entre le trône et l'émeute, ils passèrent de l'opportunisme à la démagogie. Leur mort courageuse ne les sauve même pas d'un verdict sans appel : *« On se demande après la disparition de ce parti quelle était son idée et s'il en avait une... La pensée, la politique, la résolution, tout leur manquait. Ils avaient fait la Révolution sans la vouloir ; ils la gouvernaient sans la comprendre. »* Lamartine s'éloigne donc rapidement de ces incorrigibles velléitaires. Le génie bâtard mais attachant d'un Dumouriez, l'inconsistance historique du roi, la puissance torrentielle d'un Danton, le dogmatisme implacable de Robespierre offrent des sujets d'étude plus intéressants au poète-psychologue.

Quand il entama son gros livre, à la cadence vertigineuse de parfois vingt-cinq pages quotidiennes, beaucoup de leurs compagnons vivaient encore. A commencer par le plus célèbre de tous en 1846 : Louis-Philippe, roi des Français mais aussi ancien combattant de Valmy, fils de Philippe d'Orléans, le conventionnel régicide, naguère sympathique à Danton, et proche de Dumouriez. Le 10 août 1792, M. de Lamartine père avait bataillé aux Tuileries pour défendre Louis XVI. Lamartine fils rechercha d'autres témoins de cette terrifiante époque. Il en découvrit d'étonnants : l'abbé Lambert, admis auprès des Girondins durant la nuit qu'ils passèrent à festoyer avant leur exécution ; Souberbielle, confident des dantonistes, et même la pauvre Elisabeth Duplay, fille du logeur de Robespierre, mariée à son fidèle Philippe Lebas quelques semaines avant Thermidor.

Entre deux entretiens, Lamartine lut, pilla copieusement la collection des célèbres « Mémoires relatifs à la Révolution française », éditée par les frères Baudoin, libraires-éditeurs, de 1820 à 1828, et puisa dans cette mine une foule d'anecdotes, de souvenirs de première main, parfois un peu terne, qu'il rehaussa de vives couleurs. Curieusement, Lamartine évoque peu la Vendée ni ses six cent mille morts, suivant le calcul de Taine, aujourd'hui discuté. D'autres hécatombes moins connues suffisent à l'occuper. Celles de Lyon, après description qu'il en donna par exemple, laissent des frissons d'effroi.

Le temps des massacres

Chroniqueur précis, bon dramaturge, l'auteur excelle à isoler quelques crimes symboliques. Durant les massacres de Septembre, des assassins conduits par la fameuse Théroigne de Méricourt s'emparent ainsi d'une jeune femme, meurtrière par jalousie, amoureuse, célèbre pour sa grande beauté, et la livrent à d'incroyables supplices : *« Attachée nue à un poteau, les jambes écartées, les pieds cloués au sol, on brûla avec des torches enflammées le corps de la victime. On lui coupa les seins à coups de sabre ; on fit rougir des fers de piques qu'on lui enfonça dans les chairs. Empalée enfin sur ces fers rouges, ses cris traversaient la Seine et allaient frapper d'horreur les habitants de la rive opposée. »*

A Reims, au même moment, les « patriotes » se distraient d'une autre façon. Les têtes de deux administrateurs coupées devant l'Hôtel de Ville servent à jouer aux boules. Puis ils allument un grand feu sur le parvis de la cathédrale et précipitent dedans *« tous les prêtres trouvés dans la ville. Pendant deux jours, les assassins attisent ce bûcher et y jettent pour l'alimenter de nouvelles victimes. Ils forcent le neveu d'un de ces prêtres d'apporter de sa propre main le bois pour consumer le corps de son oncle... »* et ainsi de suite pendant des pages et des pages.

Le glaive révolutionnaire frappe indistinctement toutes les classes, tous les âges, souvent sans nécessité politique. En septembre 1792, les tueurs violent et massacrent les prostituées détenues à la Salpêtrière, les malades, les mendiants et les fous entassés à Bicêtre. Plus tard, l'abbé de Fénelon, fondateur d'une organisation charitable pour enfants pauvres, monte à la guillotine malgré ses *quatre-vingt-neuf ans*. Il faut le soutenir jusque sur la planche. Après l'arrestation des Girondins, soixante-dix départements révoltés par ces démences refusent d'obéir au nouveau pouvoir. A Orange, une commission populaire épure le Midi. *« Dix mille victimes tombèrent bien moins sous la hache de la République, que sous la vengeance de leurs ennemis personnels »*, précise Lamartine en toute impartialité.

La souveraineté du droit

Les forfaits qu'il énumère ne viennent pas sous sa plume par goût douteux des détails morbides. Il n'en tranche pas non plus en gentilhomme viscéralement solidaire des autres aristocrates sacrifiés. Dès le début du livre, il choisit d'ailleurs son camp sans la moindre équivoque. La Révolution annonce pour lui *« la souveraineté du droit sur la force »*, *« la souveraineté de l'intelligence sur les préjugés »*. Son cœur se rallie à la République. Choix profond ! Deux ans plus tard, il l'imposera contre une régence de la duchesse d'Orléans, pendant les orages de février 1848. Dès ses *Girondins*, il soutient même une défense de Robespierre fort audacieuse pour son époque.

Avec Lyon, Bordeaux, Toulon, Paris, la Vendée, des provinces entières portaient encore les cicatrices de la Terreur quand il écrivit cet ouvrage. Le sang trop frais ne passait pas encore aux pertes et profits de la comptabilité nationale. Delacroix le pensait aussi lorsqu'il notait dans son *Journal*, quelques semaines avant la parution des deux premiers volumes des *Girondins* : *« Il y a fort à rabattre de l'enthousiasme et de la spontanéité dans les mouvements que l'on admire le plus à cette époque. »*

La thèse idéaliste, rassurante, d'un peuple unanime dressé contre les privilèges, les nobles et l'Eglise ne résiste pas mieux à l'examen. Elle n'explique ni la durée ni l'étendue des massacres. Jusqu'au 9 thermidor inclus, les proscriptions entre conventionnels obéissent évidemment à une autre logique, mais se concluent aussi par des hécatombes. Loin d'apaiser les passions, la chute, puis la mort du roi éveillent plutôt chez ses ennemis de furieuses haines. Tous, de Vergniaud à Danton, du prince « rouge » Philippe d'Orléans à Saint-Just, modérés, extrémistes, le suivront dans la tombe. Robespierre mettra seulement dix-neuf mois à l'y rejoindre, malgré tant de têtes livrées en otages à un destin féroce.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 14.)

le feuilleton

Jaurès entre Marx et Michelet

UN bicentenaire comme celui de 1789, cela ne s'improvise pas. Espérons que Furet, Manceron, Ariane Mnouchkine et Costa-Gavras sont déjà au travail, pour fournir à temps le « Dallas » en bonnet phrygien qu'attend la planète : nos exploits « vendeurs » et nos mythes universels ne sont pas si nombreux que nous laissions échapper ce marché-là !

En librairie, on ne craint pas d'arriver trop tôt. Avec quatre ans et demi d'avance, les Editions sociales rééditent la version jaurésienne de la Révolution, parue en club en 1969 avec des notes d'Albert Soboul. La nouvelle version est enrichie d'introductions par Ernest Labrousse et Madeleine Rebérioux.

Il aurait été plaisant de réhabiliter à cette occasion le découpage de 1900 par fascicules à suivre. Michelet et Hugo parurent ainsi morcelés. Rien ne dit que l'habitude ne pourrait pas se reprendre, de grosses lectures par abonnements et livraisons échelonnées.

A l'origine, le public populaire était spécialement visé et fut démarché par des méthodes nouvelles pour l'époque : publicité dans les journaux, affiches du plus beau rouge. Jaurès tenait à gagner les lecteurs ouvriers et paysans pour que, mieux instruits de leur passé, ils parachèvent la révolution bourgeoise. L'historien en lui ne se dissociait pas du militant. D'où le titre de son monument de 3 000 pages : *Histoire « socialiste » de la Révolution française*.

ON lui a évidemment reproché l'épithète «socialiste» : l'histoire était l'histoire, point. Elle n'avait pas à porter de label. Elle se devait d'être laïque, en somme. Jaurès a tenu bon et s'en est expliqué dans les «observations» rejetées en fin du deuxième volume. Son histoire était «socialiste» pour deux raisons : parce qu'elle s'adressait au peuple et parce qu'elle répondait à une certaine vision du progrès humain.

Le premier argument de destination tient mal, d'autant que les quatre tomes finissaient par coûter une à deux semaines de salaire ouvrier en 1900. La seconde raison convainc davantage. Jaurès dénonce avant beaucoup d'autres le mythe de l'objectivité.

par Bertrand Poirot-Delpech

On dirait aujourd'hui qu'il annonce la couleur et sort son drapeau de sa poche. Tout historien, dit-il, observe les événements avec un certain point de vue général sur la société et la vie. Pourquoi ne pas prévenir, dès le titre, que la Révolution sera éclairée par le terme où il paraît à l'auteur qu'elle doit aboutir ?

Au demeurant, l'épithète ne recouvre aucun sectarisme. Aulard, qui règne sur l'histoire de la période dans la Sorbonne du début du siècle, louera l'«impartialité merveilleuse» de Jaurès. Le tribun met en sourdine son lyrisme légendaire (avis à ceux qui espéraient le retrouver là !). L'humaniste a des tendresses pour les acteurs éloignés de lui. Tout au plus rappelle-t-il souvent deux marottes : que la Révolution marque une étape de l'humanité vers plus de justice, ce dont, à part Michelet, beaucoup de bons auteurs doutaient au dix-neuvième siècle; que l'histoire économique et sociale a été négligée jusque-là, ce qui n'est guère contestable.

ALORS, marxiste, Jaurès ? Le temps n'étant pas venu où l'étiquette vaudra le soupçon infâme d'inspirer et d'absoudre tous les crimes russes, l'auteur la revendique ; et Labrousse la lui accorde.

Dans une conférence de 1894, Jaurès a fixé sa position par rapport à Marx. Il accepte que toute la vie intellectuelle, morale, religieuse, de l'humanité reflète des *«phénomènes économiques dans le cerveau humain»*. *«Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, c'est leur être social qui détermine leur conscience.»* La classe sociale est la grande médiatrice entre l'économique et les mentalités...

Mais l'économique n'est pas tout. *«Le contact de l'univers,* écrit Jaurès, *fait vibrer dans l'âme humaine des forces mystérieuses et profondes, forces de l'éternelle vie mouvante qui précéda les sociétés humaines et qui les dépassera.»*

A cette conviction, que Marx n'exclut pas, Jaurès ajoute une foi qui le distingue du matérialisme strict. Une aspiration désintéressée à plus de justice mènerait le monde. C'est elle qui aurait *conduit de l'esclavage au servage, et du servage au salariat.* Elle contribuerait à rendre l'histoire intelligible.

Cette mystique écarte Jaurès de Marx pour le rapprocher des deux autres *patrons qu'il invoque* : Plutarque, pour la place conservée à l'action individuelle ; Michelet, pour la croyance dans le progrès humain.

LA récente réédition de l' *Histoire de la Révolution française*, de Michelet, dans la collection «Bouquins» de chez Laffont, *permet une relecture croisée* des deux visionnaires, dont l'un croyait en Dieu et l'autre moins.

(Lire la suite page 14.)

Eric Ambler, l'ennemi du mensonge

● *Un art de la fable et du divertissement.*

DISCRET et perspicace. Ceux qui ont rencontré Eric Ambler le décrivent ainsi. Britannique d'allure (il est né à Londres en 1909), costume de flanelle, chemise et cravate bleues, lunettes d'écaille. Tel est l'homme qui a révolutionné le roman d'espionnage. Ingénieur de formation, puis rédacteur publicitaire, il fut le Copernic du genre.

Les éditions du Seuil ont entrepris de rééditer une dizaine de ses romans. Déjà, avec *le Masque de Dimitrios* (1) et *N'envoyez plus de roses* (1), on retrouve ses thèmes — l'errance, le pouvoir de l'argent, l'ironie du sort — et sa maîtrise. Il construisait ses livres comme des épures ; les intrigues, en abyme, y sont toujours claires.

L'Héritage Schirmer, publié en 1953, n'avait pas été traduit intégralement. Si on le compare aux gros romans de Robert Ludlum qui délirent sur l'état actuel du monde, c'est un modèle d'élégance et de lucidité politique. Ambler n'en fait jamais trop. Hitchcock, qui l'admirait, parla de son *« haut niveau de raffinement »*. Il avait su, lui aussi, en adaptant John Buchan et Somerset Maugham, mêler l'humour et les jugements moraux.

Georges Carey, un jeune avocat de Philadelphie, se voit confier une mission impossible : chercher un héritier à la descendante d'un sergent prussien, Franz Schirmer, qui a déserté après la bataille d'Eylau (1806). Cette femme, Amelia Schneider Johnson, est morte sans testament, en 1938, à Lamport, Pennsylvanie. Elle laissait 3 millions de dollars en valeurs, hérités de son frère, un fabricant de boissons gazeuses.

L'enquêteur débarque à Paris. Il engage une interprète, miss Kolin, pour l'accompagner en Allemagne où il a une piste. Un comptable nommé Friedrich Schirmer est décédé à Bad-Schwennheim, en 1939. Il avait un fils, Johann. Carey doit le retrouver ou, s'il est mort, son héritier. De Stuttgart à Cologne, le couple, en interrogeant des témoins, finit par apprendre l'existence... d'un sergent Schirmer, parachutiste, muté dans les forces allemandes d'occupation en Grèce.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

La Grèce d'après la guerre civile — où les rescapés de la répression, d'anciens communistes devenus des bandits, se cachent dans les montagnes — est le cadre de la dernière partie du roman, étourdissante. Comme avec *l'Affaire Deltchev*, un procès en Bulgarie, Ambler porte ici un jugement désabusé sur la première tragédie du siècle, le massacre des innocents, joués par les grandes puissances. Il y pratique, à sa manière, si subtile, l'art du retournement, et invite son lecteur, en l'amusant, à réfléchir.

Les romans d'Ambler sont donc des fables et des avertissements. Leur limpidité obéit à une exigence proche de celle de George Orwell qui, en 1946, dénonçait les mécanismes du langage mensonger, la manipulation des mots (2). Les théories de la révolte sociale sont désormais prises au dépourvu. Ambler, en inventant ses histoires, nous enseigne la méfiance quand tout tend à nous morceler à l'infini.

RAPHAËL SORIN.

★ **L'HÉRITAGE SCHIRMER, d'Eric Ambler, traduit de l'anglais par Brigitte Veraldi, éditions du Seuil, 238 p., 69 F.**

(1) « Points Roman ».

(2) *La Politique et la langue anglaise*, L'insécurité sociale, BP 243, 75564 Paris Cedex 12.

lettres étrangères

Les machineries d'angoisse de Patricia Highsmith

● *Dix nouvelles et une réédition.*

ON connaît Patricia Highsmith pour sa force de malaise, sa noire puissance cruelle qui fait jouer d'implacables pièges bizarrement familiers. Ce qu'elle traite, en multiples variations, de *M. Ripley* à *Ces gens qui frappent à la porte*, c'est la prise de possession d'une âme par le mal ; c'est ce lent déséquilibre qui fait passer un homme de la « normalité » dans une zone poisseuse, engluante, hantée, qui va lui apparaître comme sa vérité. Et le mal, chez Highsmith, surgit quand le désir de ses héros, à la faveur d'une crise quelconque, est amené à se révéler autre que ce à quoi, jusque-là, ils étaient habitués.

C'est cette Highsmith-là qu'on retrouve dans *la Cellule de verre*, réédité aujourd'hui vingt ans après sa première parution, un roman boiteux, improbable, et pourtant doté d'un insidieux pouvoir d'effroi. Carter, innocent, est condamné à la prison. C'est dans la prison que va se faire jour le sens de sa vie, de ces petites erreurs dont il était coutumier, ces négligences qui ont fini par le faire condamner injustement, certes, mais non sans justesse néanmoins.

Quand il trouve l'homme auquel il s'était attaché assassiné au cours d'une émeute, la peine qu'il éprouve lui donne la force de tuer pour le venger. Il tue, et n'y pense *plus*. Ce n'est que dans les mots cinglants de sa femme, dans son mépris pour cette amitié où elle a vu de l'amour, qu'il se connaîtra vraiment. Plus que l'homosexualité, ce qu'il doit affronter, c'est cette étrange passivité qui le caractérise, qu'il lit désormais comme le signe d'une infériorité, d'une carence fondamentale. Ce *qui* va alors le lier à la mort et au meurtre, *puisqu'il lui faut maintenant* effacer toute trace de ce qui la relève. Ce flou obscur en lui, sa passion, littéralement, sera de l'abolir en supprimant ceux qui en sont témoins.

Le basculement vers la folie

Le monde de Highsmith est celui du basculement, ce qui était réel et assuré devient sournoisement fou, ce qu'on aurait cru un impossible délire devient le réel. Elle ne fait pas de portrait psychologique, elle met en branle la tragédie du défaut sexuel : ce petit quelque chose qui soudain brille, exactement, par son absence. *Moins que d'ambiguïté*, il s'agit là d'une impossibilité à être complet, comme les autres ; d'une impuissance, longtemps discrète, et qui soudain envahit tout. Highsmith agence des machineries d'angoisse pure : peu importe si le récit est parfois bâclé, les protagonistes pâlots.

Si Highsmith capture et captive tant de lecteurs, c'est qu'elle met en scène une peur qu'on connaît tous : la peur de recéler un manque, le sentiment dérobé qu'on est forcément coupable, même et surtout si on ne sait pas de quoi. Et cette culpabilité peut rendre triomphalement, diaboliquement fou. Triomphalement, car Highsmith ne pratique guère les règles de la *moralité* dans *la Cellule de verre*. Carter va de meurtre en meurtre et s'en sort impeccablement. C'est la vérité du désir qui gagne, dans son horreur nue, et non une quelconque vraisemblance. C'est la vérité du rêve.

Quelques beaux cauchemars...

Cette même perverse réalité, on la retrouve à l'œuvre dans les dix nouvelles, toutes récentes sauf une, réunies sous le titre *les Sirènes du golf*. Highsmith propose ici quelques beaux et nets cauchemars, toujours aussi obsessionnels et persécuteurs. Du jeune père d'un enfant mongolien, qui soulage sa haine en tuant un passant, au jeune cadre fasciné par l'efficacité bricoleuse de ses voisins de campagne au point d'en devenir impuissant, on retrouve, serrée, nerveuse, l'impitoyable violence de la peur qui mine le rationnel. Et la brièveté des récits permet de ressentir avec d'autant plus de force et de gêne la progression de cette maladie de la peur, qui met sous influence le malade et le désintègre en l'accomplissant.

Il y a là par ailleurs une légèreté dans l'atroce qui apparente la nouvelle à une hallucination, et corrige les qualités hautement toxiques de Highsmith d'un soupçon d'antipoison bien connu : le sourire. Crispé, mais quand même. En revanche, quand elle penche vers le réalisme tout court, et non plus onirique, ou vers le fantastique tout court, et non plus réaliste, elle perd son pouvoir pathogène. *On est totalement indemnes, car on reste indifférents. Ce n'est guère que virtuosité* démonstrative, alors qu'elle nous a habitués à retrouver, dans la pénombre de notre imaginaire, notre propre mortelle délinquance, d'où vient sans doute qu'on appelle ces romans « policiers ». Elle devient agréable, quand sa force est d'être déplaisante. Déplaisante, comme nos fantasmes obscurs.

EVELYNE PIEILLER.

★ LA CELLULE DE VERRE, de Patricia Highsmith, traduit de l'américain par Renée Rosenthal. Calmann-Lévy. 312 p., 64 F.

★★ *LES SIRÈNES DU GOLF.* Nouvelles traduites de l'américain par Marie-France de Paloméra, Alain Delahaye, Elisabeth Gille et Emmanuelle de Lesseps. Calmann-Lévy, 222 p., 65 F.

Le KGB contre le PMU

● *Des devises dans le galop d'un cheval*

L*E Grand Derby de Moscou* est le seul ouvrage d'Anatoli Gladiline à avoir été traduit en français. Turfiste averti, l'auteur décrit minutieusement, sur un mode rocambolesque, les tribulations de deux joueurs passionnés mais minables. Le narrateur, dit le Prof, et Eugène, dit le Parrain, naviguent avec aisance entre les pièges des paris mutuels, les machinations, les tricheries et les différentes combines qui ont cours dans de monde à part qu'est l'hippodrome à Moscou.

Ils y trouvent une illusoire liberté de choix. Jusqu'au jour où le Prof est le seul sur l'hippodrome à miser sur deux chevaux qui, *a priori*, n'ont aucune chance de gagner et qui pourtant l'emportent. Alors le KBG, cet Etat dans l'Etat, qui sait toujours tout, décide de lancer une opération originale : le Prof et le Parrain (sans avoir pu toucher ce gros gain, bien entendu) iront en France pour gagner sur l'hippodrome de Vincennes une partie des devises dont *l'URSS* a besoin pour des achats de produits alimentaires. Ils se retrouvent à Paris après *plusieurs mois* d'entraînement dans un centre des *services spéciaux. Nous* laisserons au lecteur le plaisir de découvrir le *dénouement* de ce duel entre le KGB et le PMU ; il est fort amusant.

Un non-conformiste

Mais là ne réside pas le seul intérêt de ce roman. Anatoli Gladiline sait fort bien dresser, sans avoir l'air, un tableau précis de *la* vie quotidienne des Soviétiques, avec leurs soucis, leurs petites joies, *les* problèmes lassants auxquels ils doivent faire *face. Et dont le moindre n'est* pas l'omniprésence de la police dans *toutes ses métamorphoses, allant de* la simple milice au tout-puissant KGB (Comité de la sécurité d'Etat), dernière version de ce que fut le sinistre Guépéou ou la triste Tchéka... Il nous fait entrer dans les coulisses de la vie du personnel des ambassades soviétiques à l'étranger, ce monde dont un non-Soviétique connaît tout au plus les salons de réception. Il procède par petites touches et dresse ainsi un tableau bien plus révélateur que ne le font les imprécations ou les pompeuses réflexions philosophiques.

Anatoli Gladiline, né en 1935, est un écrivain prolixe et populaire en URSS. Il a publié son premier ouvrage, *Chronique des temps de Viktor Podgourski*, en 1956 dans la revue *Youmost*. Son succès immédiat auprès des jeunes lui valut des critiques officielles acerbes pour non-conformisme. Parmi la dizaine de romans parus à Moscou (tirés à plus d'un million d'exemplaires), il faut noter particulièrement l'*Evangile selon Robespierre*, publié en 1970 par les Editions politiques dans leur collection « Les révolutionnaires ardents ». S'abritant derrière des citations d'auteurs autorisés et de personnages historiques — seule planche de salut au pays de la littérature sous surveillance, — Gladiline montre dans cet *Evangile* comment l'idéalisme pur mène à la terreur et au totalitarisme. Ce fut un best-seller immédiat.

Il n'est pas étonnant, après cela, qu'il ne soit pas parvenu à faire publier en URSS son ouvrage suivant : *Pronostics pour demain*, un roman fortement autobiographique. Il y oppose les menues difficultés de la vie quotidienne d'un habitant d'une ville soviétique à la phraséologie officielle sur les grands idéaux et les grands travaux. Son personnage principal est un météorologiste installé dans une métropole du Grand-Nord, et qui fournit chaque jour les prévisions météorologiques à court et à long terme alors qu'il est incapable de faire le moindre pronostic concernant sa vie personnelle, qu'il *s'agisse* de vétilles ou de choses essentielles. Bref, le mal de vivre et *d'être un Soviétique contemporain* moyen. En 1972, ce roman parut en russe aux éditions *Possev*, à Francfort-sur-le-Main, et fut traduit en Autriche et en *Italie*. *Gladiline* dut subir quelques reproches, puis on le laissa tranquille.

Il décide cependant de tirer pour lui-même la leçon de ces expériences. « *Que voulez-vous*, nous dit-il, *quand on veut quitter l'URSS il n'y a qu'un moyen. Il faut parodier ce que disent Ilf et Petrov dans* les Douze Chaises : « *L'automobile n'est pas un luxe mais un moyen de transport* », *en remplaçant le mot automobile par celui d'Israël.* »

Depuis 1976, Gladiline vit à Paris et a obtenu sa naturalisation. Nous venons donc de faire connaissance d'un écrivain français de langue russe.

ANNE-MARIE BORGEAUD.

★ LE GRAND DERBY DE MOSCOU, d'Anatoli Gladiline ; traduit du russe par Espérance Iourieff. Albin Michel, 237 p., 69 F.

la vie littéraire

« Art et fantasme »

Issu des conférences annuelles du Centre d'étude de *l'expression* (hôpital Sainte-Anne, Paris), ce recueil de textes publié sous le titre : *Art et fantasme*, par les éditions Champ Vallon (diffusion : PUF, 253 p. 118 F), mérite qu'on s'y attarde. On y trouve, en effet, une étude pleine d'ironie du professeur Georges Lanteri-Laura sur « La psychopathologie de l'art *comme stratégie de la singularité* ». Il s'agit pour l'auteur de montrer par quels détours et selon quelles subtiles stratégies les psychiatres, accroissant ainsi leur narcissisme moral, se sont parés du prestige du spécialiste, voire du surspécialiste, dans les domaines artistiques où ils passaient auparavant pour des amateurs aussi sympathiques que farfelus.

On lira également les réflexions de Paul C. Racamier sur « La fonction du fantasme dans la création artistique et dans la psychose ». A contre-courant des modes, Racamier voit dans « *la schizophrénie l'entreprise la plus hasardeuse sans doute, mais certainement la plus achevée qui soit menée contre le rêve et contre le fantasme* ». Discutable, mais intéressante aussi, est la thèse selon laquelle une névrose est faite de fantasmes figés, une psychose de fantasmes mortifiés, alors que la création artistique ou scientifique se nourrit de fantasmes susceptibles de circuler entre l'inconscient et le conscient et, par là même, entre les hommes.

Didier Anzieu, avec la scrupuleuse clarté qu'on admire toujours chez *lui, évoque la psychanalyse de Samuel Beckett avec Bion à Londres (1934-1935) et parle de la dégradation* et de la mort psychique, centrales dans son œuvre. Jean-Michel Palmier, *lui, revient* à un sujet qui lui est cher : les fantasmes de la folie et du crime sous la République de Weimar. Il est aberrant, répète-t-il, de voir dans l'expressionnisme une préparation du fascisme : « *L'irrationalisme est une composante essentielle de la culture allemande et n'a pas produit elle-même le national-socialisme, même s'il y a un irrationalisme nazi.* » Ont également collaboré à ce *recueil sur Art et fantasme* : H. Chemana, M. Gagnebin, G. Pankow, G. Rosolato, B. This, C. Wiart, G. Wajeman et J.-M. Ribettes.

R. JACCARD.

Poésie contemporaine à Cogolin

Cogolin, à 8 kilomètres de Saint-Tropez, produit des tapis, des pipes en bruyère et des anches d'instruments à vent. C'est aussi, après les premières Rencontres internationales de poésie contemporaine (du 1er au 7 juillet), un nouveau centre éphémère des avant-gardes.

Grâce à l'*Association des poètes éditeurs* régionaux opérateurs sur Provence-Alpes-Côte d'Azur (1), créée par les revues et éditions *Doc(K)s, Manicle, Skŏria* et *Banana Split*, on a vu, assis au café, sous les platanes, des figures, des mouvements et des groupes venus du monde entier : Dick Higgins, l'un des initiateurs *de « Fluxus », Bernard Heidsieck, de la* Poésie sonore, Haroldo de Campos, du groupe Noigrandes (Brésil), Juan Hidalgo, de « Zaj » (Barcelone), Michèle Métail, de l'OULIPO, Adriano Spatola, de *Tam-Tam*, etc.

Avec deux séminaires (Higgins, Denis Roche), une exposition « Fluxus », des soirées yougoslave, *tunisienne ou italienne, des revues invitées (Chemin de ronde, Loques, Lotta poetica*, etc.), les organisateurs des Rencontres ont brassé les genres, mixé les écoles, fait sortir la poésie de ses gonds. Performance, « action », concert, lecture, *event*, gag ou élégie, le poème moderne a pris des *formes diverses. Ce rendez-vous amical*, soutenu par sa municipalité, fera de Cogolin, comme Amsterdam ou Paris (qui reçoit Polyphonix), un lieu toujours ouvert de confrontations et d'échanges. — **RAPHAËL SORIN.**

(1) APERO/PACA, 2, rue Frédéric-Mistral, 13100 Aix-en-Provence.

Eloge de la « science moralo-sociale »

L'économie et la morale peuvent-elles faire bon ménage ? A première vue *pas tellement*, à en juger par le cynisme froid qui semble habiter les *manieurs* de chiffres, pour qui seul l'*intérêt* mène les hommes. C'est pourtant le souhait que formule Albert O. Hirschman, dans les quelques textes de conférences, particulièrement stimulants et incisifs, réunis dans le petit volume paru *dans la collection de l'Ecole des* hautes études, *l'Economie comme science morale et politique* (Gallimard-Le Seuil, 111 p., 65 F). Pour ce spécialiste de l'économie du développement, auteur des *Passions et les Intérêts* et de *Bonheur privé et action publique*, les économistes seraient avisés de lever le nez de leurs courbes et de leurs théories, et d'« *incorporer à leurs analyses des émotions et des traits fondamentaux tels que le désir de pouvoir et de sacrifice, la peur de s'ennuyer, le plaisir de l'engagement et de l'inattendu, la recherche de sens et de solidarité...* »

Ainsi s'acheminerait-on « *vers une sorte de science sociale qui serait très différente de celle que la plupart d'entre nous ont pratiquée : une science moralo-sociale, où les considérations morales ne seront ni réprimées ni mises à l'écart, mais systématiquement mêlées au raisonnement analytique...* »

Albert Hirschman ne se fait toutefois pas trop d'illusions sur la possibilité de réaliser rapidement ce programme, puisqu'il se contente d'en « *rêver pour nos petits-enfants* ». — **F. G.**

Les regards d'« Apsara »

La revue *Apsara inaugure sa première livraison* par la publication d'une lettre inédite de Joë Bousquet à André Rolland de Renéville. Le « reclus » de Carcassonne y remercie l'auteur de *Rimbaud le voyant* de l'envoi de *l'Expérience poétique*, où il a décelé des préoccupations identiques aux siennes. Joë Bousquet en profite pour essayer, *pathétiquement, de nouer* une nouvelle amitié.

Les contributions à *Apsara* de Françoise Malaurie, Bernard Noël, Claude Margat et Jeffroy Arsham sont autant de regards posés sur *l'écriture et ses jeux*. Il y a, par-delà le style de chaque poète, une sensibilité commune dans tous les textes proposés.

Un peu à l'écart, Jean-Louis Giovannoni nous donne à lire huit pages superbes où les phrases claquent comme des coups de cravache. Les formules cinglantes de cet écrivain sonnent toujours juste. Dans la mythologie indienne, les Apsaras sont les déesses chargées *de distraire les dieux par leur danses et leurs* chants. La revue, qui emprunte leur nom, prétend simplement nous conduire sur les sentiers de la création. — **P. Dra.**

★ APSARA c/o Jeffrey Arsham (15, rue Saint-Germain), 144 p., 50 F, abonnement pour trois numéros : 120 F.

l'année Diderot

Une aventure scientifique

Du 2 au 4 juillet, un colloque du CNRS a réuni à Paris, dans un amphithéâtre de l'ancienne Ecole polytechnique, des chercheurs engagés — parfois depuis longtemps, — en France et dans de nombreux pays, sur le chantier de l'édition des œuvres de Diderot. Il fallait les entendre parler de leurs travaux pour apprécier ce que l'entreprise requiert de science et de passion. Pour cet écrivain, dont les textes qu'on lit maintenant dans les collections de poche sont presque tous posthumes, la destinée des œuvres est une aventure à rebondissements qui recèle encore des mystères. On sait que des fonds d'archives et sans doute des collections privées sont encore à explorer en Russie. Retrouvera-t-on aussi, à Montevideo, des manuscrits autographes et, peut-être, des inédits ? Les copies et les livres dont on dispose font surgir d'autres questions : comment dater ces manuscrits, identifier leurs copistes, choisir un texte de base, apprécier les variantes, reconnaître les fragments insérés ici ou là par Diderot, repérer ses lectures mais aussi les tableaux qu'il a décrits dans ses *Salons* ? Autant de recherches, parmi d'autres, qui mobilisent des techniques de pointe et sollicitent l'ingéniosité des diderotistes. Elles garantissent la valeur de la grande édition Hermann en cours, présentée ici même par Jacques Cellard (voir « le Monde des livres » daté du 6 juillet). — R. D.

★ **Pour la publication des Actes du colloque, s'adresser à Jean Varloot, secrétaire général de l'édition des œuvres de Diderot, 9, rue du Chevaleret, 75013 Paris.**

INÉDIT

Dés dialogues matérialistes pour la tsarine

L'IMPORTANCE des manuscrits de Diderot conservés en Russie et leur sort parfois aventureux sont bien illustrés par le cas du *Rêve de d'Alembert*. Catherine II n'en reçut pas moins de trois copies différentes. La dernière en date fut celle, excellente, qui parvint à Pétersbourg en 1785 ; grâce à un piratage, elle devait être à l'origine de la première édition de ces dialogues (Paulin, 1830), édition aussi fautive que tardive, qui constitua pourtant la source unique de toute la tradition imprimée jusqu'au milieu de ce siècle.

Trois ans plus tôt, la tsarine avait pu lire une version moins achevée du *Rêve* dans la *Correspondance littéraire*, la revue manuscrite de Grimm et Meister. Mais, dès 1774, au cours de son séjour à Pétersbourg, le philosophe en avait fait préparer pour elle une curieuse copie, anonyme et déguisée, qui n'a été identifiée qu'en 1977 à Moscou. Le principal porte-parole de l'auteur n'a plus pour nom Bordeu, mais La Mettrie : autre médecin célèbre, mais surtout philosophe scandaleux, incarnation aux yeux des bien-pensants de toutes les infamies du *matérialisme*. Dans la copie confidentielle destinée à Catherine II, Diderot se plut à placer ce symbole ostensible de ses propres audaces.

Nous donnons ci-dessous un extrait de cette version inédite d'un texte encore en chantier : ainsi la fin de la première réplique de La Mettrie est une addition autographe qui sera modifiée ultérieurement. Ce manuscrit, qui comprend également une sorte de dossier annexe du *Rêve*, sera exploité pour la première fois dans le tome XVII des *Œuvres complètes* à paraître prochainement (Hermann, éd.).

GEORGES DULAC.

LA METTRIE (...). — Est-ce qu'on veut de soi ? La volonté naît toujours de quelque motif intérieur ou extérieur, de quelque impression présente, de quelque réminiscence du passé, de quelque projet dans l'avenir. Après cela, je ne vous dirai de la liberté qu'un mot, c'est que la dernière de nos actions est le résultat nécessaire de tout ce que nous avons été jusqu'au moment où elle s'est produite, et que, n'étant qu'une cause, à la vérité très compliquée, cette cause ne peut produire qu'un effet, et un effet déterminé.

Mlle BOUCHER. — Nécessaire ?

LA METTRIE. — Sans doute; tâchez de concevoir la production d'une autre action, en supposant que l'être agissant soit le même.

Mlle BOUCHER. — Il a raison ; puisque c'est moi qui agis ainsi, celui qui veut agir autrement n'est plus moi ; et assurer qu'au moment où je fais et dis une chose j'en puis dire ou faire une autre, c'est assurer que je suis moi et que je suis un autre. Mais, docteur, et le vice et la vertu ? La vertu, ce mot si saint dans toutes les langues, cette qualité si sacrée chez toutes les nations.

LA METTRIE. — Il faut le transformer en *celui de bienfaisance* et son opposé en celui de malfaisance. On est irrésistiblement entraîné par le torrent général qui conduit l'un à la gloire, l'autre à l'ignominie.

Mlle BOUCHER. — Et l'estime de soi-même ?

LA METTRIE. — Une puérilité fondée sur l'ignorance et la vanité d'un être qui s'impute à lui-même le *mérite* ou le *démérite* d'un instant nécessaire.

Mlle BOUCHER. — Et les récompenses, et les châtiments ?

LA METTRIE. — Des moyens de corriger celui qu'on appelle méchant et d'encourager celui qu'on appelle bon.

Le premier colloque franco-soviétique sur un écrivain français

DANS la série des grandes rencontres pour l'année du *bicentenaire, le colloque sur* « Diderot et la Russie » fait figure d'événement. Organisé conjointement par l'Académie des sciences d'URSS et les ministères français de la culture et des relations extérieures, il a réuni à la Maison Pouchkine de Leningrad (7-14 juin) une délégation de neuf Français (parmi lesquels J. Chouillet, R. Pomeau, J. Varloot, P. Vernière) et un groupe de chercheurs soviétiques comprenant notamment Y. Vipper et G. Koutcherenko. Pour la première fois, un colloque associait des spécialistes des deux pays pour l'étude d'un écrivain français. On pourrait s'étonner que l'honneur en revint à Diderot. D'autres de nos auteurs, là-bas, ont été ou sont aujourd'hui plus lus que lui. Mais, historiquement, il est bien le premier grand écrivain français à avoir fait le voyage de Russie — son seul voyage à l'étranger.

Catherine II lui avait acheté généreusement sa bibliothèque, lui assurant la sécurité matérielle. Diderot se devait, d'aller la remercier, espérant aussi être son conseiller politique, et s'informer sur place *des réalités de cet immense empire* que l'Occident commençait à découvrir (il a même tenté d'apprendre le russe).

Sur les vingt communications, plusieurs se sont attachées à montrer le sérieux et la complexité des rapports de l'encyclopédiste avec la Russie. Diderot n'a pas été le grotesque bouffon de Catherine ; cette *image nourrie de ragots a été propagée* par l'entourage de Frédéric II. Mais ce contact direct d'un intellectuel *avec le pouvoir* (expérience unique en son genre au XVIII[e] siècle) a été un échec. Le philosophe n'a pas converti la tsarine. De son voyage date la rupture entre l'absolutisme et l'intelligentsia des Lumières.

Ce qui ne mettait pas fin, pour autant, à la fortune de son œuvre en Russie. Son théâtre y a connu un succès étonnant. Ses idées ont été invoquées par les décembristes. Il a été élu par Pouchkine, par Dostoïevski, comme l'ont rappelé G. Fridlender et A. Mikhaïlov. Si son athéisme l'avait desservi auprès des notables de Saint-Pétersbourg, il le recommande aux héritiers de Marx ; et Lénine tire du *Rêve de d'Alembert* plusieurs pages en introduction à son *Matérialisme et empiriocriticisme* (1909).

Malgré la différence des styles et des méthodes, les Français et les Soviétiques se sont accordés pour mieux situer Diderot dans l'histoire et la culture russes. Un seul regret : on aurait aimé que les traducteurs de l'écrivain parlent de leur travail. Pour l'essentiel, le colloque, animé par l'infatigable Piotr Zaborov, a été un succès. Il ouvre la voie à des projets de collaboration, en vue notamment d'une meilleure exploration des bibliothèques et des fonds d'archives en URSS. L'idée est née aussi de recommencer de telles rencontres et de tenir à Paris un *deuxième colloque sur un écrivain* russe cette fois.

On souhaite seulement que les *chercheurs soviétiques puissent* accepter les invitations de leurs collègues français et venir chez nous aussi aisément que nous allons chez eux. Le président du colloque, A. Iezouitov, a bien voulu renouveler l'espoir exprimé par Diderot « de voir beaucoup de *Russes* à *Paris et* beaucoup de Français à Pétersbourg ». On s'est plu à y rêver au bord de la Néva.

ROLAND DESNÉ.

★ **Pour toute information, écrire à P. Zaborov, Académie des sciences, Maison Pouchkine, 4 quai Makarov, 199 164 Leningrad, URSS.**

BIBLIOGRAPHIE

Le bicentenaire est l'occasion pour les éditeurs de publier ou de republier des études sur Diderot aussi bien que des textes en collections de poche.

TEXTES

● **Le Neveu de Rameau**, avec introduction, notes, chronologie, dossier, bibliographie, par Jean-Claude Bonnet. Garnier-Flammarion, n° 143. *Un modèle d'édition critique moderne destinée à un large public.*

● ***Le Neveu de Rameau***, suivi de **Satires, Contes et Entretiens**, édité par Jacques et Anne-Marie Chouillet. Le Livre de poche, n° 5925.

● **Le Rêve de d'Alembert** et autres écrits philosophiques, édités par J. et A.-M. Chouillet. Le Livre de poche, n° 5949.

● **Le Neveu de Rameau et le Rêve de d'Alembert**, édition de Roland Desné et Jean Varloot. Ed. Sociales/Messidor, 356 p., 50 F.

● **Lettres à Sophie Volland**, choix et préface de Jean Varloot. Gallimard, « Folio », n° 1547.

● ***L'Encyclopédie***, textes choisis. Nouvelle édition revue, augmentée et annotée. Préface d'Albert Soboul. Nouvelle introduction et notes par Philippe Goujard. Ed. Sociales/Messidor, 404 p., 50 F.

ÉTUDES

● **Jean-Claude Bonnet, Diderot**. Le Livre de poche, coll. « Textes et Débats », 384 p.

Totalement recommandable comme introduction à une lecturede l'œuvre dans les diverses étapes de sa réception.

● **Jacques Chouillet, Diderot, poète de l'énergie**. PUF, coll. « Ecrivains », 303 p., 120 F.

Par l'un des meilleurs spécialistes de Diderot.

● Roget Kempf, **Diderot et le roman**. Ed. du Seuil, coll. « Pierres vives », 248 p., 7 F.

● Elisabeth de Fontenay, **Diderot, ou le matérialisme enchanté**. Le Livre de poche, coll. Biblio « Essais », 251 p.

Réédition de deux classiques, aussi dissemblables que possible, de la critique diderotiennet.

● ***Revue Europe*** (n° 661, mai 1984), avec notamment des articles de R. Desné, M. Duchet, L. Perol, M. Delon, B. Fink. Etiemble.

● **Interpréter Diderot aujourd'hui**, actes du colloque de Cerisy. Le Sycomore.

● **La Revue internationale de philosophie** (n° spécial 148-149, juin 1984) : *Diderot et l'Encyclopédie (1784-1984)*. Un ensemble d'études présentées par Roland Mortier, sur les idées politiques de Diderot au temps de l'*Encyclopédie*, ses lectures, et son projet d'une « philosophie populaire ». Université de *Bruxelles. (En France, diffusion* Presses universitaires de France.)

Changements au Comité de publication des *Œuvres complètes*

JACQUES PROUST, dont nous avons publié un entretien sur Diderot dans notre numéro du 7 juillet, où il était présenté comme membre du Comité de publication des *Œuvres complètes* de Diderot, publiées chez Hermann, nous prie de faire savoir qu'il ne fait plus partie de ce comité depuis le 3 juillet 1984. Il refuse sa caution scientifique aux tomes XIV et XVIII, actuellement sous presse, ainsi qu'à tous les volumes restant à paraître. Il la refuse également à l'édition dite « courante » qui sera mise sur le marché.

Parallèlement au départ de Jacques Proust, le Comité de publication des *Œuvres complètes* (que les spécialistes s'habituent à identifier comme l'« édition Dieckmann-Varloot ») a accueilli Roland Mortier, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, président de l'Association internationale des *études du dix-huitième siècle*, et auteur d'une thèse sur *Diderot et l'Allemagne*.

C'est un autre dix-huitiémiste de réputation internationale, Robert Mauzi, qui assure désormais la responsabilité d'ensemble de la publication des *Œuvres*. Professeur à Paris-IV, R. Mauzi est l'auteur d'une thèse classique sur *l'Idée du bonheur au dix-huitième siècle*, et d'une édition critique très appréciée de *la Religieuse*.

Mme Jane Dieckmann, Michel Delon, professeur à l'Université d'Orléans et spécialiste de la *Correspondance*, et Georges Dulac (CNRS), spécialiste du « fonds de Leningrad », assistent désormais, au secrétariat du Comité de publication, Jean Varloot, secrétaire général.

Quant à l'édition dite « courante », dont la mise en route est prévue pour le mois de septembre 1984, l'éditeur nous prie de préciser qu'elle sera intégrale en ce qui concerne les textes de Diderot, et « complète ». Seul l'appareil critique en sera allégé.

vient de paraître

Civilisations

COLLECTIF : *Démocratie, réaction, capitalisme (1848-1860)*. — Dans ce seizième volume de la série « Peuples et civilisations », C.-H. Pouthas, P. Guiral, P. Barral, J. L. Van Regemorter étudient la période historique de 1848 à 1860, notamment les révolutions en Europe, les conditions économiques et les forces morales, le progrès et l'éveil des mondes non européens et la vie politique et diplomatique européenne. (PUF, 618 p., 240 F.)

Témoignages

FRANCIS CREMIEUX : *La Vérité sur la libération de Paris*. — Réédition d'un recueil de témoignages d'André Carrel, Jacques Chaban-Delmas, commandant Gallois-Cocteau, Léo Hamon, Alexandre Parodi, colonel Rol-Tanguy, André Tollet, Pierre Villon, sur la libération de la capitale en 1944. (Messidor, 190 p., 60 F.)

Histoire

COLLECTIF : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. — Ce vingt-deuxième tome du dictionnaire publié sous la direction de Jean Maitron, recueille des biographies (de Cesb à Clem) de militants pour la période comprise entre 1914 à 1939. (Editions ouvrières, un volume cartonné de 358 p., 200 F.)

Essai

JACQUES ELLUL : *Les Combats de la liberté*. — Dans ce troisième volume qui clôt son *Ethique de la liberté*, l'auteur dénonce le mensonge d'une « liberté en esprit » dont les chrétiens, selon lui, ne se gardent jamais assez. Il définit aussi la responsabilité et la mission du chrétien d'aujourd'hui. (Edition le Centurion-Labor et Fides, 358 p., 155 F.)

histoire

LECTURES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Les mésaventures de la contre-révolution

• *Vrais et faux amis du roi*

A CINQ ans de son deuxième centenaire, la Révolution française laisse toujours dans les consciences le souvenir d'une tempête fabuleuse, de l'événement fondateur par excellence, d'où le peuple qu'elle souleva sortit avec une nouvelle personnalité nationale. Cependant, sa perpétuelle glorification posthume comporte de singulières inconséquences.

Quand ils comparent avantageusement la force d'un Mirabeau, l'audace d'un Danton, l'incorruptible intransigeance de Robespierre aux tergiversations royales, les inconditionnels de 1789 ne se souviennent pas assez qu'à l'ordinaire les titans prouvent leurs forces dans des exploits à leur mesure. De toute évidence, ceux-là ne trouvèrent pas en Louis XVI un adversaire de leur taille...

La lutte intellectuelle entre les jacobins et leurs ennemis mérite également une appréciation plus exacte. Outre qu'ils négligent les réformes nombreuses engagées par l'Ancien Régime, avant les états généraux, les républicains d'aujourd'hui ramènent un peu trop sommairement la résistance royaliste à l'égoïsme de quelques privilégiés. L'honneur de la Révolution conseillerait plutôt de reconnaître qu'elle ne triompha pas constamment de parfaites nullités. Avec *les Amis du roi*, une remarquable *Histoire de l'émigration*, MM. Jean-Paul Bertaud et Ghislain de Diesbach proposent un examen des faits sensiblement plus équilibré.

Même si Jean-Paul Bertaud accorde dès 1791 à l'abbé Maury une pourpre cardinalice qu'il n'a revêtue qu'en 1794, chacun des auteurs connaît bien son sujet, et en traite intelligemment. Aucun d'eux ne sous-estime les faiblesses de la monarchie à la veille de son effondrement. Le premier note qu'à ses débuts la crise éclata dans un consentement presque général. Ghislain de Diesbach ajoute qu'en 1789 l'aristocratie elle-même n'éprouvait aucune foi en sa propre cause. Atteinte par un mystérieux « *mal de vivre* », elle dénigrait ses privilèges — non sans en profiter, — affectait par snobisme des opinions libérales. La Constituante n'abolira point la noblesse à la demande d'un Sieyès ou d'un Robespierre, mais sur proposition du vicomte de Noailles soi-même, soutenu par Mathieu de Montmorency !

Vendéens mis à part, ces aimables gentilshommes ne songeront pas davantage à défendre leurs têtes quand l'orage éclatera. Jadis prêts au duel pour n'importe quelle peccadille, ils se laisseront égorger comme des moutons sous la guillotine, sans esquisser la moindre résistance. Lorsque, à l'automne 1789, l'enlèvement de la famille royale à Versailles, le meurtre de ses gardes du corps, les innombrables assassinats perpétrés depuis le 14 juillet, retournent toute une partie de l'opinion, jusqu'alors favorable aux changements, la lutte ne s'organise donc pas autour des aristocrates stupéfaits ou en fuite. Elle se durcit avec la naissance d'une presse royaliste, fondée par des écrivains le plus souvent d'origine roturière.

Pour un Rivarol demeuré célèbre, Jean-Paul Bertaud arrache de l'oubli ses confrères Suleau, Fontenai, Royou, Peletier, avec derrière eux une cohorte de publicistes spirituels, savants, courageux et lucides. Malgré leurs principes communs, tous ne soutenaient pas la même tactique. Là où Suleau prêchait imprudemment la guerre civile, espérait même quelque intervention extérieure sans en ignorer les risques, Royou recommandait dans sa modération des manœuvres plus politiques. La plupart d'entre eux n'éprouvaient qu'une médiocre considération pour les aristocrates qu'il leur arrivait de défendre.

Suleau s'emporta jusqu'à dénoncer en eux une « *caste méprisable et incurablement avilie* », un « *cadavre* » incapable de réagir. Mais tous déploraient d'abord l'invraisemblable apathie de Louis XVI. « *Nous osons accuser le roi lui-même*, s'exclama l'un des plus intrépides, sinon le plus honnête. *Que faites-vous dans votre palais, attendant les arrêts que l'on prononce ? Il en est de ce moment comme de celui de la mort : aujourd'hui vos ministres, demain vous-même.* »

Ghislain de Diesbach se déclare encore plus sévère pour le faible époux de Marie-Antoinette. Respectueux, bon connaisseur de l'Ancien Régime, il n'en considère pas moins la France de 1789 comme une nation « *trompée par son maître* », une « *société trahie par celui dont elle attendait vainement qu'il se mît à sa tête pour lutter contre les factieux* », et prononce finalement un verdict sans appel contre la « *maudite personne du roi* ». La victime mérite certainement plus d'indulgence. Monarque de droit divin, certain d'exercer une sorte de sacerdoce politique dans l'amour de ses peuples et par la protection du ciel, le petit-fils de Louis XV n'imaginait pas au début jusqu'où irait la violence révolutionnaire.

Après les premiers massacres de l'été puis de l'automne 1789, cet homme instruit, grand amateur de livres d'histoire, ne pouvait plus se bercer d'illusion. Quoi qu'en disent Paul et Pierrette Girault de Coursac dans un nouveau livre parfois intéressant, voué à l'impossible réhabilitation de son caractère, la volonté de vaincre lui manqua tragiquement. Pas une fois, il ne sut prendre l'initiative politique, alors qu'il disposa longtemps d'une popularité réelle.

Selon Ghislain de Diesbach, l'émigration débuta justement parmi ses proches, trop conscients avant les autres de son impuissance. Au fil d'un ouvrage sans doute exhaustif sur le sujet, l'auteur accompagne les fuyards dans leurs longues pérégrinations à travers un monde souvent hostile. Entre la chevaleresque cordialité anglaise — mais M. de Diesbach néglige quelque peu Quiberon — et les dédaigneuses lourdeurs allemandes, les proscrits menèrent une existence ingrate, difficile, fastueuse ou misérable suivant leur fortune, mais souvent pleine d'humiliations.

Eux-mêmes portaient au-dehors les étonnantes fatuités de Versailles et crurent que, « *en tant que Français* », ils appartenaient « *à une espèce supérieure, intermédiaire entre les dieux et les hommes* ». Avec leur messianisme révolutionnaire, leurs ennemis jacobins partageaient à peu près la même illusion. Mais eux remportaient la victoire, et en prenaient leur stature de géants sur les champs de bataille.

GILBERT COMTE.

★ LES AMIS DU ROI. — Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792, de Jean-Paul Bertaud. Collection « Pour l'histoire », Perrin, 283 pages, 95 F.

★ HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION, 1789-1814, de Ghislain de Diesbach, Perrin, 635 pages, 148 F.

★ SUR LA ROUTE DE VARENNES, de Paul et Pierrette Girault de Coursac, la Table ronde, 263 pages, 85 F.

Danton, de l'audace et des sous

• *Un militant perdu par ses appétits*

L'ENFANCE de Danton paraît être inspirée par la mythologie. Tout jeune, notre Champenois d'Arcis-sur-Aube — il y est né en 1759 d'un père modeste robin, — se fait encorner la lèvre supérieure par un taureau ; il lui restera une boursouflure que ses portraitistes auront quelque peine à dissimuler. Un autre coup de corne l'envoie au tapis ; bilan : le nez écrasé. Puis, des porcs lui piétinent les parties viriles, sans grand dommage si l'on en juge par l'ardeur qu'il déploiera plus tard. Enfin, comme si cela ne suffisait pas, son visage sera marqué par la petite vérole. Le garnement indiscipliné, qui fera des études moyennes — mais il parlera l'anglais et l'italien — deviendra un colosse tonitruant d'une belle laideur, dont la constitution robuste autorisera tous les plaisirs.

Face au pâle Robespierre et pour des raisons opposées, Danton fascine comme un personnage de roman. Ses biographes l'encensent ou se comportent en procureurs. Dans une étude épaisse et méticuleuse, Frédéric Bluche, un jeune historien, s'appuyant sur des travaux récents, veut en proposer un portrait plus nuancé. Il n'est pas sûr que Danton y gagne, car il apparaît pour ce qu'il a été : un révolutionnaire trop intéressé...

Lourdement endetté à la veille de la Révolution par l'achat d'une étude d'avocat au Conseil du roi, Danton se retrouve, quelques années après, libéré de ses dettes à Paris et heureux propriétaire à Arcis. Malgré sa prudence — il n'écrit jamais, — les faits, les indices et les témoignages concordent, comme on dit : il a bénéficié de la liste civile du roi, des largesses du citoyen Egalité — Philippe d'Orléans, — et s'est approprié une partie des fonds qu'il eut à gérer lors de son passage au ministère de la justice. Il s'est aussi livré au pillage qui a suivi la campagne de Dumouriez en Belgique.

A-t-il pour autant « trahi » les idéaux républicains ? « *Les hommes de ma trempe sont impayables* », lança-t-il avec hauteur au Tribunal révolutionnaire. Rien ne prouve qu'il ait accepté de l'argent pour défendre des positions qui n'étaient pas aussi les siennes. Quitte, chez ce pragmatique, à les abandonner quand elles n'étaient plus défendables sans risques... Il porte incontestablement une responsabilité dramatique dans les massacres de Septembre qu'en tant que ministre de la justice il eût pu empêcher.

Remarquable agitateur, Danton n'avait sans doute pas toutes les qualités d'un homme d'Etat. Ce tribun à la voix de stentor, escorté de l'intrigant Fabre d'Eglantine et du brillant journaliste Camille Desmoulins, était trop sensible à la popularité pour ne pas verser dans la démagogie. En ce sens, Danton réagit « physiquement » à l'événement, comme l'écrit justement F. Bluche, et s'empêtre dans ses contradictions ou ses mensonges. Mais il eût fallu posséder un esprit bien froid pour analyser le tourbillon révolutionnaire sans se laisser emporter.

Comment lui, qui a participé à l'élimination des Girondins — après leur avoir vainement tendu la main, il est vrai, — puis à celle des hébertistes, n'a-t-il pu voir qu'il avait perdu la confiance de Robespierre et que son tour arrivait ? Comment lui, régicide, en est-il arrivé à plaider l'indulgence ? Devenu un bourgeois aisé, il aspirait à jouir de ses biens, dit F. Bluche. La jeunesse de seize ans qu'il venait d'épouser en secondes noces accaparait son temps : « *Je baise ma femme tous les jours* », se flattait-il. Danton, à l'écoute de la naissante opinion publique, pressentait aussi que les Français étaient las de la Terreur et du « rasoir national ». Devant le Tribunal révolutionnaire, qu'il avait contribué à instituer, à son procès truqué, Danton s'est défendu avec la vigueur d'un fauve piégé avant, à son tour, d'« *éternuer dans le son* ».

Militant de la Révolution, broyé par elle et perdu par ses appétits, Danton est aussi, au moment où tout vacille, l'homme de l'audace et de la patrie en danger. Même un corrompu ne peut résoudre toutes ses contradictions.

B. A.

★ DANTON, de Frédéric Bluche, Perrin, 494 p., 110 F.



Dessin de CAGNAT.

Lamartine et ses Girondins

(Suite de la page 11.)

Bien sûr, la Révolution tout entière ne se ramène pas non plus à ces égorgements. Même sous la guillotine, aucun de ses chefs successifs ne la désavoua, n'en renia l'idéal. A leurs derniers instants, tous affirment la certitude d'avoir combattu, de mourir pour l'avenir. Lamartine l'explique admirablement à travers une phrase terrible du vieux Souberbielle. « *Les révolutions les plus sanglantes*, disait-il, *sont les révolutions consciencieuses.* » Dans son vertige, celle-là céda sans doute à des forces, à un esprit suicidaire mal identifié, extérieurs même à la politique.

L'irrationnel bouleverse parfois les calculs. Depuis la fin du règne de Louis XIV, la France n'avait subi aucune invasion. Cette longue tranquillité accumulait l'énergie de générations nouvelles. En 1789, le royaume débordait d'adolescents ambitieux. Avec ses quarante ans, Mirabeau passait presque pour un ancêtre. Robespierre, Camille Desmoulins avoisinaient tout juste la trentaine. Saint-Just, Madame Roland bouillaient, en province, dans leurs vingt-deux et vingt-cinq ans. A l'Assemblée législative, la moyenne d'âge des sept cent quarante-cinq députés n'en atteignait pas trente. Ils n'apportaient pas avec eux l'expérience, mais une prime formidable à la fougue.

Lamartine dévora leurs discours. Au risque d'alourdir son texte de fastidieux remplissages, il les cite interminablement. Ces contemporains de Mozart, ces lecteurs de Voltaire se prennent tous pour des Romains, pour des frères de Brutus. Le procès du roi indigne Saint-Just par son formalisme. Il s'étonne que, en plein dix-huitième siècle, « *on ait été moins avancé que du temps de César : là, le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard, et au nom de la liberté* ».

Son tempérament placide, son indécision, ses scrupules religieux, préparaient peu Louis XVI à régner en ces temps périlleux. Libéral de tempérament, soucieux du bien général, « *il avait l'âme d'un réformateur mais pas le caractère* », constate Lamartine. Par malheur, ses ministres non plus. « *Ils soulevaient toutes les questions sans les déplacer.* » Toute l'organisation de la monarchie dépendait du roi. Son insuffisance provoqua d'en haut un formidable appel d'air par où se précipitèrent les ambitions les plus désordonnées.

Royaliste par sa famille, puis père de la Seconde République, Lamartine met dans son œuvre les troubles, fidélités, incertitudes et enthousiasmes contradictoires de sa génération. Certes, son ouvrage ne doit pas se lire sans réserves. Ses grandes mises en scène romanesques amalgament des erreurs matérielles nombreuses aux mouvements de foule, des opinions sommaires dans une féerie de couleurs. Après une brève « *Introduction* », M. Jean-Pierre Jacques relève la plupart des inexactitudes par des notes minutieuses, parfois sarcastiques, dignes des plus grands éloges.

Sainte-Beuve, lui-même sympathisant des Girondins, qualifia d'« *énervante et coupable* » leur histoire revue par Lamartine. Rien de plus faux ! Dans un torrent d'énergie, elle brasse le sang, la boue, l'héroïsme, la bassesse, puis élève soudain dans le ciel l'une de ces œuvres par où se perpétue le culte des monuments. En ce début d'été, pas de meilleure raison pour en entreprendre la visite...

GILBERT COMTE.

★ HISTOIRE DES GIRONDINS, de Lamartine, Plon, collection « Les mémorables ». Deux volumes : tome I, 894 p., 160 F ; tome II, 970 p., 160 F.

Le « Directoire » de Georges Lefebvre

L'œuvre sur la Révolution française de Georges Lefebvre, mort en 1959, figure parmi les meilleures de son temps. En 1942-1943, l'historien professa en Sorbonne un cours sur le Directoire, sur lequel peu d'études globales ont été faites. Georges Lefebvre renouvelait le travail entrepris par Albert Mathiez et que la mort interrompit en 1932. Georges Lefebvre analysait la nature du régime, la contradiction des intérêts, les conséquences de la guerre et l'évolution de la bourgeoisie durant cette période de la Révolution. En 1946, il publia un résumé, réédité ensuite, et l'intégralité du cours fut seulement connue en 1978 grâce à Albert Soboul et à Jean-René Suratteau. Dans leur excellente collection « Terrains », les Editions sociales reprennent ce texte complété d'un état des questions de 1943 à 1983, d'une bibliographie et d'un index dus à J.-R. Suratteau.

Professeur d'histoire contemporaine, ce dernier confie, dans la présentation, que c'est en suivant le cours de Georges Lefebvre qu'il décida d'orienter ses recherches vers le Directoire. Le cours de Georges Lefebvre n'a rien perdu de sa séduction et reste une belle leçon d'histoire érudite.

B. A.

★ LA FRANCE SOUS LE DIRECTOIRE, de Georges Lefebvre, avant-propos d'Albert Soboul. Présentation de Jean-René Suratteau, Editions sociales, 966 p., 209 F.

le feuilleton

Jaurès, entre Marx et Michelet

(Suite de la page 11.)

Pour Michelet, comme le rappelle Claude Mettra en préface, 1789 est une manifestation de l'Esprit, une entreprise prométhéenne. Elle est l'époux qui force la vierge France. Le sang versé est celui d'une noce où l'idée et la violence se mesurent. Les comparaisons organiques abondent. Le ton monte, l'éloquence menace ; la démagogie aussi, en faveur d'un peuple présumé innocent, contre tous les meneurs. La comptabilité des guillotinés rapportée aux victimes de l'Inquisition quitte le terrain historique pour la grosse polémique... Michelet a des excuses d'ordre public et privé : *il écrit en pleine révolution de 1848 ; et la mort de son père, qui lui était très proche, l'atteint* « comme une balle de la Bastille » !

A l'inverse, Jaurès garde son calme. Les grèves de Carmaux de 1892 et 1895 l'ont formé, forgé, sans forcer sa plume. Son marxisme le laisse attentif à l'action des individus et équitable envers eux. Les modérés trouvent grâce, plus que chez Michelet. Entre « tribuns », Jaurès admire le « génie » de Mirabeau. Les violences, en particulier celles de Septembre, lui font horreur.

Il n'estime pas trahir en s'interrogeant « *avec crainte sur l'état d'esprit du peuple* ». Il souffre des cruautés de la foule, avec Babeuf, qui fut un des premiers à les condamner. Il y voit un reste de servitude, une barbarie héritée de celle des maîtres. « *Malgré tout* », la révolution de 1789 reste pour lui une des « *plus humaines et des plus douces* ».

CETTE flamme de la conviction, on l'attendait ; et, encore une fois, on ne la retrouve pas aussi vive que dans les discours du militant. C'est plutôt le pionnier et le père de l'histoire économique et sociale qui domine, avec le recul.

Contre Taine et le Malet de nos manuels, avec Tocqueville et Barnave, il met en fait que 1789 n'est pas né de la misère mais de la prospérité assurée au dix-huitième siècle par la bourgeoisie. Trop pauvre, le prolétariat ne pouvait que faire la révolution des autres. Jaurès professe également, contre Taine et Napoléon, que les meneurs n'étaient pas des « idéologues » — le mot servait déjà à désigner les gens qui ne partagent pas vos idées — mais des gestionnaires conscients des besoins du pays et des hommes.

Son éloge de la bourgeoisie s'appuie sur des recherches sans précédent concernant la science, les techniques, les industries, le commerce. Les annales parlementaires ne constituent qu'une faible part de sa documentation. Il lui arrive d'ailleurs de les citer de façon fantaisiste. Le récit des journées révolutionnaires proprement dit ne commence qu'à la page 333.

Jusque-là, malgré l'absence d'outils statistiques, Jaurès anticipe de trente bonnes années sur l'historiographie, en analysant les marchés, les salaires, par métiers, par quartiers, par grandes villes de province. Les passages sur les ouvriers lyonnais, les négociants de Bordeaux ou les armateurs de Nantes restent des modèles du genre.

AUX historiens de dire leur dette. Littérairement, le mélange d'économisme minutieux et de confiance ardente dans l'avenir humain crée une tradition à laquelle se rattacheront Mathiez, Lefebvre, Labrousse, Soboul. Guillemin s'y est reconnu.

Jaurès croit, avec Mirabeau, que « *nous commençons l'histoire des hommes* ». Il voudrait prolonger ce « *cri d'espoir* » en une humanité « *plus morale parce que plus sociale* ».

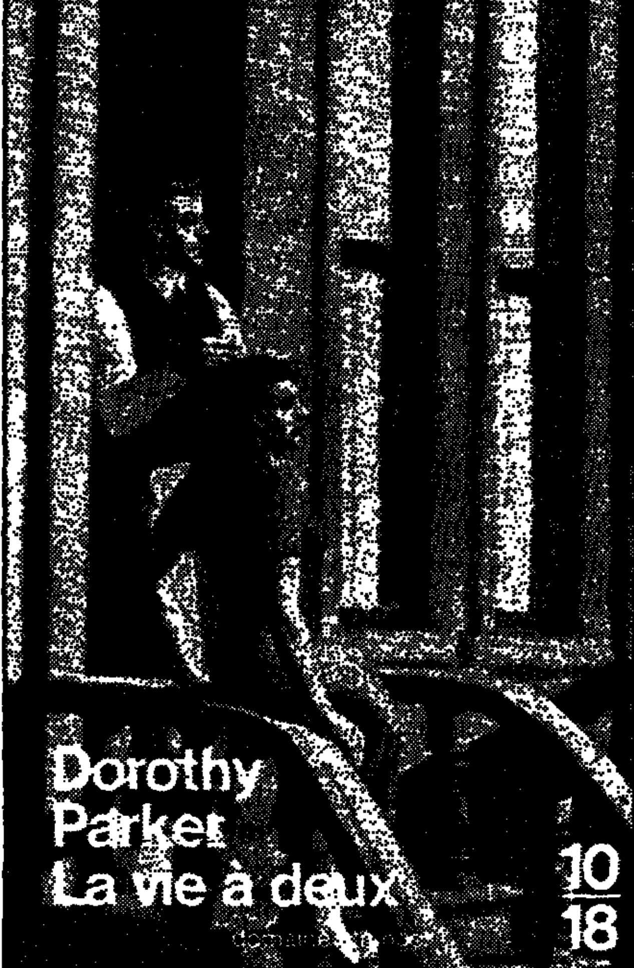
Il fut donc un temps où on pouvait clamer des choses pareilles sans être traité, au nom du réalisme sceptique, de songe-creux ou d'assassin !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ HISTOIRE SOCIALISTE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Jean Jaurès, Tome I, La Constituante, Messidor-Editions sociales. Première partie, 516 p., 90 F. Deuxième partie, 474 p., 120 F.

★ HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Michelet, R. Laffont, collection « Bouquins » ; Tome I, 898 p., 59 F. Tome II, 982 p., 59 F.

des "poches" pour vos vacances



domaine étranger
dirigée par jean-claude zylberstein

vicki baum
futures vedettes
grand hôtel
lac aux dames
sait-on jamais ?

richard brautigan
le général sudiste de big-sur
sucre de pastèque/la pêche à la truite en amérique

roy chanslor
johnny guitare

doctorow
le livre de daniel

david garnett
la femme changée en renard

graham greene
le fond du problème

leslie hartley
le messager

chester himes
la croisade de lee gordon

henry james
la redevance du fantôme

rosamond lehmann
poussière

arthur miller
les misfits

dorothy parker
la vie à deux

selby
le démon

angus wilson
l'appel du soir
attitudes anglo-saxonnes
la ciguë et après

p.g. wodehouse
baronnets et bars honnêtes
bravo, oncle fred !
le plus beau cochon du monde

10 18

collection dirigée par christian bourgois

fins de siècles
dirigée par hubert juin

joséphin péladan
les amants de pise
les dévotes d'avignon/les dévotes vaincues
un cœur en peine

jules renard
journal t. I et II
l'écornifleur/les cloportes



grands détectives
dirigée par jean-claude sylberstein

giorgio scerbanenco
à tous les râteliers
les enfants du massacre
vénus privée

robert van gulik
meurtre sur un bateau-de-fleurs
le monastère hanté
le paravent de laque
le squelette sous cloche
trafic d'or sous les t'ang



série B
dirigée par dominique bourgois et jean-claude zylberstein

dorothy b. hugues
chute libre
et tournent les chevaux de bois

william irish
la mariée était en noir

ludwig moyzisch
l'affaire cicéron



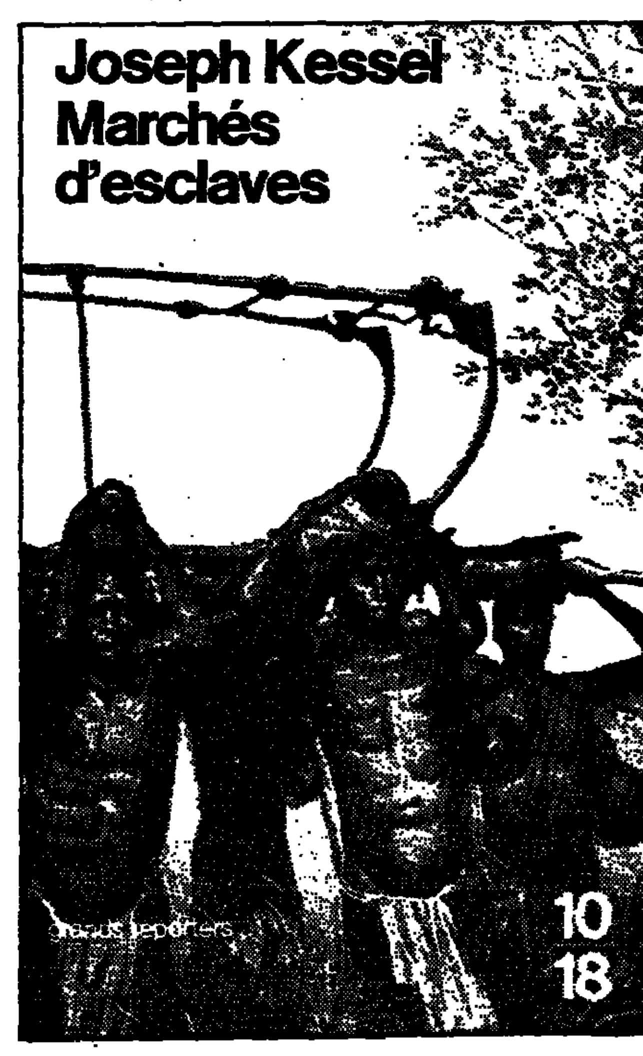
grands reporters
dirigée par francis lacassin

albert londres
l'homme qui s'évada
le juif errant est arrivé
mourir pour shanghaï

joseph kessel
marchés d'esclaves

pierre mac orlan
le mystère de la malle n° 1

jack london
le mexique puni



RELIGION

PASTEUR MÉTHODISTE URUGUAYEN

M. Emilio Castro est élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), qui réunit près de trois cents Eglises non catholiques, s'est donné, jeudi 12 juillet, à Genève, un nouveau secrétaire général. Il s'agit de M. Emilio Castro, pasteur méthodiste uruguayen, âgé de cinquante-sept ans, qui succède au pasteur Philip Potter, en poste depuis 1972.

De notre envoyé spécial

Genève. – Quatrième secrétaire général du COE depuis sa fondation en 1948, le pasteur Emilio Castro en est une émanation typique. Comme son prédécesseur, il est pasteur méthodiste et, comme lui, originaire du tiers-monde. Mais alors que Philip Potter est né aux Caraïbes – où il doit retourner à la fin de l'année, – Emilio Castro vient d'un pays d'Amérique latine, l'Uruguay, où il n'a pas pu remettre les pieds depuis onze ans.

Né à Montevideo en 1927, dans une famille ouvrière de neuf enfants – son père est chilien, sa mère espagnole, – Emilio Castro faisait partie d'une génération qui a vu l'Uruguay se transformer de la nation la plus libérale, démocratique et sécularisée du continent en un Etat policier parmi les plus intolérants d'Amérique latine. Après des études universitaires à Buenos-Aires (Argentine) de 1944 à 1950, période au cours de laquelle il fut ordonné ministre de l'Eglise, et son mariage en 1951, il a pu, grâce à une bourse du COE, poursuivre ses études à Bâle de 1953 à 1954 sous le direction du grand théologien suisse, Karl Barth.

De retour chez lui, le jeune pasteur exerce son premier ministère pastoral à La Paz, en Bolivie, puis à nouveau en Uruguay et en Argentine. Ces années sont décisives pour la formation humaine et spirituelle de M. Castro. Il voit de près les effets déshumanisants de la misère sur les mineurs boliviens, bientôt tentés d'améliorer leur sort par la révolution. Doué d'une grande éloquence dans la prédication, il se fait connaître par son engagement pour la liberté à travers ses sermons, ses articles de presse, ses émissions à la radio.

Dans les années 60, il devient le président de l'Eglise méthodiste évangélique d'Uruguay, devenue autonome, puis secrétaire général du mouvement pour l'Unité évangélique latino-américaine (UNELAM), institution qui prépara la voie à la fondation du Conseil latino-américain des Eglises (CLAI). Pendant la même période, il élargit son expérience œcuménique, participant à des conférences internationales organisées par le COE et s'engage en faveur de la paix en prenant une part active à la conférence chrétienne pour la paix. De 1966 à 1969 enfin, il est secrétaire de l'Association des séminaires et instituts théologiques d'Amérique du Sud.

Le contexte social, économique et politique des pays latino-américains où il travaille oblige Emilio Castro, avec toute sa génération d'hommes d'Eglise et de théologiens, à chercher des solutions dans les sciences sociales et dans la lutte non violente pour la justice et la démocratie. En Uruguay par exemple, il tente une médiation entre le gouvernement et les Tupamaros (mouvement national de libération) et il participe également à la formation d'une coalition politique, la Frente Amplio, mouvement de centre gauche. Evidemment, un tel engagement fait de ce pasteur la cible des groupes évangéliques conservateurs, mais il ne renonce jamais au dialogue avec ses détracteurs.

Ni capitalisme, ni marxisme

Le tournant dans la « carrière » d'Emilio Castro survient en 1973, à la fin de cette période d'instabilité politique. Au cours de la fameuse assemblée du COE à Bangkog, il est nommé directeur de la commission de mission et d'évangélisation du COE, fonction qu'il exercera pendant dix ans. Il hésite avant d'accepter ce poste à Genève car il est l'objet de menaces d'emprisonnement et même de mort dans son pays natal et il ne veut pas donner l'impression de manquer à son devoir. *« J'étais encore un citoyen libre,* dit-il aujourd'hui, *et je ne suis pas venu au COE pour fuir mon pays. »*

Peu après son départ cependant, la situation politique en Uruguay empire. Un coup militaire élimine la législature interdit les syndicats et pose de strictes limites aux activités des Eglises. Tout au long de son « exil », M. Castro rêvera de retourner en Amérique latine et il finira par accepter le poste de recteur d'une faculté de théologie à Buenos-Aires (à partir de janvier prochain) lorsqu'il apprendra son élection comme secrétaire général du COE.

Pendant les dix années passées à Genève, l'influence et le rayonnement d'Emilio Castro n'ont fait que grandir. Il a surtout développé une théologie des missions à partir des écrits de Barth, Bultmann, Bonhoeffer et Moltmann. Mais il n'a rien d'un doctrinaire et sa théologie est enracinée dans la vie concrète. *« Le théologien,* a-t-il écrit, *doit être engagé dans la lutte pour la libération, sans quoi il n'est pas véritablement théologien ».*

Le COE a souvent été critiqué pour ses prises de position politique, pour sa sympathie pour la théologie de la libération et surtout pour l'aide financière qu'il donne aux mouvements de libération, même armés. Quelle est l'attitude d'Emilio Castro dans ce domaine,lui qui a grandi en Amérique latine et paticipé aux luttes contre l'oppression ? *« Je ne suis pas un théologien systématique,* répond t-il. *Mais beaucoup de théologiens de la libération sud-américains sont des amis proches.leur lutte est aussi la mienne. Et je fias de la libération – à savoir une passion pour les marginaux, les laissés pour compte, les exclus – une dimension centrale de toute ma prédication. »*

A ceux qui l'accusent de marxisme, M. Castro répond : *« Je ne suis pas mes propres idées politiques. Je ne vois pas de solution capitaliste aux problèmes d'Amériquelatine. Elle a été tentée par tous les régimes militaires là-bas. Et vous voyez le résultat : une dette étrangère qui fait trembler le monde. Aucun système socio-économique n'a le droit d'être qualifié de chrétien. au cœur du marxisme se trouve une affirmation matérialiste qui est irrecevable pour un chrétien. Au cœur du capitalisme se trouve la motivation du profit qu'un chrétien ne peut évidemment pas accepter en même temps que l'Evangile. »*

Le pasteur Castro souligne l'importance d'élargir les activités du COE à tous les continents et à toutes les cultures. Il insiste sur la contribution des orthodoxes qui voudraient voir plus grande, notamment dans les structures d'une organisation qu'il considère encore trop protestante.

L'éléctio de M. Castro a été bien accueillie à Genève.Selon le professeur Ion Bria, membre orthodoxe du comité central, *« ce choix correspond exactement aux tâches qui nous attendent aujourd'hui ».* pour le pasteur Jacques Maury, président de la fédération protestante de France – qui nous a confié que pendant les six mois qui séparent l'élection du nouveau secrétaire général de sa prise de fonction, celui-ci a accepté de venir en france pour enseigner à la faculté de théologie protestante de Montpellier – *« le pasteur Castro sera un inspirateur plus qu'un organisateur. Il est sans doute moins imposant que Philip Potter, mais c'est un pasteur authentique, un homme profondément sprituel, hanté par une seule chose : la proclamation de l'Evangile ».*

ALAIN WOODROW.

LE RECÛL DU MARIAGE EN FRANCE

Huit cent mille unions libres

L'union libre ne cesse de gagner du terrain en France, comme le confirme une étude de l'INSEE, tirée du recensement de 1982 et rendue publique le 11 juillet.

809 000 couples vivaient en union libre en 1982, soit près de deux fois plus qu'en 1975 (445 000). La progression est surtout sensible chez les jeunes : le nombre des couples « libres » dont l'homme a moins de trente cinq ans a presque triplé au cours de cette période, passant de 165 000 à 456 000. Et pour ce qu'on appelle la cohabitation juvénile (deux célibataires, l'homme ayant moins de trente-cinq ans), le chiffre a presque quadruplé : CT12071650 1982 contre 86 000 en 1975.

La cohabitation hors mariage concerne tous les milieux sociaux, mais c'est surtout un phénomène urbain. Paris bat le record national, avec 30,3 unions libres pour cent couples (contre 7,4 seulement dans les communes rurales). L'INSEE précise, sans indiquer de pourcentages, que parmi les Parisiens de moins de vingt-cinq ans, l'union libre est *« largement majoritaire ».*

Les mariages diminuent d'année en année. Après avoir atteint leur point culminant en 1972 (416 000 unions contractées), ils sont tombés à 300 000 en 1983, chiffre le plus bas depuis 1956. Cela est dû en partie, explique l'INSEE, à un retard de l'âge moyen du mariage.

Parallèlement, on assiste à une montée des divorces dont le nombre a doublé entre le début des années 70 et lè début des années 80. Le mariage reste pourtant une institution tout à fait prédominante en France : 93,9 % des couples actuels avaient légalisé leur union à la mairie.

Si les unions libres se multiplient, elles n'ont pas compensé la chute de la nuptialité et la montée du divorce. Chez les moins de trente ans, indique l'INSEE, les personnes vivant seules ont augmenté, passant de 25,5 % en 1972 à 26,8 % en 1972.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Menthéour, le quatrième joker

Rodez. – Pierre-Henri Menthéour a gagné, mercredi 11 juillet, la treizième étape du Tour de France Blagnac-Rodez, en battant au sprint Dominique Garde et Kim Andersen. Vincent Barteau conserve le maillot jaune qu'il défend depuis plus d'une semaine. Jean-René Bernaudeau est leader du Grand Prix de la montagne.

De notre envoyé spécial

Après Pascal Poisson à Blagnac, Pierre-Henri Menthéour à Rodez... L'équipe Renault vient de remporter sa deuxième victoire en deux jours et sa cinquième étape avec cinq vainqueurs différents, indépendamment de l'exercice contre la montre collectif qu'elle avait largement dominé. Elle donne l'impression qu'elle conduit la course à sa guise et que tout lui réussit. L'attaque déclenchée sur les pittoresques routes du Rouergue, qui se prêtent à l'offensive, avait surtout pour objet de rapprocher Menthéour. Opération réussie. Le Breton occupait au départ de Blagnac la vingt-septième place du classement général, à 21 mn 13 s du maillot jaune Vincent Barteau (encore un coureur de Renault). Six heures plus tard, il était septième à 14 mn 18 s.

Cyrille Guimard a maintenant quatre hommes – Berteau, Fignon, Menthéour et Lemond – parmi les huit premiers, et il dispose avec Menthéour d'un joker supplémentaire, que l'on aurait tort de sous-estimer.

Pour reprendre ces sept minutes et se hisser dans le haut du tableau, Pierre-Henri Menthéour, vingt-quatre ans, l'un des espoirs du cyclisme français, n'a pas hésité à se lancer dans un raid de 100 kilomètres. Mais il avait bien choisi ses compagnons d'échappée ; Dominique Garde et le Danois Andersen, deux rouleurs efficaces qui ne rechignent jamais à la tâche. Comme, de surcroît, ces trois coureurs appartiennent à trois équipes différentes, ils étaient assurés de bénéficier d'une solide protection. Résultat : ils possédaient 10 minutes d'avance à 20 kilomètres de l'arrivée, et seules les réactions qui se produisent inévitablement en fin de parcours ramenèrent l'écart à 6 mn 55 s.

En l'occurrence, Menthéour a dévoilé quelques facettes de son talent. Styliste harmonieux et puncheur redoutable, il a éprouvé ses adversaires en portant un violent démarrage dans la longue côte de Rodez, puis il les a battus au sprint sans discussion possible.

Coïncidence? Alors que le Tour de France pénètre en terre languedocienne, les deux premières places de l'étape de l'Aveyron ont été prises par le récent vainqueur du Tour de l'Aude et par Dominique Garde qui avait causé la surprise, le mois dernier, en gagnant le Grand Prix du *Midi libre,* les deux principales épreuves régionales. Il faut croire que la nature du terrain convient à leurs qualités et à leur tempérament de coureurs. Le hasard n'existe pas dans les courses cyclistes, disait autrefois Francis Pélissier.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Treizième étape

BLAGNAC - RODEZ

1. Menthéour (Fr.), les 220 kilomètres en 6 h 3 mn 23 s.(moyenne 36,407 km/h) ; 2. Garde (Fr.), 6 h 3 mn 24 s ; 3. Andersen (Dan.),6 h 3 mn 26 s ; 4. Kelly (Ital.), 6 h 10 mn 18 s ; 5. Hoste (Bel.), 6. Vandeaerden (Belg.) ; 7. Van den Brande (Bel.) ; 8. Bonnet (Fr.) ; 9. Van Vliet (P-B) ; 10. Hinault (Fr.) ; 11. Vallet (Fr.) ; et le peloton, tous dans le même temps.

Classement général. – 1. Barteau (Fr.), 60 h 27 mn 39 s ; 2. Le Guilloux (Fr.), à 8 mn 7 s ; 3. Fignon (Fr.), à 10 mn 25 s ; 4. Veldscholten (P-B), à 12 mn 28 s ; 5. Hinault (Fr.), à 12 mn 38 s ; 6. Anderson (Aus.), à 13 mn 29 s ; 7. Menthéour (Fr.), à 14 mn 18 ; 8. Lemond (E-U), à 14 mn 23 s ; 9. Kelly (Irl.), à 14 mn 31 s ; 10. Delgado (Esp.), à 14 mn 37 s ; etc.

● *Tour de France féminin.* – Les Néerlandaises continuent de dominer le Tour féminin : à Rodez, terme de la dixième étape partie de Villefranche-de-Rouergue (60,5 km), elles ont pris les trois premières places.

PROPOS D'UN SUIVEUR

La lanterne rouge, jaune et bleue

De notre envoyé spécial

Rodez. – Adrie Van de Poel souffre. Adrie Van der Poel est mal en point. Adrie Van der Poel mériterait quasiment un Bossuet. C'est pourtant lui, le dossard 127, qui, à Béthunes, au soir de la quatrième étape, avait endossé le maillot jaune. Il en avait été dépouillé dès le lendemain, mais il avait su encore demeurer fringant. Aujourd'hui, ce grand diable de Néerlandais fait partie des maudits de la classe, de ces attardés qui sont déjà bien heureux de finir leur journée sur le coup de 16 heures parmi les derniers du peloton. Dans les Pyrénées, il avait commencé à en voir de rudes. Il était de ceux que l'on aperçoit isolés à l'arrière, besognant dans les lacets, le visage en eau, l'œil fixe qui ne regarde nulle part. Le passage, mercredi, des chaleurs toulousaines aux touffeurs de Rodez, par les escarpements très pernicieux du Rouergue, n'était pas propre à améliorer son destin.

Pour Adrie Van der Poel, le train du peloton n'était pas un train de sénateur, il fut à plusieurs reprises dans cette bande celui dont Radio-Tour faisait savoir qu'il était *« en légère difficulté ».*

C'est là un aimable euphémisme. Etre en légère difficulté, cela signifie tout simplement que l'on entre dans les affres de la solitude, quand les autres s'étirent là-bas, à 100 mètres, deux 200 mètres devant, qui se font de plus en plus lointains et que, si l'on n'est pas capable de réagir, un virage les escamotera définitivement au regard de l'attardé. Adrie Van der Poel a malgré tout évité le pire. C'est ce qu'on appelle « limiter les dégâts », mais il sait bien qu'il n'a dû son salut qu'à la chance, quand les coups fourrés qui auraient pu consommer sa perte lui ont été épargnés. Il sait aussi qu'il n'est pas le seul à commencer à tirer la langue.

Maquillage de sueur et de poussière

Derrière les trois premiers de Rodez, c'est une troupe bien éprouvée qu'on a vu paraître près de sept minutes plus tard. La chaleur, le vent brûlant, les côtes, avaient taraudé les plus huppés, enfoncé les regards, creusé les joues, ravagé les organismes. Tous ces fourbus toutes catégories, maquillés de sueur et de poussière, baissaient le nez sur le guidon, inondé d'eau, dans des poses contemplatives proches de l'évanouissement.

Van der Poel éprouva pour un court moment le bonheur de se sentir en sursis. Il était parvenu à ne point être aujourd'hui le dernier. D'autres se firent attendre plus longtemps. La lanterne rouge de cette étape s'est appelée Antonio Agudelo. Lui arriva sanglant, le front, la jambe gauche, les mains cruellement blessés. Il n'y eut pour lui prêter attention que l'un de ses soigneurs. Avec des gestes de mère, ce gros homme le fit descendre de machine et le remit à l'ambulance. Là où l'on en a vu d'autres, Agudelo s'allongea. On nettoya ses plaies et ses bosses et on l'emmena vers l'hôpital. Il y eut quand même au bout d'un moment quelques-uns qui s'intéressèrent à lui. C'est qu'Antonio Agudelo est Colombien de l'équipe nationale et que son maillot rouge, jaune et bleu permet tout de suite de le situer. Comme il se trouve que rien de ce qui peut concerner les Colombiens ne saurait cette année laisser indifférents ceux qui portent quelque intérêt au Tour de France, tout le monde, à la fin du jour, a fini par savoir qu'Antonio Agudelo lui aussi avait eu des ennuis entre Blagnac et Rodez.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Pierre Béhar,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Béhar
et leur fils,
Mlle Louise Béhar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vitali BÉHAR,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et frère,
survenu à Paris, le 9 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu le 13 juillet, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Groupe scolaire Pol-Langevin,
Clichy-sous-Bois.
9, boulevard Davout,
75020 Paris.

– Mme Hilda Coquery,
son épouse,
M. et Mme Michel Coquery
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Coquery
et leurs enfants
M. et Mme Daniel Coquery
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul COQUERY,
ingénieur général
d'agronomie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 juillet 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Sully-sur-Loire.

50, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Mme Louis Dancourt,
son épouse,
M. et Mme Paul Dancourt,
ses enfants,
M. François Dancourt,
Mlle Anne Dancourt,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

général Louis DANCOURT,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,
médaille coloniale Maroc-AOF-Sahara,
officier d'académie,
commandeur
de l'ordre de l'économie nationale,
survenu à Tours dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 7 juillet 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Marçon (Sarthe), et l'inhumation dans le caveau de famille.

49, rue Nationale,
37000 Tours.
7, avenue François-Arago,
78400 Chatou.

– Le docteur et Mme J. Chedru,
Le docteur et Mme P. Fourrier,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François FOURRIER,
ancien instituteur,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 6 juillet 1984 à Gueugnon, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Gueugon. Rouen. Chamalières.

– M. et Mme Hugues Montrelay,
M. et Mme Yves Coutant,
ses enfants,
Anne, Bernard, Agnès,
Claire et Christophe Dausay,
Antoine et Xavier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe MONTRELAY,
née Magdeleine Prouis,

survenu à Paris le 7 juillet 1984, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juillet 1984, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Lorient.

– La direction générale de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris a le regret de faire part du décès de

M. Robert MORAS,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite social,
chevalier de la santé publique,
médaille de bronze de la Ville de Paris,
ancien directeur général
de la Caisse primaire centrale
d'assurance-maladie
de la région parisienne,

survenu le 4 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le Syndicat national des chercheurs scientifiques
a la douleur d'apprendre la mort accidentelle de

Mitsou RONAT,
linguiste,
membre du comité national du CNRS,

et exprime sa sympathie à sa famille et à ses amis.

– Le Collège international de philosophie a la tristesse de faire part de la mort accidentelle de

Mitsou RONAT,
cofondatrice
et membre du Collège international
de philosophie.

(*Le Monde* du 12 juillet.)

– Mme Raymond Schiltz, née Anne-Marie Thomé,
son épouse,

M. et Mme Philippe Cocuré,
M. et Mme Bruno Schiltz,
Mlle Véronique Schiltz,
ses enfants,

Jérôme, Sophie, Benoît, Martin,
ses petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SCHILTZ,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 2 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année, en son domicile parisien.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Verdun le 6 juillet 1984, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Paul-Gervais,
75013 Paris.

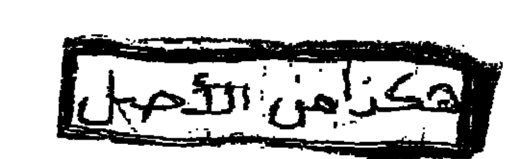
Remerciements

– Mme Jean Brejoux,
M. et Mme Jean-Pierre Brejoux
et leurs enfants,

Parents, amis,
ne pouvant répondre à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

M. Jean Brejoux,

les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.



Le Monde

culture

PHOTO

Le photographe Brassaï est mort le 7 juillet à Nice des suites d'une crise cardiaque

Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans

L'art de Brassaï, son génie propre, se trouvent d'abord liés à sa situation dans l'histoire de la photographie, et de sa technique : quand il arrive à Paris, en 1923, de sa Transylvanie natale (il s'appelle en fait Gyula Halasz), Brassaï a vingt-quatre ans, c'est un couche-tard, et le 400 Asa est encore moins en vente libre que l'opium : la pellicule très sensible n'existe pas. Or, Paris, immédiatement, fascine Brassaï, *mais non le Paris propre du jour et* du travail : le Paris louche des mauvaises odeurs et des petits chapardages, des apaches et des gigolettes, de la pluie fine qui passe dans les rayons des réverbères, du pavé gras, des ombres, de l'attente du désir.

Alors Brassaï, malgré la difficulté technique, s'accroche à la nuit, brave le noir, et cache son objectif sous son manteau, frappe à la porte des lieux interdits, les bordels, les boîtes de filles, les boîtes de garçons, *les fumeries orientales, et il traque* l'amour, de très près, en voyeur discret, ou plutôt il traque ce moment qui précède juste l'amour, l'haleine qui sort des bouches avant le baiser, le moment où le couple est encore dans un lieu public, sur une banquette de bistrot, à chercher son double dans un miroir. Il n'est pas le flash policier que Weegee braque dans la nuit, il est le compagnon silencieux du frisson, il ne se cache pas, il accepte le risque de se faire *voler son appareil, il lui arrive de* troquer un rouleau contre un peu d'argent. Quelques photographes, cinquante ans plus tard, pourront à leur tour sortir des photos de nuit, et dire : « celle-là a été prise en telle année, avant Brassaï », mais aucun n'a pris comme lui la nuit à bras-le-corps, en s'y attelant avec acharnement, méthode, passion et mimétisme, en s'y faufilant, et en suivant l'autre dans ses différences.



Prévert, printemps 1945

C'est d'ailleurs la nuit qui constitue la plus grande partie de l'œuvre de Brassaï, restreinte en quantité, *mais dont le sordide est sans cesse* magnifié, où la prostituée accroupie sur son bidet acquiert une dignité picturale, où les interstices malaisés qui séparent les décors des corps des danseuses, dans les coulisses des Folies Bergère, deviennent des rigoles de lumière.

Le bon photographe serait celui qui a un sentiment de la disparition, et qui, par un effet de prémonition, la précède, la stoppe et la repousse. L'art de Brassaï aura été de pressentir ces disparitions, que ce soit celle des lupanars ou des vespasiennes, *(le Paris secret des années 30,* sorti en 1976 chez Gallimard). En 1982, les Editions Denoël publiaient un autre album, *les Artistes de ma vie :* Bonnard, Matisse, Picasso, Giacometti...

La disparition de Brassaï, en nous faisant retourner à ses photos, jette un peu de nostalgie sur ce monde où le trouble pouvait encore être chaleureux et où les ambiguïtés pouvaient circuler sous des lampions, dans la nuit noire, dangereusement, fraternellement. Aujourd'hui les images du désir sont manufacturées, propulsées à la chaîne dans des produits « durs », *hard :* Brassaï ne devait pas aimer cette complicité de voyeur programmée. En dehors de portraits d'écrivains ou de personnalités (Claudel, Montherlant, Giono, René Char, Colette, Simone de Beauvoir, Sartre), Brassaï continua à transcrire par de rares photos les énoncés du désir, les graffiti, ou les cris immémoriaux jetés par les hommes des cavernes, les mains négatives, les yeux aveugles des murs. Il déclarait, en mars 1980, *« Si l'on devait vivre éternellement, tout deviendrait ennuyeux et monotone. C'est l'idée de la mort qui nous talonne. C'est sa hantise et le désir de l'homme de laisser une trace indélébile de son éphémère passage sur cette terre qui donnent naissance à l'art. »*

HERVÉ GUIBERT.

D'abord peintre et sculpteur

Né le 9 septembre 1899 à Brasov (dans la région de Transylvanie rattachée depuis à la Roumanie), fils d'un professeur de littérature française, Brassaï passe une année à Paris en 1904. Pendant la première guerre mondiale, sa famille s'étant réfugiée en Hongrie, il fait ses études à Budapest. Il reste ensuite deux ans à Berlin, puis arrive à Paris en 1923 pour, selon sa propre expression, «la fin des années folles à Montparnasse».

D'abord peintre, sculpteur, il vit pendant dix ans de journalisme. Sa première photo, il la prend en 1930, publie Paris la nuit *en 1932. Il collabore alors à de nombreuses revues,* Verve, le Minotaure... *et le* Harper's Bazaar *à partir de 1935.*

Ami des écrivains (les surréalistes, Prévert, Miller) et des peintres (Picasso, qui fait l'objet de deux ouvrages, les Sculptures de Picasso, *en 1949,* Conversations avec Picasso, *en 1964), Brassaï rassemblera ses rencontres dans* Artistes de ma vie *(1982), à une époque où il ne photographie plus guère, et travaille essentiellement à des livres.*

Parmi ses recueils de photos, citons encore Formes *(1951),* Séville en fête *(1954),* Graffiti *(1960),* le Paris secret des années 30 *(1976).*

En 1963, la Bibliothèque nationale, à Paris, lui avait consacré une exposition. Pour ses quatre-vingts ans, une rétrospective avait été organisée à New-York et à Londres. Brassaï n'avait pas exposé en France depuis dix ans. En 1978, l'Etat lui avait attribué le Grand Prix national de la photographie et avait récemment fait l'acquisition d'un nombre important de ses œuvres pour les collections du Fonds national d'art contemporain, comme l'a rappelé M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, en rendant hommage au photographe disparu, «un grand témoin de ce siècle».

L'écriture instantanée

Le jour où je vis Brassaï, en juin 1982, il me parla surtout de l'étude sur Proust qu'il était en train d'achever. Il me montra ensuite, religieusement, son livre, *Paris de nuit* (1933), avec un texte de Paul Morand. A première vue, il y avait de quoi être surpris ; Proust et la photographie, quel cliché ! Et puis, à la réflexion, pas tant que ça : depuis cinquante ans, Brassaï suivait son idée.

Dans *Henry Miller grandeur nature* (1) et *Conversations avec Picasso* (2) – deux bouquins sensationnels, – il avait mis en boîte le temps perdu. Sur une époque où se côtoyèrent, entre Clichy et Le Dôme, Anaïs Nin, Sartre, Lawrence Durrell, Henry Miller, Camus, Hans Reichel ou Alfred Perlès, Brassaï livrait des pièces à conviction. Des propos, des rencontres, des anecdotes, saisis au vol, des graffitis sonores.

Derrière le babil de ses amis, Brassaï, en douce, définissait ainsi un art d'écrire. Il fut, l'un des premiers, sensible à la simplicité de Jacques Prévert, pas « littéraire » pour deux sous. Il dédia son *Henry Miller* à Raymond Queneau, amateur, autant que lui, de conversations de bistrots. Il voulait « *capter la vie à sa source, dans son immédiateté* ». Contre Proust et Miller, il croyait, comme Anaïs Nin, à la beauté de l'instant trouvé, à la valeur de la « *vérité crue* ».

Brassaï a raconté *(les Artistes de ma vie)* (3) comment il avait composé ses *Conversations avec Picasso : « ... Sur des bouts de papier, je notais – souvent trop sommairement, hélas – ses reparties et les sujets de nos conversations et je les entassais dans une boîte. »* Cela finit par faire un livre plein d'humour et de vitalité, bourré de « *cocasseries, de coq-à-l'âne, d'images imprévues, de raccourcis vertigineux, percutants.* »

Dès 1949, il s'était fait l'oreille avec une plaquette de rien du tout, *Histoire de Marie*, préfacée par Miller. En relisant les paroles de Marie Malarmé, une femme de ménage, Brassaï eut la surprise de trouver beaucoup d'affinités entre elle et la Françoise de Proust. *L'Histoire de Marie* fut rééditée, en 1977 (4), avec d'autres textes de Brassaï, tous d'« ethnographie familière » : une complainte de soûlard à l'heure de la fermeture, les conversations d'un bistrot-tabac pendant l'Occupation, le 20 août 1943, etc. Cette merveille n'eut pas de chances, on la solda.

La grandeur de Brassaï, la clé de son esthétique d'absence et de présence, on les trouve donc également dans l'écriture instantanée dont, après Joyce, récolteur d'épiphanies, il reconnut les pouvoirs. Picasso et Marie, le peintre, *l'analphabète*, il fallait être photographe pour les voir ou les écouter, sans les trahir, en se faisant oublier.

Robert Doisneau, l'autre « œil » de Paris, qui pourrait être un grand écrivain, a, quand il parle de ses amis, Prévert, Cendrars, Robert Giraud, des clochards et des vieilles putains, le même élan, la même émotion. Comme Brassaï, il affirme que les génies, les types en détresse et les passants respirent le même air que nous et que leurs ombres méritent de durer.

RAPHAEL SORIN.

(1) Gallimard, 1975.

(2) Gallimard, 1964.

(3) Denoël, 1982.

(4) *Paroles en l'air*, Jean-Claude Simoën, 1977.

L'admiration de Cartier-Bresson

Henri Cartier-Bresson nous a déclaré : *« Je ne peux que redire ce que je viens de télégraphier à Germaine Brassaï : j'avais beaucoup d'affection et d'admiration pour Brassaï. Mon admiration se portait sur les différentes facettes de son œuvre : pour moi, l'écriture était aussi importante que la photographie, la sculpture, le dessin. Mais nous n'aurons plus sa conversation, mélange éblouissant de drôlerie, de perspicacité, de profondeur. »*

NOTES

Rock

AU FESTIVAL ELIXIR

Réapparition du Band

Le Band, qui avait suivi Bob Dylan dans ses tournées délirantes des années 60 et dans sa retraite de Woodstock, avait annoncé il y a sept ans qu'il ne prendrait plus la route et un adieu flamboyant avait été filmé par Martin Scorsese *(la Dernière Valse)*.

C'est donc avec surprise que l'on voit réapparaître aujourd'hui le *groupe, mais sans Robbie Robertson* au Festival rock Elixir à Saint-Pabu, dans le Nord-Finistère. Elixir qui en est à sa sixième édition présentera *également les 13 et 14 juillet :* les Straycats, Nina Hagen, Fela, Ian Dury.

Toujours en Bretagne, mais du 19 *au 22 juillet, le Keltag 84 affichera* à Moelan-sur-Mer, entre Lorient et Quimper, David Crosby, Roger McGiunn, Paul Butterfield et le *groupe afro-jazz des Sénégalais de* Xalam.

Au neuvième Festival de Nyon, les 20, 21 et 22 juillet, les Straycats *seront les têtes d'affiche d'un* programme riche puisqu'il rassemblera Gilberto Gil, Charlélie Couture, Zachary Richard, Xalam, Alan Sti*vell, Lluis Llach, les femmes* kabyles de Djurdjura, le steel band des Métronomes, le groupe cubain Moncada, Miriam Makeba et Pierre Akendengué.

JASON AND THE SCORCHERS AUX BAINS-DOUCHES

Cow-boys

La country music revient au grand galop ces derniers temps : après les Gallois de The Alarm, les Californiens de Rank and File, voici les Texans de Jason and the Scorchers. Ceux-là sortent tout droit de Nashville. Deux d'entre eux, le guitariste et le batteur, sont même les fils de purs produits locaux, l'un musicien de Johnny Cash, l'autre chanteur de gospel. Gros et gras, l'accent tordu et bouseux à souhait, on les a vus sur la scène des Bains-Douches le mardi 10 juillet, chapeautés Stetson et chaussés Tony Lama, la chemise frangée et strassée, portant tout l'attirail des crooners sudistes qui sillonnent les routes de rodéo en rodéo.

Mais gare ! dès les premiers couplets, il y a du rififi dans les riffs et du pétard dans les accords. La punkitude a mis un certain temps avant d'infiltrer le bastion du conservatisme, mais le résultat de cet hybride est détonant. Les trémoussements rustiques et les glissendos cossards de la country prennent un sacré coup d'adrénaline.

Le disque donnait déjà une idée du tempérament des quatre cow-boys avec notamment une version décoiffée du *Absolutely Sweet Marie* de Bob Dylan, mais face au public ils enclenchent la vitesse supérieure : guitares furieuses à la limite du hard-rock ; quant à la voix, il faut pouvoir imaginer la rencontre des roucoulements de Hank Williams et des glapissements de Johnny Rotten. De quoi provoquer une nouvelle guerre de Sécession.

A. W.

★ Discographie chez Pathé-Marconi.

RADIO-FRANCE EST CONDAMNÉE A VERSER 3 350 000 FRANCS AU SNEP

La cour d'appel de Versailles a condamné, le mercredi 11 juillet, Radio-France à payer 3 350 000 francs au Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) pour la rémunération des artistes-interprètes ayant collaboré aux disques diffusés par la société de service public en 1975 et 1976. Cette condamnation est l'aboutissement d'un long processus judiciaire.

Le droit des artistes-interprètes, officialisé par le projet de loi récemment débattu au Parlement (*le Monde* du 26 juin), était tacitement reconnu par le service public de l'audiovisuel depuis 1945. Après l'éclatement de l'ORTF en 1974, seule Radio-France n'avait pu se mettre d'accord avec le SNEP sur le montant des sommes à verser et avait suspendu tout paiement.

Le SNEP réclamait à Radio-France la somme de 19 170 240 francs pour les deux premières années de fonctionnement de la société, un montant que les responsables de Radio-France estimaient « *injustifiée* » en regard de la promotion faite par la radio à l'industrie du disque. A la direction de Radio-France, on considère aujourd'hui que la décision de la cour de Versailles correspond à une « *rémunération juste* » et qu'elle permet à la société « *de maintenir, comme par le passé, ses missions culturelles et artistiques* ».

Les stations périphériques de radio et télévision, se prévalant des droits luxembourgeois, allemand ou monégasque, n'ont jamais versé de rémunération pour les artistes-interprètes. Une action en justice du SNEP contre elles suit actuellement son cours.

ROCK

JONATHAN RICHMAN AU FORUM DES HALLES

Chansons pour tous les jours

Il n'en existe pas deux comme lui : Jonathan Richman apparaît comme une aberration dans le milieu du show-business. Dans sa musette, il trimballe des chan*sons simples comme bonjour, qui* racontent le voisin ou le vendeur de crème glacée au coin de la rue, des tranches de vie domestiques et fraîches où il se met en scène, lui, Jonathan, dialoguant avec lui-même, se prenant à partie, sur le ton de la conversation, interrogatif ou songeur, étonné ou boudeur.

Ce ne sont pas des chansons de tous les jours mais des chansons pour tous les jours, compagnons de chevet un peu comme des comptines enfantines auxquelles il prête sa manière loufoque et son humour parfois surréaliste. Il est drôle, Jonathan Richman, drôle et attachant. Avec ses espiègleries, sa narration juvénile, il y a chez lui une poésie naïve.

Le visage couvert de taches *de rousseur, le sourire* jusqu'aux oreilles, la trombine de celui qui est prêt à faire une farce impayable, il chante de sa voix fragile et *mutine sans ce soucier d'être* dans le temps pourvu qu'il soit dans le ton, comme un gamin fûté et curieux qui veut tout dire à la fois sans reprendre son souffle. Ça dérape, ça trébuche et ça retrouve l'équilibre comme par magie. Mais qu'on ne se méprenne *pas, c'est bien de rock* qu'il s'agit, directement emprunté aux années 50 et qui va droit au but, des petites digressions exotiques. Un rock minimaliste avec des arrangements réduits à leur plus simple expression.

Guitare, basse, percussions, chœurs et basta. Ici on ne mesure pas la densité des compositions au nombre de décibels. Entouré de ses Modern Lovers, Jonathan Richman refuse le volume sonore, il lui arrive même de ponctuer le rythme en battant le sol des pieds. Et ça s'entend !

Le lundi 9 juillet, le théâtre du Forum des Halles avait l'allure d'un campus : on twistait, on rollait, on reprenait en chœur, on exultait dans la gaieté et la *bonne humeur et, quand* Jonathan Richman est parti après trois rappels, on avait le sentiment rare et réjouissant d'avoir passé le concert avec un ami.

ALAIN WAIS.

FESTIVALS

AIX-EN-PROVENCE

Diverses chorégraphies de l'amour

A Aix-en-Provence, où le programme est *éclectique, l'Allemande* Suzanne Linke et un jeune Français, Christian Trouillas, se rencontrent dans un même désir d'exprimer les non-dits qui soustendent les relations sociales. Ce n'est pas un hasard si tous deux, à un moment donné, ont travaillé avec Pina Bausch.

Suzanne Linke, directrice du studio de danse de Essen, présentait une création, *Am Reigenplatz*. Il s'agit d'une *mise en* espace sur le thème du pouvoir. Le groupe se déplace comme un essaim d'abeilles modulant ses parcours au gré de re*lations épidermiques et changeantes* entre les danseurs. Sur un thème voisin, Maguy Marin avait imaginé la kermesse grinçante de *May B*.

Suzanne Linke s'en tient à une symbolique qui paraît naïve et timorée aujourd'hui. Ses femmes en robe de ville, portant de petits sacs en plastique d'où s'échappent continuellement des objets quotidiens, ses hommes figés dans des attitudes stéréotypées, s'acharnant tous à s'éjecter les uns les autres de la table du pouvoir, sont peu convaincants. La chorégraphie se perd dans une gestuelle démonstrative, prosaïque, où l'on ne retrouve pas les images poétiques et la malice sournoise de *Nous ne sommes pas des cygnes*. Et que penser de *Au suivant...!* fantasmagorie de femmes enceintes où la danse enjouée s'use au profit d'un pesant discours féministe ? Pourquoi Suzanne Linke n'a-t-elle pas choisi plutôt de montrer quelques-uns de ses solos ?

La surprise vient de Christian Trouillas, qui a quitté la compagnie *Le cercle* en 1978 pour aller travailler à Essen, à New-York, puis à Wuppertal où il a dansé dans *Kontakthof, Bandonéon*... Rien d'étonnant à ce qu'il cherche, comme Pina Bausch, à recréer un simulacre de réalité quotidienne à travers le jeu des corps. Seulement chez lui tout se passe dans une douceur insinuante, loin des hystéries de Pina. Son ballet est le regard d'un adolescent d'aujourd'hui sur les intermittences du *cœur, orchestration mi-tendre mi-*ironique des chassés-croisés de la quête amoureuse.

On passe du flirt timide accompagné au violoncelle à la fièvre exacerbée d'un bal du samedi soir. Redistribution des partenaires ; une fille tente vainement de s'attacher – au plein sens du terme – un garçon, tandis qu'un couple roule à terre comme une vague déferlante. Le propos est clair, la gestuelle visible d'une grande économie de moyens ; les lumières de Fritz Reinhardt bien contrastées. Quelques projections vi*déo en direct viennent* sertir un visage en gros plan ou prolonger une émotion.

Cinquante-cinq minutes bien dansées qui passent comme un rêve. *Dona Nobis Pacem*... Un bien mauvais titre pour un bon spectacle.

MARCELLE MICHEL.

AVIGNON

Sous deux rois d'Angleterre

(Suite de la première page.)

Reprenant, après beaucoup d'autres, le compte rendu analytique du procès de Jeanne d'Arc, Pierre Norel dégage surtout le conflit de caractère, de volonté, entre l'autorité de l'Eglise (les inquisiteurs étaient nommés par le pape) et le libre arbitre du sujet, en l'occurrence Jeanne d'Arc, qui refuse de céder, qui lutte pied à pied.

Anne Marbeau, excellente comédienne, a choisi d'exprimer de préférence la jeunesse, l'emportement sincère, simple, de Jeanne d'Arc en *gommant la subtilité dialectique* dont l'accusée fit preuve sans cesse au procès, subtilité que rappela expressément plus tard celui des prêtres qui mena presque chaque jour l'interrogatoire, Jean Beaupère. Quoi qu'il en soit, *Un habit d'homme* est une excellente soirée, jouée et présentée avec émotion et présence d'esprit, ce qui est assez rare concernant cette page de l'histoire.

Mettant en scène Jeanne d'Arc, l'immense Shakespeare se montra moins avisé. Il en fait une vraie traînée enceinte d'un soldat. A Avignon nous retrouvons Shakespeare et son *Henri IV* dans la cour du palais. C'est la mise en scène d'Ariane Mnouchkine qui fut créée en janvier 1984 à la Cartoucherie de Vincennes. Immenses tentures d'or qui frémissent doucement au vent, superbes costumes japonais d'apparat, envoûtante, délicate musique pseudo-indienne, brillantes et gaies galopades sur fond lancinant de tambours : le public, médusé, applaudit ce déferlement de richesses super-épatantes.

Sans doute la quasi-totalité de la poésie et de la pensée de Shakespeare est-elle annulée par l'abus du spectaculaire et par le hurlement uniforme, saccadé, des acteurs. On dirait tous des ténors sourds. Mais *cette abdication de l'esprit et des* sens, cette parade entièrement extériorisée, se font au profit d'une certaine magie, lumineuse et forte, qui enchante les spectateurs de bonne volonté et sans le moindre mauvais esprit.

MICHEL COURNOT.

■ **CAC DE VILLENEUVE-D'ASCQ.** – Mme Pierrette Garreau succède à M. Pierre-Étienne Heymann à la direction du Centre d'action culturelle La Rose des vents à Villeneuve-d'Ascq (Nord). Agée de trente et un ans, Mme Pierrette Garreau dirigeait jusqu'en mai dernier le théâtre Firmin-Gémier à Antony, et avait dû quitter son poste après l'arrivée de l'opposition à la municipalité. *(Corresp.)*

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Soirée Stravinski.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Soirée Stockhausen.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Français, encore un effort.

ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau : 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des Carmélites.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : le Barbier de Séville.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

EGLISE SAINT-MERRI (822-95-06), 21 h : Pour Simone Weil.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour : 20 h 30 : Sensualité : 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert (dern.).

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don D'Adèle.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Arènes (324-39-12), 21 h : Rêves d'amour.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), I. 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BAUBOURGOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Tambours et gros Léon ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle ; 22 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 19 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : The Vanager Caravan.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : D. Arboleda, L. Cruz Ada Matus.

Jeudi 12 juillet

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboïm (Mozart).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne, Chœur national, dir : J. Grimbert (Bellini).

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, 22 h : La répétition dans la forêt.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, 20 h 30 : Contes de Chelm.

Place du Marché Ste-Catherine, 19 h 30 : Soirée J. Tardieu ; 20 h 30 : Perrotin-Lartiche.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Bobigny, Mairie 18 h : Philharmonie des jeunes de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat (Mozart, Bottesini, Saint-Saëns...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : le Scandale, de M. L'Herbier ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : la Dame et les Barbes, de Y. Ozu ; 21 h, Hommage à S. Patil : le Barattage, de S. Benegal.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Croisière noire, de L. Poirier ; 17 h, Heureuse Époque, de A. Blasetti ; 19 h, la Leggenda del piave, de R. Freda.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC 3- 56-70) : Paramount Opéra, 9e (742 (All.) : Stus Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

BUSH MAMA (A., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Miramar, 14e (329-89-52).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

DENT POUR DENT, film américain de Steve Carver ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 9e (241-77-99).

L'HOMME A FEMMES, film américain de Blake Edwards ; v.o. : Forum (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SCHLOCK (LE TUEUR A LA BANANE), film américain de John Landis ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 14e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) : film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT DR. DOOLITTLE (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) : Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SEX O CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

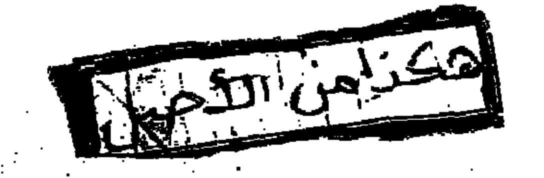
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17).



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Linda de Suza.
De M. et G. Carpentier.
La chanteuse-phare portugaise interprète ses grands succès.

21 h 35 Téléfilm : l'Agenda.
De G. Bastid, M. Gaud et P. Volson.
Bloqués pour quelque temps, quatre vacanciers se penchent sur les notes mystérieuses d'un agenda trouvé par hasard. Chacun tente de faire vivre le propriétaire du carnet. Et chacun, dans une certaine mesure, se révèle à travers son récit.

23 h Journal.

23 h 15 Vivre en poésie.
Amour en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE CANADA :

20 h 35 Club des télévisions du monde : le Mercenaire et l'Enfant.
Téléfilm de la chaîne canadienne CBC.
Quand votre fils paraplégique est enlevé par votre ex-mari, que la police et même des détectives privés se révèlent impuissants, que reste-t-il à faire ? Isabelle ne craint pas d'engager un mercenaire sans scrupules pour retrouver son enfant.

21 h 50 Divertissement : Robin des Bois.
Réal. T. Evans.
Un Robin des Bois sous les traits de Groucho Marx, Little John sous ceux de John Wayne, Prince John avec l'allure d'Humphrey Bogart. Les imitations de Rich Little. Clins d'œil comiques.

22 h 30 Document : La route des icebergs.
Réal. P. d'Entremont.
Les tankers géants qui transportent le pétrole des côtes de l'Alaska et du Labrador redoutent la rencontre avec 2 millions de kilomètres cubes de glace.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Mon premier amour.
Film français d'E. Chouraqui (1978), avec A. Aimée, R. Berry, G. Ferzetti, J. Villeret, N. Baye, G. Segal.
Une femme de quarante ans, divorcée, vivant avec son fils de vingt ans, apprend à celui-ci qu'elle est atteinte de leucémie. Découvrant l'amour profond qu'il porte à sa mère, le garçon va se consacrer entièrement à elle, pour adoucir sa mort. Le premier film, sentimental et romantique, d'un assistant de Claude Lelouch. Grâce à Anouk Aimée et Richard Berry, tous deux remarquables, l'intrigue est émouvante, sans tomber dans le mélo.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Chronique d'un pays noyé : Mémoires d'une vallée.
De F. Bouchet, prod. INA.
Une caméra qui larmoie lentement le long des rives de la Loire, pour filmer une vallée appelée à disparaître lors de la mise en service de l'un des plus importants barrages français.

23 h 35 Nostalivres.
Emission de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons et de vacances. Ce soir, l'année 1982.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Scaramouche, de Milhaud interprété par G. et B. Picavet.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Kyra Kyralina, de Panaït Istrati. Avec S. Joubert, E. Legrand, R. Mollien, R. Crouzet, Y. Clech, N. Nerval...

22 h 30 Nuits magnétiques : Toutes les femmes sont fatales ; 23 h 10, le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Episode 4e pour saxophoniste solo », de Jolas, « Trois strophes sur le nom de Sacher », pour violoncelle, de Dutilleux, « Pyco » pour saxophone, de Hespos, « Traits », de Deconst, Suite (création mondiale), de Lefèvre par l'Ensemble 2e 2m, dir. P. Mefano.

23 h Les soirées de France-Musique : Le piano et Schubert.

Vendredi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

12 h Bonjour, bon appétit, magazine culinaire de Michel Oliver.
Lotte à l'oignon et citron.

12 h 30 Cocktail maison.
Spécial accordéon.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Aux frontières du possible.
Terreur au ralenti.

14 h 30 Sport : Tennis
Finale de la Coupe Davis, en direct de Prague.

17 h 30 Dessin animé : Jackson Five.

18 h Dessin animé : la Pieuvre.

18 h 10 Votre auto a cent ans.
Les grands espaces.

18 h 20 Série : Une autre vie.
Chronique de quelques Indiens Wayana.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France (résumé).

20 h Journal.

20 h 35 Salut les Mickey.
Emission de C. Izard.
Avec Michel Galabru, Jane Birkin ; des dessins animés : Peter Pan, la Belle au bois dormant...

21 h 35 Bravos-festivals.
De J. Artur et C. Garbisu.
Avant-première, Festival d'Avignon : un entretien avec M. B. Faivre d'Arcier. A l'affiche : la Nuit des rois *et* Richard II, *de Shakespeare, mise en scène d'Ariane Mnouchkine ; Festival de Pau...*

22 h 30 Temps X : la quatrième dimension.
De I. et G. Bogdanoff.

23 h Tennis.
Coupe Davis (résumé).

23 h 15 Journal.

23 h 30 Les tympans fêlés.
H.S.A.S., Girl Scholl et Bon Soir.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Série : Les enquêteurs associés.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

13 h 35 Sports été.
Tennis : Coupe Davis (Tchécoslovaquie-France). Cyclisme : Tour de France (Le Rouret-Grenoble).

20 h Journal.

20 h 35 Série : Machinations.
De J.-P. Pétrolacci, réal. B. Gantillon. Avec T. Karyo, R. Vogler, D. Chalem...
Marc Berger, jeune scientifique, se laisse convaincre par Meyer, un éditeur étrange, de participer à la rédaction d'un livre à scandale : les secrets des multinationales.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Chats et Chiens », sont invités : Béatrix Beck (l'Enfant chat), *Jean Blot* (Moi, Graf Bouby, chat de gouttière), *Jean-Pierre Hutin* (Mabrouk, chien d'une vie), *Laurence Jyl* (Monsieur Joël), *Marie-Louise Vidal de Fonseca* (Ces bêtes qui ont enchanté ma vie), *Gérard de Villiers* (la Mort aux chats).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : le Garçon sauvage
Film français de de J. Delannoy (1951), avec M. Robinson, P.M. Beck, F. Villard, E. Beauchamp, J. Miller, F. Sardou. (N.).
Une prostituée embourgeoisée de Marseille reprend avec elle son fils de onze ans, élevé à la diable, à la campagne. Le garçon, très attaché à sa mère, ne supporte pas l'intrusion, dans leur vie commune, d'une sorte de marlou dont elle s'est éprise. Rare et méconnu, ce film de Delannoy traite avec tact et selon le réalisme psychologique cher au cinéaste, un sujet qui pouvait prêter au naturalisme louche. Excellente interprétation de Madeleine Robinson (dans un rôle inhabituel) et du jeune Pierre-Michel Beck.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 03 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Variétés : Smurf-métro.

19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vendredi : l'Amazonie.
Magazine d'information d'André Campana.
L'avenir de l'immense forêt amazonienne après les initiatives du gouvernement brésilien tendant à défricher des millions d'hectares afin de créer des pâturages. L'équipe suisse du magazine « Temps présent » a parcouru des milliers de kilomètres de Manaus à Lonrondana en passant par le barrage de Tucurui à la recherche de témoignages.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Chronique d'un pays noyé : L'arrachement.
De F. Bouchet (deuxième partie).
Une caméra qui larmoie lentement le long des rives de la Loire, pour filmer une vallée appelée à disparaître lors de la mise en service de l'un des plus grands barrages français.

22 h 45 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances... Ce soir.

22 h 50 Prélude à la nuit.
La Cathédrale engloutie, *de Debussy, interprétée par C. Collard, piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h Réveils en d'autres lieux : Kairouan.

8 h Les chemins de la connaissance : L'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, De la terre comme du temps.

8 h 50 Échec au hasard.

9 h 5 Matinée du temps présent : portrait de jeunes femmes.

10 h 30 Le texte et la marge.

10 h 50 Musique : artifice et rêverie [et à 14 h 50 et 21 h 50.]

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama.

13 h 32 On commence... : les Festivals de Sarlat et d'Avignon.

14 h 10 Un livre, des voix : « Roman d'amour », de Michel Crespy.

16 h 3 La philosophie existe-t-elle au Québec ? (présenté par Radio-Canada.

16 h 33 Les rencontres de Robinson, avec Ilios Yannakakis (les images et les sons par satellite ; les cadeaux de la manipulation génétique ; les jardins) ; rendez-vous avec Pascal Bruckner.

18 h 30 Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).

19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : les sciences de la terre, avec le professeur Coulomb.

20 h Histoire actualité : *la saga du Brésil.*

20 h 30 Biographies historiques : « Vercingétorix », de J. Armand ; « Marco Polo », de J. Heers ; « Etienne Marcel », de R. Cazelles.

21 h 50 Musique : artifice et rêverie (fêtes et feux d'artifice).

22 h 30 Nuits magnétiques : Toutes les *femmes* sont fatales ; 23 h 10, le Roman de la rose.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 10 *Actualité du disque.*

9 h 5 Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps ; œuvres de Rameau, Mozart, Schütz, Bach, Schumann, Schubert, R. Strauss.

12 h 5 Concert : *Pygmalion*, de Rameau par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale.

13 h 32 Les chants de la terre.

14 h 2 Repères contemporains.

14 h 30 Petites formes.

15 h Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Mozart.

17 h France-Musique à Orange : L'imprévu.

18 h Une heure avec... Margarita Castro-Alberty (en direct de la cour Saint-Louis à Orange) : œuvres de Mozart, Bellini, Scarlatti, Paisiello, Donizetti, Granados, Villa-Lobos.

19 h 30 Jazz.

20 h 00 Musiques à danser.

21 h 30 Concert. (Chorégies d'Orange 1984 – en direct du Théâtre antique) : *Don Carlos*, de Verdi par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. J. Conlon Sol. M. Caballe, G. Bumbry, E. Godlewska, G. Aragall...

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 JUILLET

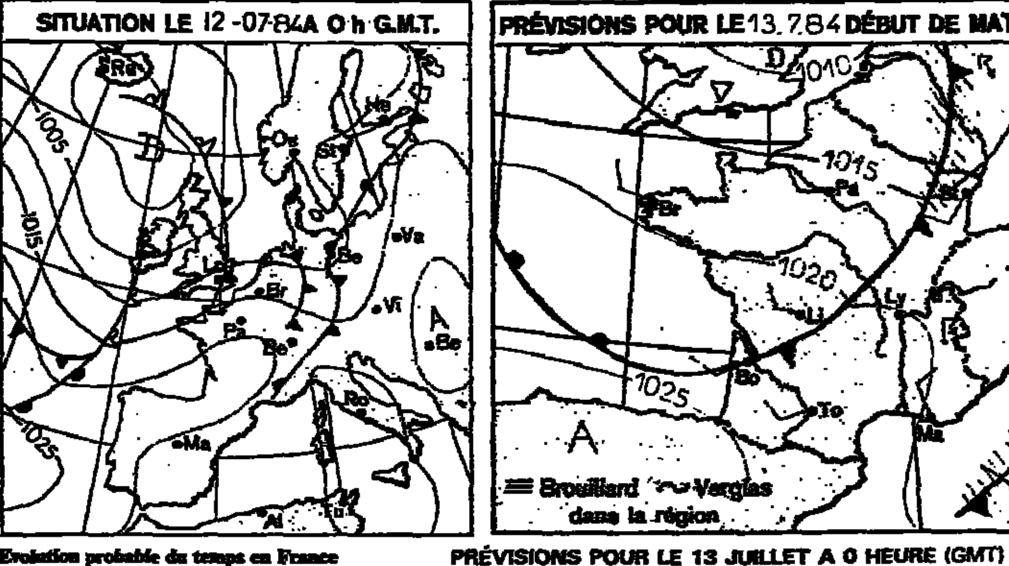
– *Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, est l'invitée de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.*

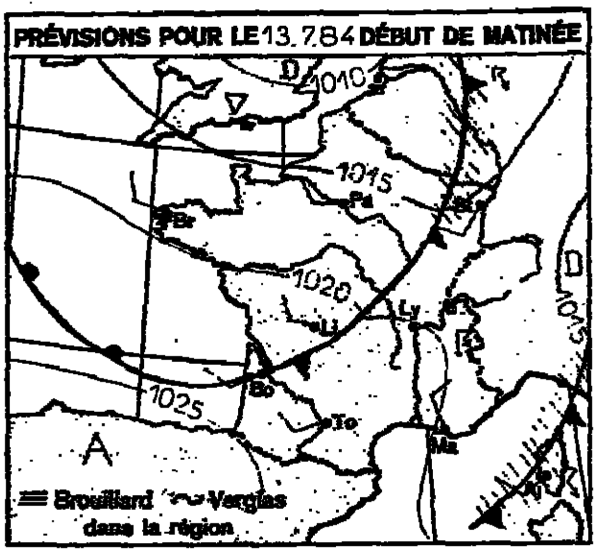
ÉTÉ

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-07-84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.7.84 DÉBUT DE MATINÉE





Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 juillet à 0 heure et le vendredi 13 juillet à 24 heures.

Changement de régime, le vent de sud-ouest chaud et instable sera remplacé par un courant d'ouest humide et plus frais.

Vendredi matin, une longue bande nuageuse va s'étirer de l'Aquitaine au Massif Central, du Jura aux Vosges et à la Lorraine. Quelques pluies sur le nord-est du pays. Dans cette zone, les températures seront comprises entre 12 et 14 degrés.

Sur le Nord et le Nord-Ouest il fera déjà un peu plus frais – 9 à 11 degrés – et le ciel sera plutôt nuageux. Les éclaircies seront de courte durée. Seules les côtes de la Manche seront menacées par des ondées locales.

Dans le Midi, belles éclaircies avec encore du temps chaud de 16 à 17 degrés. Mais toujours des résidus orageux sur les Alpes.

Au cours de la journée, les nuages se localiseront surtout au nord-est d'une ligne approximative Cannes-Lyon. Quelques ondées locales se produiront et il fera 20 à 22 degrés.

Toujours des résidus orageux et nuageux sur les Alpes. Ailleurs de belles éclaircies et même du ciel bleu près de la Méditerranée.

Les températures sur la moitié sud de la France seront comprises entre 26 et 28 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 juillet à 8 heures, de 1019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet; le second, le minimum de la nuit du 11 juillet au 12 juillet) : Ajaccio, 31 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 13; Bordeaux, 24 et 13; Bourges, 26 et 12; Brest, 19 et 14; Caen, 23 et 13; Cherbourg, 20 et 13; Clermont-Ferrand, 35 et 11; Dijon, 34 et 15; Grenoble-St-M.-H., 39 et 19; Grenoble-St-Geoirs, 34 et 18; Lille, 23 et 13; Lyon, 35 et 17; Marseille-Marignane, 35 et 21; Nancy, 34 et 16; Nantes, 21 et 13; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21; Paris-Montsouris, 26 et 14; Paris-Orly, 25 et 14; Pau, 24 et 12; Perpignan, 26 et 20; Rennes, 22 et 14; Strasbourg, 35 et 17; Tours, 24 et 13; Toulouse, 28 et 13; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 40 et 21 degrés; Amsterdam, 21 et 14; Athènes, 31 et 20; Berlin, 36 et 20; Bonn, 34 et 15; Bruxelles, 21 et 14; Le Caire, 32 et 20; îles Canaries, 28 et 20; Copenhague, 26 et 17; Dakar, 29 et 25; Djerba, 30 et 18; Genève, 32 et 17; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 24 et 17; Lisbonne, 24 et 15; Londres, 23 et 14; Luxembourg, 32 et 14; Madrid, 27 et 11; Moscou, 20 et 15; Nairobi, 25 et 13; New-York, 28 et 22; Palma-de-Majorque, 33 et 21; Rio de Janeiro, 26 et 23; Rome, 30 et 17; Stockholm, 23 et 15; Tozeur, 34 et 21; Tunis, 36 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 JUILLET

« Demeures anciennes du vieux Beaubourg », 15 h 15, 69, rue des Gravilliers (Simone Barbier).

« Le Paris d'Haussmann », 10 h 30, devant le théâtre du Châtelet (D. Bouchard).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Marion Ragueneau).

« L'Ile de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine (Bernard Czarny).

« Les Salons du ministère des finances », 15 heures, 170, rue de Rivoli (Anne Ferrand).

« Le trois-mâts *le Belem* », 10 h 30, métro Bir-Hakeim (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Marie-Christine Lasnier).

« La place Dauphine et le pont Neuf », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf.

« L'ancien Hôtel-Dieu et la médecine au Moyen Age », 15 heures, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les souvenirs révolutionnaires de la rue Saint-Honoré », 15 heures, 410, rue Saint-Honoré.

« Le Marais », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	161	500
	511	500
	631	500
	641	500
	681	500
	2 031	4 000
	4 791	2 000
	05 241	10 000
2	32	200
	62	200
	472	500
	432	700
	882	500
	2 402	2 000
	23 412	10 500
	76 862	10 200
3	043	500
	343	500
	5 783	2 000
	6 893	2 000
4	4	100
	084	600
	60 024	10 100
	143 954	4 000 100
5	15	200
	65	200
	535	500
	655	500
	955	500
	07 015	10 200
	49 505	10 000
	81 015	10 200
6	66	200
	556	500
	986	500
	2 546	2 000
	3 646	2 000
	9 346	2 000
	58 416	10 000
7	217	500
	867	500
	97 357	10 000
8	628	500
9	031 879	1 000 000
0	0	100
	490	600
	3 970	2 100
	06 780	10 100

LOTO N° 28 – TIRAGE DU MERCREDI 11 JUILLET 1984

4 6 25 29 34 46 – numéro complémentaire 42

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 **TRANCHE DES VACANCES** 50e
TIRAGE DU MERCREDI 11 JUILLET 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro **253753** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 053753, 153753, 353753, 453753, 553753, 653753 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
203753	250753	253053	253703	253750	70 000,00 F
213753	251753	253153	253713	253751	
223753	252753	253253	253723	253752	
233753	254753	253353	253733	253754	
243753	255753	253453	253743	253755	
263753	256753	253553	253763	253756	
273753	257753	253653	253773	253757	
283753	258753	253853	253783	253758	
293753	259753	253953	253793	253759	

Tous les billets se terminant par :

Terminaison	gagnent
3753	30 000,00 F
753	2 500,00 F
53	300,00 F
3	100,00 F

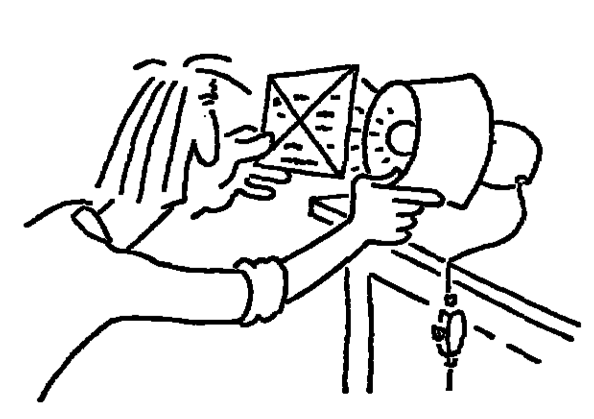
84 **TAC-O-TAC** TIRAGE DU MERCREDI 11 JUILLET 51e

ÉTÉ

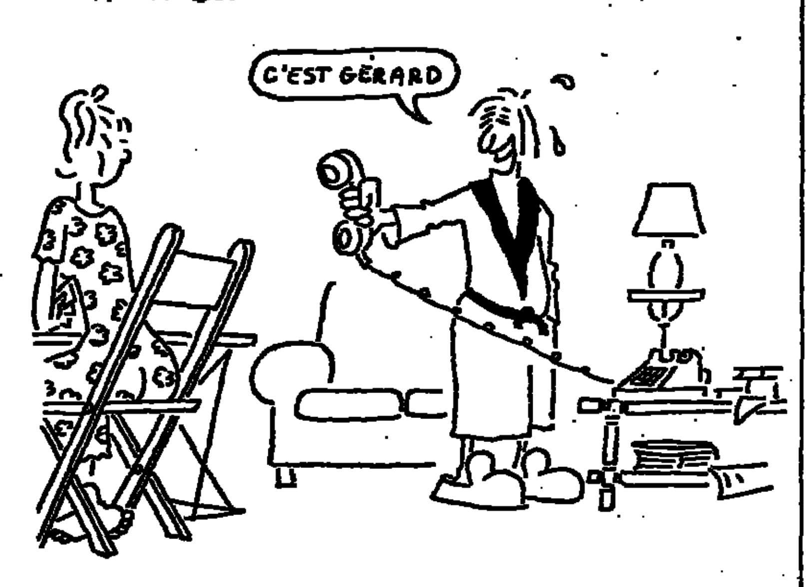
Histoire d'Amour par Konk

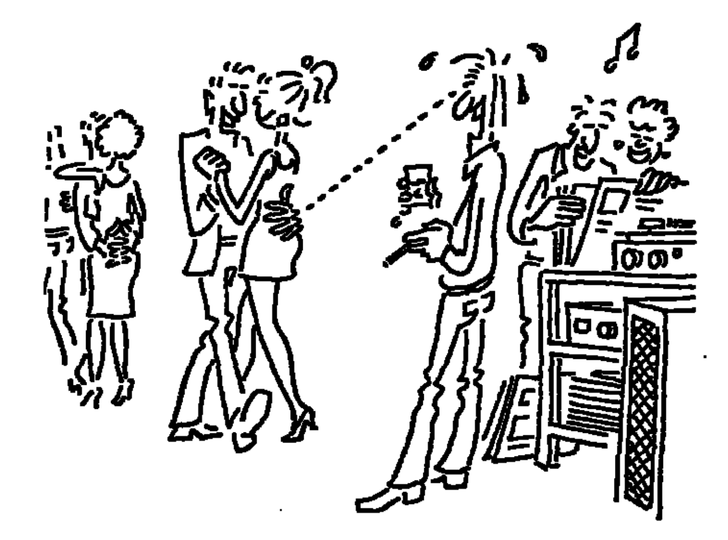
Résumé : De doutes en soupçons, de reproches en accusations, la jalousie, ce sentiment anachronique, avait pris possession de notre héros. Car, on l'aura bien compris, dans cette affaire, « elle », qui *savait le prix de la liberté et de la tolérance*, prenait goût aux évasions que lui inspirait la nature des choses dans la vie banale qu'elle traversait. Peut-être en abusait-elle sans le savoir.

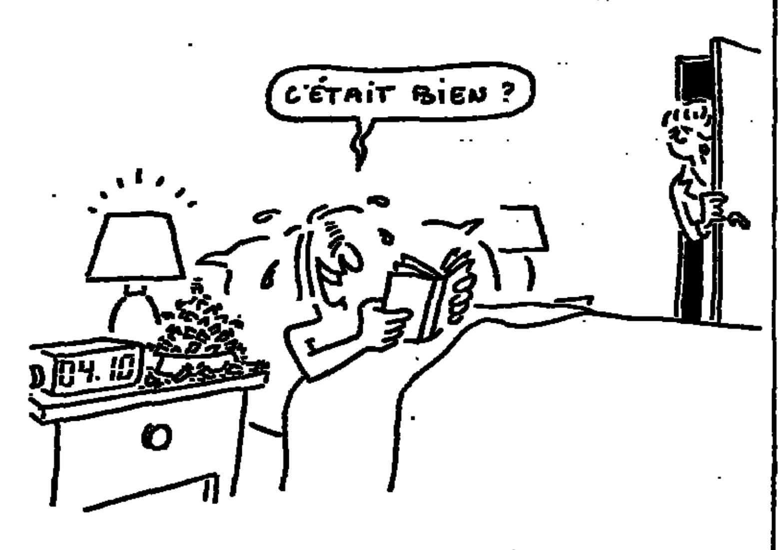
J'ÉTAIS UN JALOUX ! ET JE LA RENDAIS MALHEUREUSE..



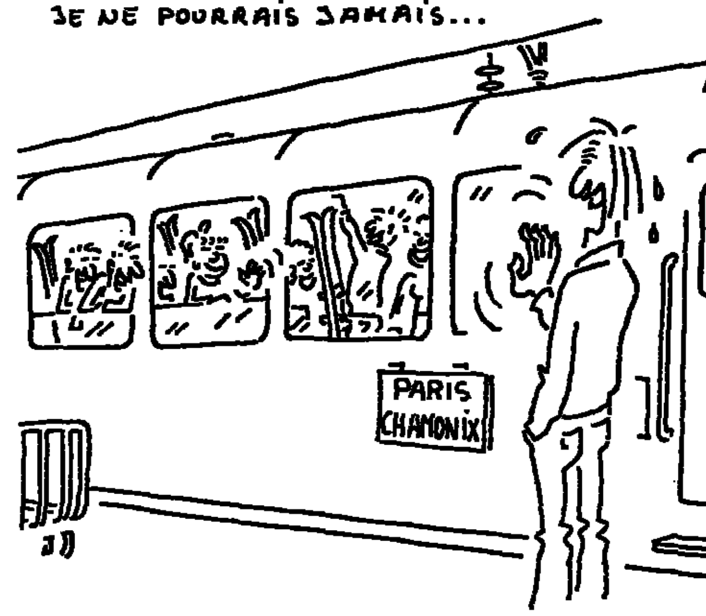
J'AVAIS BEAU FAIRE DES EFFORTS..







..J'AVAIS L'IMPRESSION QUE JE NE POURRAIS JAMAIS...



..LUI DONNER TOUTE LA LIBERTÉ QU'ELLE VOULAIT.



JEUNES

Paris junior, guide en main

Paris se vide l'été. Les enfants en profitent. Un guide rédigé spécialement à l'intention des plus de huit ans leur propose une série de promenades à travers la capitale, parsemées de devinettes, pimentées d'anecdotes historiques, et égayées de jeux des erreurs. Avec ce petit livre de poche astucieux et malicieux, Hachette inaugure une nouvelle collection intitulée « Les petits bleus », par référence aux célèbres guides touristiques qui suivent les adultes aux quatre coins du monde.

Plus modestement, le premier « petit bleu » donne la main aux enfants pour les emmener à travers huit quartiers de Paris centrés sur autant de monuments : Notre-Dame, la tour Eiffel, la Sainte-Chapelle, Beaubourg... *Rien de très original dans le choix* ; mais l'auteur et le dessinateur, tous deux animateurs à l'atelier des enfants du Centre Pompidou, ont choisi de rajeunir la formule en décrivant des itinéraires simples, illustrés par un plan et des dessins humoristiques. L'enfant, seul ou en famille, partira à la découverte, stimulé par une ribambelle de petits clins d'œil et de jeux à expérimenter en situation...

Au Palais de justice, assure « Les petits bleus », tu verras *« scintiller des milliers de morceaux de verre »* (les vitraux de la Sainte-Chapelle), *« couler les larmes d'une reine »* (le cachot de Marie-Antoinette) et *« voler les manches d'un avocat »* (au tribunal correctionnel), tandis que le Sacré-Cœur de Montmartre sera présenté comme un *« gros gâteau »* offert *« par les Parisiens à Jésus-Christ après la guerre de 1870 »*. Sur les Champs-Elysées, le guide demande au petit touriste de trouver la compagnie aérienne qui dessert Tahiti, et au musée Rodin de s'asseoir sur un banc pour essayer de prendre la même pose que *le Penseur*.

Cette série de virées classiques est complétée par un « semainier de l'explorateur », qui propose sept voyages à travers des sites parisiens moins fréquentés. Lundi, dégustation de thé à la menthe à la Mosquée de Paris ; mardi, recueillement au Père-Lachaise ; mercredi, en péniche sur le canal Saint-Martin. La liste des meilleures pâtisseries, musées et marchands de jouets qui jalonnent ces itinéraires est jointe pour le cas où...

Le voyage dans Paris coule aussi logiquement, comme une balade à travers l'histoire, très simplifiée, *mais suffisamment* bien présentée pour donner l'envie d'en savoir plus. Des escales récréatives sont prévues : la piscine Saint-Merri, après Beaubourg, un bar à hamburgers, sur les Champs-Elysées, etc. Avec un bon plan de Paris, indispensable complément, les enfants, provinciaux ou non, auront le plaisir de découvrir la capitale munis d'un guide à leur taille et à leur portée, qui oublie seulement de leur indiquer le prix des visites ou promenades conseillées.

Avec *le Paris des tout-petits*, autre ouvrage récent, c'est la jungle parisienne des haltes-garderies, des magasins d'habillement pour enfants et des ateliers récréatifs qui est passée au crible. Un inventaire complet, présenté sous la forme d'un guide pratique, quartier par quartier. Les piscines pour bébés, les théâtres pour enfants, les associations de nourrices sont répertoriées. On apprendra qu'il existe à Paris un service téléphonique proposant quotidiennement des idées de menu aux parents sans imagination culinaire, des magasins où l'on peut revendre les jouets usagés, et même, à portée de RER, des fermes où les petits poulbots peuvent découvrir les animaux, les vrais.

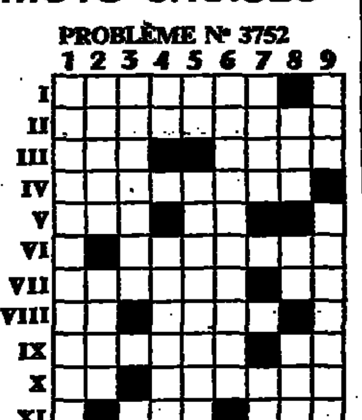
PHILIPPE BERNARD.

★ **PARIS. Hachette, « Les petits bleus », 55 F.**

★ **LE PARIS DES TOUT-PETITS. Diane de Selliers éditeurs, 68 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3752



HORIZONTALEMENT

I. Ceux des autres aveuglent ; pour les siens, on se bande les yeux. – II. Manières délibérées de renouveler les conseils. – III. « Caractères » de marbre. Ses hallebardes *peuvent transpercer jusqu'aux os*. – IV. Les unes sont essentielles, les autres ne jouent qu'un rôle secondaire. – V. Son régime ne permet *pas de boire de même. Possessif.* – VI. Un Anglais peut y laisser quelques kilos en échange de quelques livres. – VII. Les Gaulois y furent certainement à court de potion magique. Vedette de casino. – VIII. Possessif. Au sommet d'un gibet. – IX. Faire le nécessaire pour supprimer *le superflu. Terme* de technologie. – X. Héritages n'enrichissant que les convenances. Roumain ayant fait vibrer l'âme. – XI. *D'un auxiliaire.* Toujours au rendez-vous entre cinq et sept.

VERTICALEMENT

1. *Reçoit au palais et juge sans* appel. – 2. Le haut du pavé ou le dessus du panier. Un certain temps de longueur incertaine. – 3. Un pendentif ou de la corde de pendu. – 4. En face et au milieu. On y reçoit un monde fou. – 5. Note. Tel un futur qui se fait pressant. – 6. Vedette du rock. – 7. Abri que connurent les compagnons d'Ulysse. Homme de chœur ou hommes sans cœur. – 8. Qui ont commencé à vieillir. Possessif. Ordre donné à un cabot. – 9. Se mouille. Arbres sur lesquels repose parfois le coucou.

Solution du problème n° 3751

Horizontalement

I. Bartholo (Cf. *le Barbier de Séville*). – II. Aluminium. III. Rime. Date. – IV. Iser. – V. Liner. Dra. – VI. Lee. IC. Ut. – VII. Enrichi. – VIII. Ta. Bouton. – IX. Perte. – X. Écorné. Dé – XI. Tétée. Pas.

Verticalement

1. Barillet. Et. – 2. Ali. Iéna. Ce. – 3. Ruminer. Pot. – 4. Tmèse. Ibère. – 5. Hi ! Tricorne. – 6. Onde. Chute. – 7. Liard. Ite. – 8. Out. Ru. Da. – 9. Mégatonnes.

GUY BROUTY.

PRESSE

Pour sauver l'Agence

LES ABONNÉS DE L'ACP ONT PAYÉ TROIS MOIS D'AVANCE

Le conseil d'administration de l'Agence centrale parisienne de presse, réuni le mercredi 11 juillet, a jugé *« suffisants »* les objectifs définis par la commission mandatée le 27 juin par l'assemblée générale des actionnaires de l'ACP pour redresser la situation de l'Agence (*le Monde* du 27 juin), en recherchant notamment, dans l'immédiat, le moyen de faire une économie de 1,2 million de francs.

Premier point acquis : la douzaine de journaux ou de radios qui avaient pris l'engagement de procurer un « ballon d'oxygène » à l'Agence en lui réglant trois mois d'avance le montant de leur abonnement se sont exécutés.

Plusieurs hypothèses seraient envisagées par la commission *ad hoc* pour assurer la survie et même le développement de l'ACP, la plus pessimiste – mais aussi la moins probable – consistant à licencier treize personnes, dont onze rédacteurs. Parmi les autres solutions figurerait une certaine réduction des salaires (13e mois, prime de langue). Tout cela fera l'objet de discussions paritaires – actionnaires et délégués du personnel, – de même que la perspective de lancement de nouveaux produits avant la nouvelle réunion du conseil d'administration, prévue le 24 juillet. Avant même que le conseil du 11 juillet ne se tienne sous la présidence de M. Jean-Louis Forest, PDG, les représentants du personnel au sein du conseil d'administration avaient tenu à rappeler qu'il ne pouvait être question d'*« aborder le seul plan d'économie interne si le personnel ne dispose pas d'éléments sérieux lui permettant d'en apprécier la compatibilité avec le plan de développement envisagé »*.

● *Une solution pour Hélio-France ?* – Un groupe de trois industriels de l'imprimerie, dont M. Serge François, ont fait une proposition de reprise pour Hélio-France, en règlement judiciaire depuis le mois de mars dernier. Cette offre – un rachat pour 10 millions de francs payables en quinze ans – est en cours d'examen au tribunal de commerce de Pontoise. Elle prévoit l'embauche immédiate d'une quarantaine d'employés sur un effectif actuel de plus de deux cent trente personnes, puis une soixantaine après le redémarrage de l'activité dans le courant de l'année prochaine. Les syndicats auraient donné leur assentiment à cette solution.

EN BREF

CIRCULATION

LA CARTE « BISON FUTÉ » 1984. – Remise à jour annuellement et encartée pour la quatrième année – en exclusivité – dans le numéro de juillet-août de *l'Action automobile*, la carte Bison futé donne toutes les informations sur les dates « rouges », les bouchons, les itinéraires de dégagement, les services offerts, les aires d'accueil, etc. De quoi vous aider à partir et à revenir de vacances dans les meilleures conditions.

★ **L'Action automobile, juillet-août, 5, rue de La Baume, 75008 Paris. Tél. : 563-01-02. 10 F. En vente chez les marchands de journaux.**

GUIDE DES CHANTIERS. – Comme chaque année en juillet et en août, période où une diminution *du trafic est traditionnellement* enregistrée, des travaux sont effectués sur le boulevard périphérique et les autoroutes de l'Ile-de-France.

La mairie de Paris et la préfecture de région ont réalisé un tract pour informer les automobilistes des restrictions de circulation et des itinéraires conseillés. Ce tract de quatre pages, édité en français, en anglais et en allemand, est diffusé aux péages autoroutiers. On peut aussi se le procurer dans les préfectures et les points d'information service des autoroutes. D'autre part, une plaquette réalisée *par le centre régional d'information* et de coordination routière d'Ile-de-France donne des précisions sur les vingt-cinq plus importants chantiers *ouverts durant l'été* sur les grands axes de la région. (CRICR d'Ile-de-France : 898-92-18.)

SÉJOURS MUSICAUX

GAMMES ET ARPÈGES. – La Fédération des centres musicaux ruraux de France propose, pendant les vacances d'été, des séjours musicaux aux enfants et adolescents de six à dix-huit ans. musique ou chant choral ou pratique d'un instrument associés à une autre activité, sportive, culturelle ou touristique.

★ **Fédération des centres musicaux ruraux de France, 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne, tél. : 873-06-72.**

VACANCES SCOLAIRES

DE L'AIR. – La Ville de Paris organise deux types de centres aérés, installés dans des espaces verts proches de la capitale et destinés aux enfants domiciliés ou scolarisés dans des établissements élémentaires et *pré-élémentaires* de Paris.

● Journaliers situés à des distances n'entraînant pas plus de deux heures de trajet aller et retour et offrant des activités traditionnelles ou plus originales (travail du cuir, initiation à la mise en scène cinématographique, etc). Participation financière demandée aux familles : 35 F par jour, repas et goûter compris, cette somme pouvant être réduite jusqu'à la gratuité en fonction des ressources familiales.

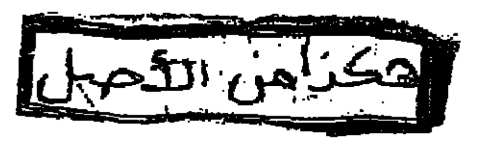
● Hebdomadaires, situés à des distances variant entre 20 et 70 kilomètres de Paris, offrant également des activités très diversifiées. Participation familiale : 41,55 F.

★ **Direction des affaires scolaires de la Mairie de Paris. Bureau de la Vie périscolaire, 17, boulevard Morland 75181 Paris CEDEX 04. Tél. : 277-15-50 et 176-47-94.**

VOYAGES

UTILISEZ LA « BAGAGÈRE ». – A ceux qui transportent des bagages sur le toit de leur voiture, le Centre de documentation et d'information de l'assurance conseille de choisir l'accessoire de fixation en fonction des bagages à transporter : blocs porte-vélos, porte-planches, galeries, barres porte-tout (simples barres fixées deux à deux à la distance désirée). Mais en tout cas de renoncer à la ficelle ou à la corde peu solides. Mieux vaut un tendeur, une « pieuvre » (tendeur à huit branches) ou un filet élastique muni de crochets.

Il est prudent de vérifier dans le catalogue du constructeur le poids de la « charge utile » et, si le poids des objets transportés s'avère excessif, d'utiliser une petite remorque de type « bagagère » (qui doit être déclarée à l'assureur pour que l'assurance joue en cas de sinistre). Evitez aussi les échafaudages de paquets volumineux risquant de faire verser le véhicule dans un virage. Conduisez en douceur sans coups de volant ou coups de frein trop brusques et bonne route !



ÉNERGIE

RÉUNIE A VIENNE

L'OPEP accroît le quota du Nigéria et envisage d'associer de nouveaux pays à ses travaux

De notre envoyée spéciale

Vienne. – L'OPEP aurait-elle enfin, la crise aidant, atteint une vraie maturité ? Ses membres *« fatigués de se battre sur des positions de principe »*, ont-ils réellement, comme l'a affirmé M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, *« pris conscience que la situation est sérieuse et ne tolère plus de polémiques »*. Mercredi 11 juillet, après moins de trente-six heures de réunion, les treize ministres des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole réunis à Vienne en conférence ordinaire ont en tout cas surpris en ne se contentant pas de réaffirmer platement, comme on s'y attendait, le maintien du *statu quo*, ce qui aurait eu toutes les apparences d'un aveu d'impuissance.

Les décisions annoncées officiellement peuvent apparaître *a priori* peu spectaculaire : *« Stricte adhésion aux décisions prises à Londres en mars 1983. »* (1) ; création de trois délégations conduites par des ministres chargées de rencontrer les gouvernements des pays membres de l'OPEP afin de renforcer leurs engagements, ainsi que ceux des pays producteurs non membres de l'Organisation afin de *« trouver les moyens de développer la coopération »* ; enfin et surtout, *« ajustement »* du quota accordé au Nigéria du fait de *« circonstances spéciales »*, permettant à celui-ci d'accroître sa production de 100 000 barils par jour en août (2) et de 150 000 barils par jour en septembre (3) *« dans le cadre du plafond de production de l'OPEP »* et sans modifier les autres quotas. En clair, les quantités supplémentaires accordées au pays africain seront déduites de la production de l'Arabie Saoudite, seul pays membre à ne pas s'être vu fixer de quota précis et investi du rôle de *« producteur d'appoint »* chargé d'équilibrer le marché.

Mais pour limitées et temporaires qu'elles apparaissent, ces décisions n'en témoignent pas moins d'une détermination nouvelle de l'organisation à régler les problèmes posés qui tranche avec la pusillanimité des mois précédents. Sur un marché très perturbé, elles ont quelques chances de renforcer la confiance des opérateurs dans le maintien des prix actuels.

Le problème nigérian était depuis des mois l'une des principales épines au pied de l'organisation. Sans doute les craintes nées après le coup d'Etat d'un accroissement brutal de la production nigériane assorti d'une baisse unilatérale des prix risquant de provoquer une répétition du scénario de février 1983 (4) avaient-elles été vite effacées par la déclaration et le comportement responsable du nouveau régime. Mais le Nigéria, pressé par une situation économique et financière dramatique, ne pouvait durablement, sans risquer une nouvelle crise interne, se contenter de promesses.

Effort diplomatique

Les pays de l'OPEP en étaient conscients. Le fait que l'Arabie Saoudite, favorable au nouveau régime, ait accepté de payer seule le prix de ce geste a amplement facilité la solution du problème, mais tous les autres pays ont admis, sans exception, de satisfaire les demandes du pays africain au moins partiellement (le Nigéria demandait une augmentation de son quota de 300 000 barils par jour).

Cette décision montre, en outre, que les pays de l'OPEP semblent décidés désormais à revenir à plus de sagesse. *« De deux choses l'une*, a expliqué le ministre algérien, *ou tous les pays de l'OPEP respectent leurs quotas et le Nigéria peut vendre 100 000 barils sans grand problème et sans impact sensible sur les autres producteurs. Ou personne ne respecte ses quotas, nous aurons une surproduction et tout le monde souffrira avec ou sans 100 000 barils de plus. »*

La gageure principale de l'OPEP demeure, en effet, la maîtrise de son niveau de production qui seule peut lui permettre d'éviter la baisse des prix du brut, inexorablement tirés vers le bas depuis deux ans par la surcapacité énorme de l'offre du pétrole.

Or, fait nouveau, la plupart des délégations de l'OPEP ont fait preuve à l'issue de la réunion d'une confiance étonnante dans le retour à une situation plus équilibrée. *« Nous sommes optimistes. Nous pensons que le marché reprend »*, a assuré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole soutenu, à la surprise générale, par deux pays considérés jusque-là comme ses opposants irréductibles : l'Algérie et la Libye, dont le ministre M. Al Maghour a vanté l'atmosphère *« pragmatique, sérieuse et amicale »* de la réunion.

Mieux, selon M. Nabi, les décisions prises par l'OPEP à Vienne *« peuvent déboucher sur un changement important, voire historique de la vie de l'OPEP »*. Les ministres auraient, a-t-il précisé, évoqué l'idée d'une *« révision des statuts qui permettrait d'admettre comme membres sous une forme nouvelle certains pays producteurs qui ne font pas partie de l'OPEP, et ne veulent pas être admis comme membres dans la forme actuelle »*. Certains pays, dont le Mexique *« et trois ou quatre autres »* auraient donné des assurances en ce sens et *« pourraient participer à des travaux internes de l'OPEP »* au cours des prochaines semaines. Il s'agirait dans un premier temps de les associer (le Mexique et l'Égypte notamment) aux travaux du comité de stratégie à long terme de l'OPEP.

La délégation qui a été chargée de visiter les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP, conduite par M. Yamani, n'aurait ainsi pas un rôle purement consultatif mais également un rôle de proposition, cherchant à jeter les bases d'un élargissement de l'organisation.

Quant aux deux autres délégations, dirigées l'une par le ministre libyen, président en exercice de l'OPEP, qui visitera les pays membres d'Amérique latine et d'Afrique, l'autre par M. Al Oteiba, président du comité de surveillance, qui se rendra dans les pays du Moyen et d'Extrême-Orient membres de l'OPEP, elles auront pour tâche de renforcer la discipline au sein de l'Organisation. Enfin, selon des sources proches de l'Organisation, les ministres auraient également décidé de rapprocher les dates de leurs réunions, lesquelles pourraient devenir trimestrielles et non semestrielles, afin de permettre une meilleure coordination.

Désir réel de régler les problèmes de fond ou, comme l'a assuré en coulisse le ministre iranien du pétrole, *replâtrage temporaire* ? *La suite* dira si le réalisme dont semble brutalement faire preuve l'OPEP prendra réellement effet. La demande prévisible pour le second semestre étant estimée à 18 millions de barils par jour en moyenne, le strict respect du plafond (à 17,5 millions de barils par jour) pourrait effectivement permettre à l'OPEP d'espérer porter sa production au cours des *trois derniers mois de l'année* à 18,5 millions de barils par jour, soit 1 million de plus que le plafond. *« La situation demeurera précaire mais guère plus dangereuse que l'an dernier à même époque »*, assurait un expert.

Ce surplus espéré de la demande sera-t-il suffisant pour autoriser une révision des quotas de production sans provoquer de nouveaux déchirements ? En septembre, l'OPEP se trouvera à nouveau confrontée à des *problèmes inchangés*, et *chaque* pays, anticipant une hausse de la demande réclamera un quota accru et inapplicable, assurait-on dans l'entourage de la délégation iranienne. En revanche, les réactions des représentants des compagnies pétrolières présents dans les coulisses de la *conférence semblaient* plutôt favorables. Une conférence consultative pouvant être transformée en conférence extraordinaire semble en tout cas prévue à l'automne, après la réunion du comité de surveillance le 16 septembre. Elle sera en tout cas nécessaire, ne serait-ce que pour décider de prolonger ou non le quota accru du Nigéria. Elle sera l'occasion de faire le point des consultations entreprises avec les pays non membres. Si elle parvient à tenir jusque-là sans incident, il est vrai que l'OPEP aura sans doute passé un cap difficile.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le prix du brut de référence a été fixé à 29 dollars par baril, la production de l'OPEP plafonnée à 17,5 millions de barils par jour et des quotas ont été attribués pays par pays.

(2) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

(3) Le quota du Nigéria actuellement fixé à 1,3 million de barils par jour sera ainsi porté à 1,4 million puis 1,45 million de barils par jour.

(4) La *Grande-Bretagne*, concurrente directe du Nigéria par *la qualité* de ses bruts, avait alors suivi la baisse des prix, entraînant dans la spirale l'ensemble des cours et *contraignant* l'OPEP à baisser ses tarifs officiels.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS RÉDUIRONT LEURS STOCKS PÉTROLIERS EN CAS DE CRISE

Les vingt et un pays occidentaux membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont pris le 11 juillet à Paris la décision d'utiliser leurs stocks de pétrole de manière *« coordonnée et rapide »* pour *« calmer le marché »* si nécessaire en cas de rupture des approvisionnements pétroliers.

L'AIE – dont la France n'est pas membre – a pris cette décision d'utiliser les stocks (qui couvrent actuellement quatre-vingt-dix-sept jours de consommation) pour éviter les achats de panique et la hausse inconsidérée des prix. Elle vient en complément d'un dispositif déjà arrêté de répartition d'urgence des stocks nationaux de pétrole quand un de ses membres accuse une baisse de 7 % de ses approvisionnements.

De surcroît les membres doivent détenir des stocks à hauteur de quatre-vingt-dix jours de consommation. Mme Steeg, la nouvelle directrice de l'AIE, a précisé que les gouvernements avaient *« délibérément »* refusé de déterminer les conséquences précises de déclenchement du système pour conserver une certaine souplesse.

HAUSSES DE L'ESSENCE : PROTESTATIONS ET CONTRADICTION

La forte hausse du prix de l'essence continue de soulever les protestations des représentants des usagers et des syndicats en même temps qu'elle suscite des déclarations assez contradictoires de la part du gouvernement.

C'est ainsi que M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a déclaré mercredi soir 11 juillet que *« cette hausse – un choix courageux – n'était pas destinée à compenser la baisse sur le tabac. Ce ne sont pas les conducteurs qui vont payer pour les fumeurs. C'est un faux débat »*. A l'hôtel Matignon, on admet au contraire que la coïncidence dans le temps des deux opérations – hausse et baisse – n'est pas fortuite, l'Etat ne pouvant laisser s'aggraver le déficit budgétaire.

Toujours est-il que la CGT organise ce jeudi 12 dans l'après-midi, place de la République à Paris, un rassemblement pour protester contre la hausse des carburants.

De son côté, la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile estime que *« l'Etat encourage la crise de l'automobile en augmentant les taxes sur l'essence. Il faut que le pouvoir mesure la responsabilité qu'il prend »*, conclut la Chambre syndicale.

● **Ingénierie : GTM-Entrepose va prendre 35 % d'Inter-G.** – M. Commelin, fondateur et PDG de la société d'ingénierie Inter-G, qui compte 450 personnes pour un chiffre d'affaires de 308 millions de francs l'an passé, va quitter son poste. A cette occasion, GTM-Entrepose va prendre environ 35% du capital. Il s'agit tant de régler la succession – M. Destribats, directeur général, est nommé PDG – que de *« se rapprocher d'un groupe plus vaste qui préserve notre autonomie »*, indique-t-on chez Inter-G.

TRANSPORTS

Changement à la tête d'Air France

Le conseil des ministres devait nommer, le 12 juillet, à la présidence de la Compagnie Air France,M. Marceau Long, PDG de la Compagnie Air Inter, en remplacement de M. Pierre Giraudet. Il devait, d'autre part, confirmer M. Pierre Marion à la présidence d'Aéroports de Paris.

M. Marceau Long : grand commis d'abord.

Deux ans à la tête d'Air Inter sont un laps de temps trop court pour imprimer sa marque à une entreprise, même dynamique. M. Marceau Long aura eu juste le temps de retirer du service la Caravelle, d'enregistrer deux exercices bénéficiaires – comme ils l'avaient été sous son prédécesseur – et de voir venir la crise. Car Air Inter ne connaît plus les taux de croissance des années 70. La concurrence du train à grande vitesse et la demande plus molle ne lui ont pas permis d'atteindre, en 1983, son objectif de dix millions de passagers. D'où le slogan de ce haut fonctionnaire pourtant peu porté aux messages commerciaux ou démagogiques : *« Mettre l'avion à la portée de tous »*.

M. Marceau Long sera plus à l'aise à Air France. Lui qui a eu en charge, de 1973 à 1975, l'ORTF, « voix de la France », ne sera pas dépaysé avec « les ailes de la France ». Il mettra au service de la compagnie nationale sa parfaite connaissance du monde politique et administratif : du Conseil d'Etat au secrétariat général du gouvernement, des armées à l'ORTF, des cabinets ministériels de la IVe République jusqu'à Air Inter, il a servi, avec la même compétence, la droite, qui appréciait sa technicité, et la gauche, qui lui voue une solide reconnaissance pour la manière dont il l'a aidée, en 1981, à conduire le char de l'Etat.

Ces connaissances et ces amitiés lui seront précieuses pour affronter un gouvernement toujours tenté de faire supporter à ses entreprises publiques des charges financières, techniques, économiques ou sociales qui finissent par les clouer au sol. En revanche, son expérience de l'ORTF, dont il mena à bien l'éclatement en 1975, lui sera moins utile. Le transport aérien n'est pas l'information, et les syndicats du personnel y disposent de moyens de pression autrement convaincants que ceux dont pouvaient se prévaloir leurs homologues de la télévision pour s'opposer à plusieurs centaines de licenciements.

A. L.-F.

[Né le 22 avril 1926, à Aix-en-Provence, M. Marceau Long est licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de droit. Il est sorti major de la promotion 1951 de l'Ecole nationale d'administration. Il est nommé auditeur au Conseil d'Etat, en 1952, maître des requêtes en 1957 et conseiller en 1976.

Membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, puis conseiller technique aux cabinets de M. Faure, secrétaire d'Etat aux affaires marocaines et tunisiennes, et de M. Clarapède, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1956-1957), il est nommé, de 1958 à 1961, conseiller juridique à l'ambassade de France au Maroc.

M. Long occupe ensuite la charge de directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement (1961-1967). Il est, à partir de 1967, secrétaire général pour l'administration du ministère des armées. Membre du comité de l'énergie atomique depuis 1970, il succède, en 1973, à M. Arthur Conte comme président-directeur général de l'ORTF, dont il assure, en 1975, le démembrement. Il est nommé, la même année, secrétaire général du gouvernement. Il devient président-directeur général d'Air Inter, le 24 juin 1982.]

M. Pierre Giraudet : un virtuose de l'économie mixte

A la surprise de beaucoup, c'est vers le commerce, à Radar, l'un des grands groupes de distribution français, que M. Pierre Giraudet, président d'Air France, poursuit sa carrière. Et non à l'Association du transport aérien international (IATA) ou chez un constructeur aéronautique français, comme certains observateurs le prédisaient.

Il y retrouvera une situation qu'il a souvent rencontrée au cours de sa *carrière : un déficit de taille*. Radar a enregistré, en 1983, 241 millions de francs de pertes consolidées. Nul doute qu'il y applique les recettes qui lui valurent la réussite à l'Aéroport de Paris, à la RATP et à la compagnie Air France, pour ne parler que des trois derniers postes qu'il a occupés. La méthode de Pierre Giraudet est simple. Chaque fois qu'il assume de nouvelles responsabilités, il commence par faire l'inventaire de l'héritage qui lui est confié. Ensuite, il prépare un plan d'entreprise, qu'il propose aux pouvoirs publics – ses tuteurs – et au personnel – ses partenaires. Puis il innove. C'est lui qui lança les travaux de construction du nouvel aéroport de Roissy. C'est lui encore qui instaura le contrôle automatique des billets dans le métro et qui créa la « Carte orange » dans les transports parisiens. C'est sous sa responsabilité qu'Air France inventa la formule économique des « Vols vacances ».

Nommé, en 1975, à la tête de la compagnie aérienne nationale, *M. Pierre Giraudet trouva une entreprise en piteux état.*

Le choc pétrolier, la chute du trafic, une concurrence sauvage entre compagnies, la Caravelle trop vieille, le Concorde trop neuf et une partition coûteuse entre les aéroports d'Orly et de Roissy valaient à Air France, bon an mal an, un demi-milliard de francs de déficit. En 1983, dans un contexte très difficile, le bénéfice s'est élevé à 87 millions de francs, et surtout la marge brute d'autofinancement positive a atteint 2,4 milliards de francs. Même le Concorde est devenu bénéficiaire entre Paris et New-York !

Pour parvenir à ce résultat, il a fallu à M. Giraudet négocier – et quelquefois ferrailler – ferme avec les deux interlocuteurs qui ont accompagné sa carrière. A l'Etat, il a dû démontrer qu'il ne fallait pas imposer à Air France des servitudes financières ou sociales trop stérilisantes. Au personnel, il a démontré que l'avenir passait par un accroissement de la productivité. Il a su ainsi attendre six ans pour introduire le Boeing 737 dans la flotte d'Air France, jusqu'à ce que les navigants acceptent de piloter cet appareil à deux, comme chez les concurrents, et non à trois comme ils l'exigeaient.

Donné pour ministrable sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, pour lequel il prépara des rapports sur la revalorisation du travail manuel (1975) ou sur la durée du travail (1980), M. Giraudet a su convaincre le pouvoir de gauche de la validité de sa démarche, typique d'une société d'économie mixte : discipliner la concurrence tout en assouplissant le service public. Ayant trouvé l'art et la manière de jouer des contradictions d'un tel système, il laisse Air France en excellent état de marche.

ALAIN FAUJAS.

[Né le 5 décembre 1919, à Koléa (Algérie), M. Pierre Giraudet débute, en 1942, comme ingénieur des travaux publics au service de l'hydraulique d'Algérie. De 1947 à 1954, il construit des centrales hydro-électriques et aménage des zones irrigables à Orléansville. En 1954, il prend en charge les problèmes du transport en Algérie. A partir de 1957, il est affecté au port d'Alger, qu'il quitte, en 1961, pour le port autonome du Havre en qualité de directeur des études et des travaux. Il devient directeur des investissements à l'Aéroport de Paris, en 1967, puis directeur général adjoint en 1971. De 1971 à 1975, il assure la direction générale de la RATP. Depuis 1975, il présidait Air France, et, à ce titre, avait été aussi président, en 1980-1981, de l'Association du transport aérien international (IATA).]

AFFAIRES

Valeo va supprimer 970 emplois chez Ducellier

La société Ducellier, filiale du groupe Valeo, numéro deux de l'industrie des équipements automobiles en Europe, va réduire ses effectifs (5 440 personnes) de façon *draconienne*. D'ici à la fin de l'année, 970 emplois seront supprimés. *Le comité central d'entreprise s'est* réuni le 11 juillet afin de débattre durant deux jours *avec les dirigeants* de la firme des solutions à trouver pour rendre possible cette compression du personnel. La région d'Auvergne, où Ducellier exerce le plus clair de ses activités (équipements électriques) avec ses trois unités d'Issoire, Sainte-Florine et Grosmenil (80 % d'un chiffre d'affaires dont le montant s'est élevé en 1983 à 1,25 milliard de francs, 3940 personnes) sera la plus touchée. La société possède une quatrième unité de production à Etaples (Pas-de-Calais).

Rien n'a encore été décidé dans le détail, ni des coupes claires à opérer par établissement. C'est sur les modalités de ce plan que portent les *conversations en cours. Et ce plan* sera présenté début septembre au comité d'entreprise.

Le groupe Valeo n'a pas perdu de temps. C'est en avril dernier seulement que Ducellier, dont il se partageait le capital avec le britannique Lucas, est devenue sa filiale à part entière (*le Monde* du 12 avril).

Mais il fallait faire très vite. Au cours des quatre dernières années de ce mariage forcé, Ducellier a perdu 200 millions de francs en raison de ses coûts alourdis par une charge salariale trop importante, qui atteignait au cours du dernier exercice (1982-1983) presque le montant de la valeur ajoutée (592 millions de francs). L'hémorragie continue : 6 millions de francs par mois avec des pointes à 10 millions. L'endettement (450 millions de francs), surtout à court terme, et les frais financiers (5 % à 6 % du chiffre d'affaires), *sont trop lourds.* Les 80 millions de francs versés par Valeo et Lucas à la séparation voici trois mois ont déjà été engloutis dans le découvert bancaire. Avant de procéder à la modernisation des installations et à un remodelage dans le cadre de sa propre restructuration, Valeo voulait assainir le situation financière et améliorer la productivité.

Si le plan de licenciement était refusé, on affirme chez Valeo qu'on est prêt à mettre la clé sous la porte ! Mais, *en Auvergne, on ne voit pas* les choses de la même façon.

A. D.



Une société serait créée pour reprendre Creusot-Loire en location-gérance

Les pouvoirs publics mettent la dernière main à un schéma de reprise de Creusot-Loire. Une société serait formée sous la conduite de Framatome avec des banques, Usinor et peut-être Fives-Cail Babcock, pour reprendre en location-gérance la société en règlement judiciaire. Une telle solution supposera une restructuration du capital de Framatome (détenue actuellement à 50 % par le Commissariat à l'énergie atomique et à 50 % par Creusot-Loire), ainsi qu'une modification de la nature juridique de cette société. En nom collectif depuis 1981, elle redeviendrait anonyme. La restructuration du capital pourrait permettre l'entrée du groupe CGE dans Framatome, ainsi peut-être que d'EDF. Mais cette solution ne serait annoncée qu'une fois achevé le montage en cours et désignée l'équipe dirigeante de cette nouvelle société, dont la tâche ne sera pas facile.

Voilà sans doute pourquoi M. Mauroy a annoncé, le 11 juillet, à M. Billardon, député (PS) de Saône-et-Loire, qu'une solution devrait être trouvée dans *« les prochains jours »*. Le premier ministre a ajouté qu'une loi sur l'autocontrôle des grandes sociétés serait déposée à l'Assemblée nationale à l'automne, pour empêcher les grands groupes de *« faire du capitalisme sans capitaux »*.

Alors qu'une solution semble proche, les déclarations se multiplient. M. Sainjon, secrétaire général des travailleurs de la métallurgie CGT, a estimé, le 11 juillet, que *« de nombreuses questions restent en suspens »* pour préserver la cohérence industrielle du groupe Schneider et maintenir les emplois. M. Marchelli a rendu publique une lettre à M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, dans laquelle il l'accuse de nouveau d'être un *« mauvais gestionnaire »*. Ce dernier, enfin, saura s'il est remplacé par un administrateur provisoire entre le 13 et le 20 juillet, délai de réflexion que s'est imparti le tribunal de commerce de Paris.

B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7420	8,7440	– 35	– 15	– 85	– 55	– 460	– 340
$ can.	6,5420	6,5470	– 60	– 35	– 160	– 110	– 685	– 480
Yen (100)	3,6020	3,6050	+ 175	+ 200	+ 330	+ 355	+ 970	+ 1040
DM	3,0655	3,0680	+ 140	+ 160	+ 285	+ 310	+ 800	+ 860
Florin	2,7170	2,7190	+ 110	+ 125	+ 220	+ 245	+ 635	+ 695
F.B. (100)	15,1050	15,1150	– 40	+ 45	– 30	+ 105	– 120	+ 280
F.S.	3,6260	3,6290	+ 190	+ 215	+ 400	+ 430	+ 1190	+ 1265
L. (1 000)	4,9945	4,9990	– 210	– 170	– 400	– 350	– 1160	– 1050
£	11,4315	11,4410	– 100	– 35	– 140	– 60	– 215	– 5

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/16	11 5/16	11 11/16	11 13/16	11 7/8	12	12 3/4	12 7/8
DM	5 1/8	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	6 1/4	6 3/8
Florin	6 1/4	6 1/2	6 1/4	6 3/8	6 3/8	6 1/2	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	11 3/8	12 7/8	11 1/4	11 3/4	11 5/8	11 7/8	11 3/4	12
F.S.	4 1/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
L. (1 000)	15 1/2	16 1/2	15 5/8	16 1/8	15 3/4	16 1/4	16 1/2	16 7/8
£	11 1/2	11 3/4	11 7/8	12	11 7/8	12	11 7/8	12
F. franç.	11	11 1/4	11 3/16	11 7/16	11 3/8	11 5/8	12 1/2	12 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Informatique : SG 2 prend le contrôle de *ORDINA*.** – La société de services informatiques SG 2 filiale de la société générale a pris le contrôle de ORDINA autre société de services informatique qui emploie 500 personnes et qui a réalisé un chiffre d'affaires de 130 millions de francs en 1983. SG 2, numéro trois du secteur emploie 4 200 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs. – *(AFP.)*

● **ATT souhaite geler un tiers de ses salaires en 1985.** – Le géant américain du téléphone, qui doit entièrement se restructurer après son démantèlement au 1er janvier de cette année, souhaite réaliser des économies de fonctionnement. ATT veut dans ce cadre geler les salaires de 114 000 de ses agents de gestion (un tiers de son personnel). L'économie représenterait 4 % des coûts salariaux.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le ministère du commerce propose de limiter sévèrement les importations d'acier

La commission américaine du commerce international (ITC) vient d'annoncer le détail des mesures protectionnistes qu'elle recommande pour défendre les intérêts des sidérurgistes américains. La décision de principe avait été prise en juin (*le Monde* du 14 juin) de ramener les importations à environ 15 % du marché pendant cinq ans alors qu'elles ont atteint 25 % au cours des quatre premiers mois de l'année. Il ne s'agit que de recommandations du ministère du commerce sur lesquelles M. Reagan devra se prononcer avant le 24 septembre. Cette date, à quelques semaines d'élections présidentielle, laisse penser aux Etats-Unis que le candidat Reagan devra *« faire un geste »* en direction des votes ouvriers et accepter, du moins en partie, ces mesures.

L'ITC recommande un certain *nombre de quotas d'importations* et de droits de douane supplémentaires. *Les tôles fortes seraient limitées* à 21,2 % de la consommation *américaine pendant trois ans, puis* à 23,3 % durant la quatrième et la cinquième année. Les aciers structurels seraient limités à 28,9 % pendant trois ans, puis à 31,8 %. Les fils et tôles repliées à 24,5 % avec des droits de douane majorés de 12 % *pendant trois ans, puis* à 26,9 % avec des droits de 10 % pendant les deux *années suivantes. Les tôles et feuillards* seraient ramenés suivant les *produits entre 6,4 % et 21,4 %* pendant trois ans, puis entre 7 % et 23,5 %. Les barres, tubes, tuyaux, rails et certains fils-machines ne seraient pas soumis à des quotas.

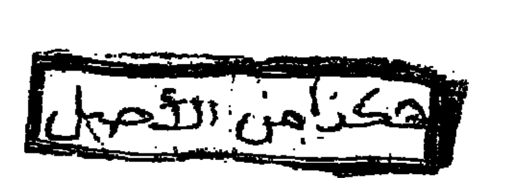
Les quotas devraient gêner les producteurs européens et japonais. Ayant déjà signé des accords d'autolimitation à 5-6 % du marché américain, accords qu'ils *« respectent »*, les Européens s'opposent vigoureusement à toute nouvelle restriction et se déclarent prêts à prendre des mesures de rétorsion (comme c'est le cas pour les aciers spéciaux) si les Américains ne respectent pas leurs engagements. Ces nouvelles mesures *devront* donc frapper *en priorité* les pays du tiers-monde.

PAYS-BAS

● **Augmentation du chômage en juin.** – Le nombre de chômeurs néerlandais a augmenté en juin de 8 700 pour s'établir à 815 900, soit environ 17,5 % de la population active contre 17,3 % en mai, indique le ministère des affaires sociales. En un *mois le nombre des chômeurs* masculins (547 985) a diminué de 1 700, *tandis que celui des femmes* cherchant un emploi a augmenté de *10 400 (267 915). Toutefois*, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a diminué de 14 200 pour revenir à 833 600 fin juin. En outre, le nombre de faillites a pendant le premier semestre de 1984 diminué de 21 % par rapport à la période correspondante de 1983, revenant de 4 245 à 3 354, indique le ministère de l'économie. En juin, ce nombre (491) a même diminué de 30 % par rapport à celui de juin 1983 (705). Pendant toute l'année 1983, le nombre de faillites (7 690) avait été de 11 % inférieur à celui de 1982 (8 640). – *(AFP.)*

SUISSE

● ***Prix : + 0,3 % en juin.*** – Les prix suisses à la consommation ont *augmenté de 0,3 % en juin*, a annoncé le 10 juillet l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Par rapport à juin 1983, la hausse du coût de la vie a atteint 2,8 %. – *(AFP)*.



SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DES INGÉNIEURS ET CADRES CGT

« Il est possible de conduire la mutation technologique de telle sorte que le solde d'emplois soit positif »

nous déclare M. Alain Obadia

La CGT a annoncé une « rencontre de lutte » le 13 décembre prochain sur les nouvelles technologies. M. Alain Obadia, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT et secrétaire de la CGT, répond à nos questions.

« – *Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer – à l'encontre de la plupart des analyses sectorielles dans l'industrie – que le progrès technologique et la modernisation industrielle sont possibles sans suppression d'emplois ?*

– Une précision tout d'abord : nous n'affirmons pas que le progrès technologique et la modernisation ne suppriment en aucun cas des emplois. Mais nous estimons qu'il est possible de conduire la mutation de telle sorte que le solde d'emplois soit positif. Différents éléments nous permettent d'étayer cette affirmation. D'abord, plusieurs analyses globales – dont l'une émane de l'OCDE – démontrent que les hypothèses les plus probables concernant la robotisation de l'industrie conduisent à un bilan global d'emplois légèrement positif. D'autre part, au niveau des entreprises, nous avons des exemples concrets qui montrent que, lorsqu'on se situe bien dans une perspective de développement de la production et des activités, la modernisation se traduit par des créations d'emplois nouveaux. L'évolution d'EDF-GDF au travers de mutations technologique est éloquente. C'est aussi la perspective qui se dégage pour les chaînes d'entretien de la flotte d'Air France à Orly-Nord. De nombreux autres exemples peuvent être cités. C'est pour les mettre en avant que la CGT vient de prendre l'initiative d'une *« rencontre de lutte »* le 13 décembre sur les technologies.

» La mise en œuvre de nouvelles technologies est intimement liée au développement de l'activité des entreprises. C'est donc la question de la croissance qui est posée. Actuellement les directions d'entreprises mettent en œuvre ces évolutions technologiques avec pour but essentiel la réduction de la masse salariale et donc la diminution d'emplois.

– *Mais si par exemple on automatise entièrement un atelier de fabrication dans l'automobile, cela va commencer mécaniquement par supprimer des emplois...*

– Il est clair qu'à production égale l'effet sur l'emploi est négatif. Mais cela pose deux questions. Le premier aspect, c'est bien celui du niveau de la production en liaison étroite avec les débouchés et la conquête des marchés. L'exemple du poids lourd est de ce point de vue significatif. La grande question qui est posée au poids lourd français, et donc à RVI, est bien celle de la part de couverture des besoins nationaux et de la capacité à s'adapter aux besoins internationaux. Pourquoi aborder ces problèmes de compétitivité à partir du seul problème des effectifs alors qu'une analyse serrée de la réalité technique et financière de RVI fait apparaître d'autres questions : la nécessité de gagner sur la qualité de la production et de mieux s'adapter aux besoins des utilisateurs, le poids considérable des frais financiers occasionnés par les investissements aux Etats-Unis. Pourquoi ne pas s'attaquer à ces problèmes en priorité, ce qui permettrait de s'engager dans une politique de conquête industrielle plus dynamique ? La seconde question est celle d'une approche différente des reconversions liées plus étroitement à la création simultanée d'emplois nouveaux, ce qui implique la responsabilité financière des entreprises qui modernisent et une utilisation plus finalisée des aides publiques aux entreprises.

– *Le postulat de vos affirmations n'est-il pas un changement de la politique économique et industrielle du gouvernement ?*

– Il y a indéniablement des choses importantes à changer dans les orientations de la politique industrielle du gouvernement. Elle n'est pas suffisamment marquée par la volonté de mettre en œuvre tous les atouts du pays et des entreprises dans l'optique d'un développement des activités productives par la reconquête de parts importantes du marché intérieur, par une attitude plus volontaire pour valoriser les technologies mises au point en France dans le cadre de la concurrence internationale. Nous avons malheureusement trop d'exemples où le gouvernement a cédé devant les pressions patronales fondées sur les pesanteurs d'une gestion où l'impératif de la production de richesses et de la création d'emplois devient presque extérieur par rapport aux impératifs financiers.

» Dans de nombreux cas, on abandonne des créneaux de productions rentables et d'avenir, porteurs de technologies de pointe, simplement parce qu'ils sont moins profitables que des placements financiers. Mais nous ne raisonnons pas en tout ou rien. Nous pensons que l'action syndicale, dès lors qu'elle n'hésite pas à lier les revendications des travailleurs avec les éléments de la gestion des entreprises, peut faire avancer les choses. Nous sommes persuadés qu'un certain nombre de dossiers industriels peuvent aboutir positivement avec des effets bénéfiques sur l'emploi si l'action des salariés de toutes les catégories est suffisamment puissante. C'est cette démarche pragmatique que nous entendons développer au cours des prochains mois et qui, en elle-même, peut être un élément de modification de la politique industrielle.

– *A tout le moins, les mutations technologiques vont entraîner des changements dans les qualifications. En 2000, on aura plus de cadres et moins d'OS. Etes-vous prêt à relever ce défi tant pour la formation que pour votre pratique du syndicalisme ?*

– Les tendances de cette évolution nous semblent évidentes. Sommes-nous prêts à y répondre ? Dans l'état actuel des choses, nous sommes en cours d'adaptation de notre syndicalisme pour faire face à ces réalités nouvelles. Nous voulons tout mettre en œuvre pour réussir cette adaptation. Ce souci était au cœur du quarante et unième congrès de la CGT en juin 1982. Des progrès ont été faits dans ce sens, mais nous avons conscience de tous les efforts qui nous restent à accomplir. Je suis certain que nous placerons notre organisation syndicale en état de répondre aux défis de l'avenir. C'est en tout cas la volonté qui nous anime.

» L'exemple de la formation est à cet égard significatif. Indéniablement, les mutations technologiques et la transformation profonde des métiers et des fonctions qu'elles impliquent font de la formation un problème revendicatif central. Cette idée est en train de gagner de l'importance dans les organisations de la CGT où les problèmes de la formation sont de mieux en mieux pris en compte à ce niveau, alors qu'il y a encore peu de temps ils étaient considérés comme des problèmes de « spécialistes ». C'est un exemple significatif, mais il y en a bien d'autres. Les questions de technologies nouvelles en sont aussi une illustration. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

● **SKF : 10 tonnes de roulements à billes dans la rue.** – 10 tonnes de roulements à billes – importées d'Italie, selon la CGT – ont été déversées mercredi 11 juillet devant le ministère de l'industrie, rue de Grenelle à Paris-7e, par des travailleurs de l'usine métallurgique SKF d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), occupée depuis octobre dernier. Une délégation a été reçue au ministère, où l'on a pris acte des demandes des syndicalistes, opposés à la fermeture de l'établissement décidée au printemps 1983 par la maison mère suédoise. La CGT réclame une réunion tripartite gouvernement-syndicats-direction. M. Sainjon, le secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a demandé audience à M. Mauroy.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE DARTY

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du GROUPE DARTY pour le premier trimestre de l'exercice en cours (mars à mai 1984) s'est élevé à 838.978.000 F. Les évolutions par rapport aux périodes précédentes sont indiquées ci-dessous :

	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	ÉVOLUTION
Premier trimestre 1982-1983	*725 437 000 F*	*+ 43,3 %*
Premier trimestre 1983-1984	757 637 000 F	+ 4,4 %
Premier trimestre 1984-1985	*838 978 000 F*	*+ 10,7 %*

Ce tableau fait apparaître une progression des ventes de 10,7 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

forinter

(Société d'investissement Ordonnance du 2-11-45)

La valeur liquidative de FORINTER se situait à 1174,31 F à fin juin, le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation étant de 9,71. Ces chiffres étaient respectivement, à fin mai, de 1150,60 F et 9,82. La répartition des actifs au 30 juin était la suivante :

– par monnaies : dollar US 37 %, yen 5 %, franc suisse 2 %, indexées 1 %, franc français 55 % = 100 %.

– par nature de titres : taux flottants 30 %, taux fixes 14 %, liquidités 56 %.

EURAFRANCE

Le conseil d'administration s'est réuni le 10 juillet 1984. M. Michel David-Weill, président, a rendu compte des opérations qui ont abouti à la création de Lazard Partners, dans laquelle Eurafrance détient un intérêt de 20,77 %.

Le conseil a confirmé la nomination de M. Antoine Bernheim – qui a été nommé vice-président directeur général d'Eurafrance – comme membre du comité de Lazard Partners, et celle de M. Bruno Roger – également vice-président directeur général d'Eurafrance – comme membre suppléant.

Le conseil a pris connaissance des comptes consolidés 1983 d'Eurafrance. Ces comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que précédemment. *Le périmètre de consolidation* s'est trouvé modifié par l'entrée en consolidation de la participation de 20,6 % dans la société Chaussures André. Les résultats du goupe Sovac ont été *consolidés* à hauteur de 81,75 %, pourcentage correspondant *au taux de participation* d'Eurafrance dans Sovac au 31 décembre 1983. Ces comptes consolidés ont un caractère provisoire, les résultats consolidés de Viniprix n'étant pas encore disponibles.

Il y a lieu de rappeler que le nombre d'actions Eurafrance est passé de 2 193 110 à 2 442 695 du fait de l'augmentation de capital par voie d'apports en nature intervenue en décembre 1983.

Dans ces conditions, le bénéfice consolidé de l'année 1983 s'élève à 302 millions de francs contre *271 millions* en 1982, correspondant à 123,70 F par action contre 123,40 F. Le bénéfice hors éléments à long terme s'élève à 250 millions de francs contre 261 millions, soit 102,35 F par action contre 119,10 F.

La situation nette consolidée, après affectation des résultats de 1982, s'établit à 2 460 millions de francs contre 2 073 millions à fin *1982, soit*, par action, *1 007 F contre 945,50 F.*



L'assemblée générale ordinaire du *28 juin 1984 a approuvé les comptes de* 1983, faisant apparaître un résultat de 20,7 MF (contre 22 MF en 1982) et décidé la mise en paiement d'un dividende de 34 francs par action, soit, compte tenu de l'impôt payé d'avance, un dividende global de 51 francs (contre respectivement 32 francs et 48 francs l'an dernier), payable le 18 juillet 1984 contre remise du coupon nº 38.

Rappelons que le cash flow du groupe s'élève à *101 MF et* le résultat à 35 MF contre respectivement 99 MF et 40 MF en 1982.

Les opérations d'augmentation de capital, *qui se sont déroulées de façon satisfaisante*, ont permis de porter le capital de 22 MF à 40 MF.

Dans son allocution, le président Paul Jean a souligné qu'en dépit des incertitudes découlant de la dégradation du contexte général, Gerland a les atouts nécessaires pour réussir du fait notamment des investissements engagés dans les différentes divisions pour renforcer sa compétitivité dans les secteurs existants et rechercher des activités et des marchés nouveaux.

DUMEZ

Messieurs les actionnaires sont informés que le coupon nº 28 représentant le solde du dividende servi au titre de 1983, d'un montant net de 14,50 F, ouvrant droit à un avoir fiscal de 7,25 F, sera mis en paiement à compter du 16 juillet 1984 aux guichets du Crédit *Lyonnais, du Crédit du Nord, de la Banque* Transatlantique, de la Banque de *l'Entreprise*, de la Société Générale, de la Banque Nationale de Paris et du Crédit Commercial de France.

CAUTIONS ET GARANTIES

La Compagnie Commerciale de Banque, société anonyme au capital de F 44 230 400, RCS Paris B 582 087 508 sis, 1, Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 PARIS, informe le public qu'elle ne procédera pas au renouvellement de la garantie financière qu'elle accordait jusqu'à présent à la SARL ISSTA, capital F 50 000 à concurrence de F 200 000 pour ses deux correspondants.

Siège social : 14, rue Favart 75002 Paris.

Au titre de son activité d'agence de voyages.

En conséquence, cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de 3 jours francs à dater de la présente publication (article 20 du *décret du 28 mars 1977*).

Conformément aux dispositions de *l'article 21 du même décret, cette garantie* s'applique à toutes créances, même antérieures à la date de cessation de la garantie qui reste couverte par la Compagnie Commerciale de Banque, si elles sont produites par les créanciers dans un délai de trois mois à compter de la date de parution de la présente publication.

Il est à préciser que la garantie financière est assurée maintenant en totalité par le Crédit Commercial de France, dont le siège social est au 103, avenue *des Champs-Elysées, 75008 PARIS.*



CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

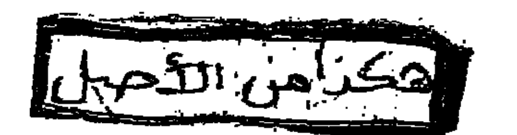
Le CCF acquiert une participation majoritaire dans IBC

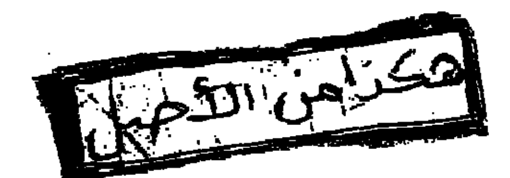
Le Crédit commercial de France vient de prendre une participation complémentaire de 40 % dans l'Irish Bank of Commerce. Il détient *maintenant* 80 % du capital d'IBC, la City of Dublin Bank possédant les 20 % complémentaires.

M. A. Gérard Murphy continue d'assurer ses fonctions de président. Le conseil d'administration et l'équipe dirigeante vont être maintenus sans modification.

VICAT

Dans le cadre d'une information aux actionnaires prescrite par la Commis*sion des opérations de Bourse, la Société* communique l'achèvement de ses opéra*tions de prise de participation* dans la Société nouvelle des Papeteries de Vizille. Cette société reçut, à effet du 1er janvier 1980, après vérification et contrôle de la valeur des apports, l'actif industriel de la société des Papeteries de Vizille, affaire familiale dont le capital était détenu, en quasi-totalité, par les dirigeants de Vicat. Depuis de nombreuses *années, des relations* commerciales étaient entretenues avec les Papeteries de Vizille qui approvisionnaient Vicat à hauteur de 60 % de sa consommation en sacs de ciment. Par une filiale à 100 %, Béton Travaux, Vicat participa à la constitution de la Société nouvelle en apportant 10 millions de francs, valeur représentative de 21,60 % du capital. Une nécessaire opération de modernisation, d'un coût de *50* millions de francs, *fut mise en place*; les anciens actionnaires porteurs de *78,40 % du capital, au travers de l'entité* Hopar, accompagnèrent ce plan en prêtant la totalité de leurs disponibilités, soit 10 millions de francs. A la fin de l'année 1981, des crédits relais furent mis en place à hauteur de 10 millions par Béton Travaux et de 5 millions par une banque garantie par Béton Travaux. Un surenchérissement imprévisible des coûts de production affecta *l'exploitation*, et l'année 1983 fut, de surcroît, *marquée par plusieurs mois de conflits* sociaux provoqués par des licenciements consécutifs à la restructuration mise en place. Pour rétablir la situation nette, qui était devenue négative, les actionnaires ont consenti une remise de dette, à savoir, Hopar : 9 011 363 francs, Béton Travaux : 2 380 065 francs. Simultanément, Hopar céda pour un franc la totalité de sa participation à Béton Travaux. Ainsi, à partir de cette date, les dirigeants de Vicat n'ont plus détenu d'intérêts dans la Société nouvelle des *Papeteries de Vizille. En novembre* 1983, Béton Travaux, seul actionnaire, souscrivit à une augmentation de capital de la Société nouvelle des Papeteries de Vizille pour un montant de 27 750 000 F qui a été entièrement libéré. A effet du 1er janvier 1984, Vicat a repris en gestion directe l'usine de Vizille. La Société nouvelle des Papeteries de Vizille assure exclusivement la commercialisation des productions de papier.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 juillet

Repli

Dur, dur. La Bourse de Paris n'a pas réussi mercredi à conserver l'avance prise la veille. Elle l'a entièrement reperdue, et même au-delà. A la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,71 %.

Le marché a décidément bien du mal à trouver sa voie. Le dollar a, il est vrai, de nouveau occupé le devant de la scène, brouillant les jeux d'une situation internationale passablement délicate et compliquée déjà. Wall Street ne s'y est pas trompé, qui la veille avait fait marche arrière après avoir tenté une sortie. La confusion règne sur les autres places aussi. Quid des taux d'intérêt outre-Atlantique et de la spirale haussière du billet vert dont le mouvement est nourri par une forte demande et la fermeté des premiers ? Les pronostiqueurs se taisent et les Bourses des valeurs observent. Paris ne saurait échapper à ce phénomène d'attentisme. La faiblesse persistante des courants d'affaires a contribué à l'effritement des cours.

Seules quelques actions d'entreprises travaillant dans la zone dollar (L'Oréal, Pernod-Ricard, par exemple) ont surnagé. Toujours affectée par la majoration du prix de l'essence, CFR a encore baissé de 2 %.

La reprise d'été serait-elle compromise ? Les spécialistes hochaient la tête et détournaient la conversation.

La devise-titre n'a pas suivi le dollar dans son ascension et s'est traitée entre 9,51 F et 9,60 F contre 9,51 F/9,75 F.

Phénomène de bascule habituel : à la remontée en flèche du billet a correspondu une rechute de l'or à Londres : 335,75 dollars l'once contre 344,25 dollars.

A Paris, le lingot a retrouvé ses bas cours de mars 1983 en cotant 95 100 F (après 95 000 F) contre 97 050 F. En revanche, le napoléon a gagné 2 F à 613 F.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

NEW-YORK

Très forte baisse

Peu vaillant déjà, Wall Street a eu mercredi un très sérieux accès de faiblesse favorisé par le plongeon spectaculaire d'ITT (– 32 %), une des plus belles « Blue Chips » de la cote. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse, un des plus importants depuis le 22 février dernier, s'est poursuivi durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 108,54, soit à 18,33 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a très bien illustré ce brutal alourdissement. Sur 1 935 valeurs traitées, 1 095 ont baissé, 395 seulement ont monté et 445 n'ont pas varié.

« C'est une des plus mauvaises séances que j'ai connues de toute ma carrière », assurait un spécialiste. Il exagérait sans doute. La Bourse américaine avait quand même une très mauvaise mine.

Une fois encore, la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt a été la plus forte. Mais, en plus, des mauvaises nouvelles ont alourdi l'atmosphère : la décision d'ITT de réduire son dividende de plus de 60 % en prévision d'un bénéfice trimestriel en baisse de 50 % ; l'annonce par General Electric d'un résultat très décevant ; le gel ses salaires chez ATT ; le recul, enfin, du marché obligataire.

« Si le Dow, disait un analyste, *passe en dessous des 1 100, les ventes s'accéléreront et la reprise d'été n'aura plus aucune chance de se produire.* »

L'activité a augmenté et 89,54 millions de titres ont été échangés contre 74,81 millions.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 11 juillet
Alcoa	33 5/8	33 3/8
A.T.T.	17 3/4	17 1/8
Boeing	46	44 5/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	37 5/8
Du Pont de Nemours	45 3/4	44 5/8
Eastman Kodak	70 3/4	70 3/8
Exxon	40 5/8	40 3/8
Ford	38 1/2	38 1/2
General Electric	51 3/4	50
General Foods	54 1/2	53 5/8
General Motors	67 1/8	65 5/8
Goodyear	25 1/8	24 3/4
I.B.M.	107	105 1/4
I.T.T.	31	21
Mobil Oil	25 3/8	25 1/4
Pfizer	32 1/4	31
Schlumberger	42 3/4	42 1/2
Texaco	33 7/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	36	35 3/4
Union Carbide	53	52
U.S. Steel	23 1/8	22 1/2
Westinghouse	21 5/8	20 5/8
Xerox Corp.	39	38 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ITT. – Le groupe s'attend, pour le deuxième trimestre, à une baisse de 50 % de son bénéfice net dont le montant serait de l'ordre de 76,9 millions de dollars. Les dirigeants d'ITT attribuent ce très mauvais résultat aux difficultés de la filiale assurances Hartford Fire. Du coup, le dividende trimestriel a été réduit de 63,8 % à 25 cents (*contre 69 cents*).

Le président Araskog a précisé que le groupe maintiendrait son objectif d'investissements (2 milliards de dollars) pour 1984. Selon lui, le chiffre d'affaires devrait marquer pour l'exercice entier une augmentation de 10 % environ, mais les profits auront peu de chance d'atteindre 4,50 dollars par action.

MANITOU. – Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires consolidé est en baisse : 448,8 millions de francs, contre 487 millions au 30 juin 1983. Au 31 mai dernier, le bénéfice net consolidé par action revenant à la société Manitou BF ressortait à 16,9 F pour un chiffre d'affaires consolidé de 381,8 millions de francs, un résultat d'exploitation de 7,1 millions et un bénéfice net (part de la société) de 6 millions. Le communiqué de Manitou ne donne pas d'éléments de comparaison.

VEUVE CLICQUOT. – Le groupe prévoit une nouvelle amélioration de ses résultats en 1984 et 1985. L'assemblée générale qui s'est réunie le 29 juin dernier a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un résultat net consolidé de 77,1 millions de francs français (– 14,4 %). Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) s'élève à 804,2 millions de francs français, en hausse de 14,13 %. Le président Alain de Vogüe a estimé que 1984 *« devrait faire apparaître une légère progression du bénéfice consolidé, prélude à un accroissement plus sensible en 1985 »*.

Néanmoins, M. de Vogüe prévoit pour 1984 un *« tassement »* pour l'activité Champagne, qui devrait cependant être compensé par une hausse de celle des Parfums Givenchy.

1983 a pourtant vu un *« redémarrage des expéditions de champagne »* après quatre années consécutives de recul des ventes en raison de récoltes antérieures *« largement déficitaires »* : les expéditions se sont montées à 159 millions de bouteilles, contre 146 millions en 1982 (+ 8 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	10 juillet
Valeurs françaises	112,3
Valeurs étrangères	84,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juillet	11 juillet
Indice général	169,4	168,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juillet .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 juillet	12 juillet
1 dollar (en yens)	242,40	243,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 90	2 336
5 %	38 90	2 213
3 % amort. 45-54	71	2 836
Emp. 7 % 1973	9445	..
Emp. 8,80 % 77	116	1 206
9,80 % 78/93	80 30	9 800
8,80 % 78/86	92 75	5 121
10,80 % 79/94	93 10	9 207
13,25 % 80/90	101 28	7 416
13,80 % 80/87	102 65	10 180
13,80 % 81/99	101 70	6 749
16,75 % 81/87	108 82	14 004
16,20 % 82/90	111 54	8 011
16 % juin 82	111 77	1 447
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	7 167
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 30	1 573
Ch. France 3 %	125 50	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 389
CNB Paribas	102 35	0 389
CNB Suez	102 45	0 388
CNI janv. 82	101 90	0 389

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	690	662
Delmas-Vieljeux	700	720
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	114
Didot-Bottin	615	615
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	202 60	179 50
Duc-Lamothe	148	....
Eaux Bass. Vichy	1600	1575
Eaux Vittel	1010	1020
Ecco	2400	2400
Economats Centre	476	475
Electro-Banque	250	240
Electro-Financ.	480	476
Elf-Antargaz	182	179
E.L.M. Leblanc	820	824
Emaill-Bretagne	720	120
Entrepôts Paris	265	273
Epargne (B)	1005	1020 d
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	400	405
Eurocom	639	639
Europ. Accumul.	28 30	28 20
Eternit	372	370
Félix Potin	1185	1220
Ferm. Vichy (Ly)	101	111 d
Finalens	98	98
FIPP	125	128
Fnac	273 20	273
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	202	206
Fonc. Agache-W.	185 10	198 30
Fonc. Lyonnaise	1810	....
Foncina	187	180 40
Forges Gueugnon	13 50	13 50
Forges Strasbourg	159	159
Forinter	1130	1130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	210 50	212
Sperry Rand	367	380
Steel Cy of Can.	160 50	160 50
Stilfontein	127	125
Sud. Allumettes	283	....
Tenneco	360	....
Thorn EMI	68	....
Thyssen c. 1 000	285	....
Torray indust. inc	16 90	16 50
Vieille Montagne	470	....
Wagons-Lits	315	315
West Rand	68	63 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	745	744
Marin Immobilier	1700	1680
Métallurg. Minière	151 80	153
M.M.B.	245	243 50
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Om. Gest. Fin.	260	260
Petits Bateaux	420	430
Petrofigaz	540	540
Porcn	450	450
Salomon	1370	1360
S.C.G.P.M.	272	273
Far East Hotels	0 90	0 88
Sofibus	232	227
Sovac	524	522
Zodiac	1220	1220

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1770	1790
C.D.M.E.	550	550
C. Equip. Elect.	230	235
Delta	300	302
Dauphin O.T.A.	1620	1629

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	195	....
Cellulose du Pin	23 30	25 10 d
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	527	514
Dunlop	10	....
F.B.M. (LB)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Pronuptia	126	....
Rorento N.V.	598	597
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	48 o
S.P.R.	137	139
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	254	....

VALEURS — Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2744	....
Carrefour 6,75 % 77	345	350
Interbail (obl. conv.)	246 50	246
Lafarge 6 % 72	341	....

SICAV 11/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	225 36	215 14
Actions-Investiss.	253 84	242 33
Actions sélectives	330 64	315 65
Audificandi	352 52	336 53
A.G.F. 5000	245 04	233 93
Agfimo	371 18	354 35
A.G.F. Interfonds	339 65	324 25

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	102 87	98 21
Laffitte-ce-terme	111548 54	111548 54
Laffitte-Expansion	607 60	580 05
Laffitte-France	199 81	190 73
Laffitte-Oblig.	135 93	129 77
Laffitte-Placements	104136 58	104032 55
Laffitte–Rend.	187 70	179 19

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1715	1730	1730	+ 0 87
3590	C.N.E. 3 %	3599	3598	3599	....
210	Accor	217	211	211	– 2 76
730	Agence Havas	651	651	651	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	651	658	642	– 1
790	Facom	850	848	848	– 0
765	Fichet-bauche	715	705	705	– 1
160	Financial	177	177	177	....
275	Fives-Lille	295	287	287	– 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
70	Goldfields	63 90	61 50	60 50	– 5 32
43	Gd Metropolitain	41 30	39 50	39 50	– 4 36
198	Harmony	170 10	170 50	170 60	+ 0 29
34	Hitachi	33 40	33	33 50	+ 0 29
570	Hoechst Akt.	545	532	533	– 2 20
76	Imp. Chemical	69 50	69 30	69 30	– 0 28
97	Inco. Limited	95 80	95	94 90	– 0 93
1020	IBM	1040	1025	1021	– 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
765	Unilever	787	768	768	– 2 41
615	Unit. Techn.	330 30	327	326	– 1 30
1220	Vaal Reefs	1001	983	983	– 1 79
555	West Deep	456	421	426	– 6 57
400	West Hold.	396	381	384	– 3 03
380	Xerox Corp.	373	370	370	– 0 80
2 22	Zambia Corp.	2	1 95	1 95	– 2 50

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 660	8 732	8 420	8 820
ECU	6 843	6 850	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 860	293	313
Belgique (100 F)	15 104	15 119	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	271 880	271 900	261	281
Danemark (100 krd)	83 860	83 910	79	87
Norvège (100 k)	106 350	106 500	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 350	11 382	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 775	7 800	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5	5 005	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	363 840	363 750	354	375
Suède (100 krs)	104 850	105 100	101	108
Autriche (100 sch)	43 715	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 403	5 410	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 790	5 790	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 521	6 563	6 350	6 700
Japon (100 yens)	3 592	3 606	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	97000	95200
Or fin (en lingot)	97050	95100
Pièce française (20 fr)	611	613
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	592
Pièce latine (20 fr)	576	570
Souverain	728	729
Pièce de 20 dollars	4206	4225
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3790	3850
Pièce de 10 florins	596	599

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Hausse des taux d'intérêt, extension de la grève des dockers
nouveau défi des mineurs

Tension en Grande-Bretagne

Londres. – Comme on le craignait, les banques britanniques ont relevé, le 12 juillet, de deux points leurs taux d'intérêt, portés à 12 %, tenant compte de l'*affaiblissement* de la livre sur l'ensemble des marchés des changes. Cette mesure aura *certainement pour effet* d'enrayer les attaques que subit la monnaie britannique, mais elle devrait également *entraîner* une hausse équivalente des taux de remboursements des prêts hypothécaires, ce qui est particulièrement important dans un pays où la grande majorité des citoyens accèdent à la propriété par ce moyen. Les sociétés de promotion immobilière devaient prendre une décision à ce sujet au cours d'une réunion de leurs représentants, les 12 et 13 juillet.

Pour la plupart des observateurs et des financiers de la City, ces hausses risquent fort de compromettre les principaux espoirs du gouvernement dans le domaine économique : consolider la reprise de la croissance (près de 3 % en 1983) et réduire encore l'inflation (5 %), deux domaines à propos desquels le cabinet de Mme Thatcher pouvait se targuer d'une incontestable réussite, malgré des « points noirs », tels que le chômage. Devant la Chambre des Communes en émoi, le chancelier de l'échiquier, M. Nigel Lawson, a, bien sûr, cherché à minimiser les craintes, en soulignant qu'il ne s'agissait que d'incidents conjoncturels qui ne pouvaient affecter à terme les objectifs du gouvernement. *« C'est un problème temporaire, comme nous en avons déjà connu auparavant »*, a-t-il déclaré le *11 juillet. Il faisait ainsi écho* à l'affirmation péremptoire de Mme Thatcher, deux jours plus tôt : *« L'économie se porte bien. »*

Toutefois, cela n'a pas suffi à rassurer les députés, qui, même au sein de la majorité, se montrent inquiets et considèrent que Mme Thatcher pèche une fois de plus par excès de confiance. De nouveau, comme au début de l'année, un vent de fronde souffle sur les bancs des «sans-grade» du Parti conservateur, où l'on redoute que le gouvernement ne perde le contrôle de la situation ou, pour le moins, ne la domine pas autant qu'il le prétend. Les critiques sont alimentées par les contestataires de longue date que sont MM. Edward Heath et Francis Pym, animateurs de la tendance modérée du Parti conservateur. M. Pym n'a pas hésité à déclarer, le 11 juillet, que le gouvernement était maintenant *« ébranlé »*.

D'autres députés conservateurs se sont alarmés de voir que le cabinet de Mme Thatcher semblait avoir fait

De notre correspondant

machine en arrière dans son combat contre les grandes municipalités travaillistes : un compromis vient d'être conclu avec les autorités locales de Liverpool, qui s'apprêtaient à voter un budget largement déficitaire par défi contre les restrictions récemment imposées sur les dépenses municipales.

Paralysie des ports

Les partisans de Mme Thatcher savent que les ennuis que connaît actuellement la monnaie *britannique* sont relatifs, étant donnée sa solidité jusqu'à présent, et sont surtout dus *aux hausses du dollar et des taux* d'intérêt américains de même qu'à des craintes concernant les prix du pétrole. *Mais ils savent aussi que la* prolongation de la grève des mineurs et le déclenchement soudain de celle *des dockers ont été* des circonstances aggravantes, et ils se demandent si le gouvernement a bien pris, *face à ces conflits*, la mesure de sa position, qui n'est peut-être pas aussi confortable qu'il veut le laisser *entendre*.

La grève des dockers menace de s'étendre. Les principaux ports sont *paralysés et les syndicats se préparent* à envoyer des piquets de grève dans les nouveaux ports de moindre *importance, qui, pour le moment* n'ont pas été touchés par mouvement et sur lesquels ont été repor*tées une partie des marchandises* bloquées ailleurs. Les syndicats n'ont pas l'intention, surtout en période de vacances, d'arrêter le trafic des passagers par les ferries, notamment en mer du Nord et sur la Manche, mais ils veulent empêcher le passage des remorques de fret sur ces bateaux. S'ils parviennent à ces objectifs, leur action risque de peser lourdement sur l'économie d'un pays dont les trois quarts des échanges se font par voie maritime.

L'Union nationale des mineurs (NUM) a, pour sa part, franchi un nouveau pas, le 11 juillet, pour tenter de resserrer les rangs avant la reprise des négociations avec la direction des Charbonnages la semaine prochaine. Les dirigeants de la NUM, ignorant une décision de justice les enjoignant de n'en rien faire, ont aggravé considérablement les mesures disciplinaires prévues dans les statuts du syndicat à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les mots d'ordre de grève. Cette décision vise, entre autres, les mineurs du Nottinghamshire, qui continuent de travailler depuis le début de la grève et qui venaient de faire appel aux tribunaux parce qu'ils risquent maintenant d'être exclus du syndicat et, partant, de perdre leur emploi, puisque la NUM bénéficie du monopole de l'embauche.

FRANCIS CORNU.

● *Fusion dans les assurances.* – Deux groupes britanniques d'assurances, Sun Alliance et London and Phoenix, vont créer par le biais d'une fusion l'un des plus grands groupes d'assurance du Royaume-Uni. Sun Alliance, qui disposait déjà d'une participation importante dans Phoenix, a acquis pour 96,5 millions de livres sterling (1,1 milliard de francs) les 24,3 % que détenait Continental Corporation, le grand groupe d'assurances américain, et va lancer une OPA sur le reste.

Mme Ferraro, candidate démocrate
à la vice-présidence des Etats-Unis

« Un politicien au meilleur sens du terme »

Mme Geraldine Ferraro ne partait pas favorite dans la course à la candidature à la vice-présidence. On disait M. Mondale beaucoup plus impressionné par sa principale *rivale possible*, Mme Dianne Feinstein, le dynamique maire de San-Francisco, malgré *le double handicap que* pouvait constituer pour elle le fait d'être juive et d'avoir été mariée *trois fois*.

Quant aux différentes organisations féministes qui font pression depuis *plusieurs semaines* pour que le candidat démocrate à la Maison-Blanche choisisse *une femme comme co-listier* pour constituer le fameux « ticket » présidentiel, elles n'avaient guère *apprécié que Mme Ferraro* paraisse si facilement se rallier à l'idée de n'apporter qu'un sou*tien symbolique à la candidature* de M. Mondale et... d'un deuxième homme. Pourtant, *c'est finalement cette représen*tante régulièrement réélue de l'Etat de New-York, dans lequel *elle est née, à Newburgh le* 26 août 1935, qu'a choisie M. Mondale pour affronter les *électeurs*.

Il est vrai que le candidat démocrate avait eu de bonnes raisons d'apprécier *le savoir-faire et* le sens de l'organisation de Mme Ferraro. Celle-ci dirige en *effet avec énergie sa campagne*, après s'être fait remarquer à la Chambre des représentants, où *elle a entamé son troisième man*dat, par la clarté et le sérieux de ses interventions. Le président *de la Chambre, M. Tip O'Neill, ne* tarit d'ailleurs pas d'éloges sur son flair politique et sur son sens *du service public*.

Un service public où la nouvelle candidate s'est précédemment *illustrée comme magistrat*, après des études juridiques entreprises à l'université de For*dham, au sortir du collège de* Marymount, et poursuivies à celle de New-York. Mais c'est à *partir de 1979, lorsque les élec*teurs l'ont envoyée siéger à Washington, qu'elle a véritablement commencé à faire parler d'elle au sein du Parti démocrate.

Jamais rebutée par les tâches d'organisation les plus ingrates ou les dossiers techniques les plus ardus, animant dès huit heures du matin ces innombrables réunions dont les états-majors de parti sont friands, elle a peu à peu fait la conquête de bon nombre de dirigeants, à qui *elle en a imposé par son sérieux*, sa connaissance des aspects juridiques de toutes les questions et *son dévouement militant*.

Quitte à surprendre parfois, voire à agacer certains de ses collègues parlementaires, par une attitude un peu tranchée, un manque de souplesse dialectique qui n'exclut pas les contradictions : elle est par exemple favorable, dans le domaine politique, à la liberté de l'avortement, mais elle y est hostile en tant que catholiques comme elle aime à le rappeler. Ou encore à propos du déploiement des euromissiles, qu'elle déplore après avoir soutenu l'*élaboration des fusées MX* sous la présidence de M. Carter.

Blonde, le sourire volontaire, l'élégance de bon ton soulignant un physique séduisant, Mme Ferraro est-elle aussi ambitieuse que le soupçonnent certains de ses interlocuteurs, qui s'inquiètent de sa tendance à se mêler de tout ? Nul en tout cas ne songe à lui dénier *« l'extrême compétence d'un politicien au meilleur sens du terme »*, selon la formule d'un dirigeant démocrate. Il lui reste à imposer cette opinion au public, servie qu'elle sera, il est vrai, à l'américaine, par l'image d'une famille apparemment exemplaire formée de son mari John, qui l'accompagne volontiers dans les meetings, et de ses trois enfants.

Il y a au moins une chose sur laquelle Mme Ferraro n'a pas d'état d'âme, a-t-elle avoué elle-même: *«Savoir si je pourrai faire l'affaire.»* M. Mondale paraît finalement avoir été lui-même convaincu.

B. B.

Sur le vif

Un métier de chien

L'homme est un loup pour l'homme. Comment défendre l'homme contre l'homme ? En lâchant les chiens. Du coup, le chien devient un loup pour l'homme. Dans la jungle des villes, il se jette sur tout ce qui passe, sur tout ce qui bouge, sur l'homme et sur le petit de l'homme. L'autre jour encore, il a mordu un enfant, et l'enfant en est mort. Et, dans la brousse des campagnes, il attaque les troupeaux. Plus de cinquante mille moutons succombent, bon an mal an, sous ses crocs.

On dit : c'est des chiens sauvages. Pas du tout. Des chiens errants ? Des chiens perdus sans collier ? Pas davantage. Ce sont des chiens dressés, des chiens lâchés la nuit pour garder les abords des villes. Des chiens qui tuent par plaisir, qui s'amusent à poursuivre leur proie, à la rattraper, à la déchiqueter, des chiens grisés par le goût et par l'odeur du sang.

« Gardez vos chiens, nous garderons nos bergers », ce slogan lancé par les agriculteurs de la FNSEA en dit long sur la gravité de la situation. L'autre jour à la télé on a vu une dame masquée. Un chien lui avait arraché la moitié de la figure ! Je sais, vous allez me dire : le mien n'est pas comme ça. Bien entendu ! Je ne vous parle pas des caniches nains, des teckels et des toutous à leur mémère. Je vous parle des bêtes revenues ou plutôt ramenées à l'état sauvage par leurs maîtres. Des maîtres-chiens.

Savez-vous combien les Canadiens ont dépensé en frais médicaux et juridiques pour leurs préposés en 1983 ? Un demi-million de dollars. Facteur, ça n'a l'air de rien comme ça, un job pépère, au bon air, le petit coup de gnole ou de blanc, le biscuit sec offert sur le coin du buffet ou sur la toile cirée. En réalité, c'est devenu un métier à haut risque, un métier franchement dangereux, un sale boulot. Déposer une lettre dans une boîte en banlieue, c'est y laisser, une fois sur deux, un bon morceau de son pantalon et de son anatomie.

C'est si vrai qu'à la rentrée à Montréal, les préposés seront armés. On va leur livrer un « parachien », une sorte de parapluie d'un modèle ultra perfectionné – genre James Bond – qui s'ouvrira à grand fracas par simple pression sur une gâchette, histoire de terrifier et de terrasser la bête. Une bête qu'on a, au préalable, étudiée sous toutes les coutures, sa morphologie, sa psychologie, tout ça pour trouver enfin le moyen de la maîtriser. C'est fabuleux, non ? En être là alors qu'on va se balader dans les étoiles, ça paraît bizarre à première vue.

Au fait, les stations spatiales, qui c'est qui va les garder ?

CLAUDE SARRAUTE.

Au Conseil des ministres

DEUX PROJETS DE LOI SUR L'ÉTHIQUE MÉDICALE

Le conseil des ministres du jeudi 12 juillet devait débattre de deux problèmes d'éthique médicale. Le premier a trait à la multiplication des centres qui pratiquent des inséminations artificielles avec donneur, à la congélation du sperme, à la fécondation *in vitro*. Le gouvernement préparera avant la fin de l'année un projet de loi destiné à soumettre les centres à une autorisation préalable et à un agrément technique pour contrôler la qualité sanitaire des services ainsi rendus.

Un deuxième projet de loi concernera l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain. Ce texte reposera sur deux principes : l'expérimentation ne pourra être menée qu'après *« consentement libre et éclairé »* du sujet ; la méthodologie des essais devra être soumise à des *« conseils d'éthique décentralisés »* au niveau régional.

● *Insémination « post mortem » : jugement le 1er août.* – Le tribunal de Créteil rendra son jugement, le 1er août, dans le procès qui oppose Mme Corinne Parpallaix au Centre d'étude et de conservation du sperme (CECOS) du Kremlin-Bicêtre (*le Monde* du 29 juin). La jeune femme souhaite obtenir une insémination artificielle par le sperme de son mari, décédé le 25 décembre 1983, ce que le CECOS refuse. Dans son réquisitoire, le procureur de la République, M. Yves Lesec, a rejeté, compte tenu de l'état actuel du droit, la demande de restitution du sperme exprimée par Mme Corinne Parpallaix, mais a souhaité que le jugement soit rendu *« sans rigueur excessive »*.

L'ORGANISATION DU TROISIÈME CYCLE DES ÉTUDES MÉDICALES EST FIXÉE « A TITRE TEMPORAIRE »

Un décret paru au *Journal officiel* du 11 juillet *« fixe à titre transitoire l'organisation du troisième cycle des études médicales »*. Ce texte arrête notamment les modalités du *« certificat de synthèse clinique et thérapeutique »* et du troisième cycle des études médicales. Le décret rappelle que désormais les étudiants seront placés sous le régime de *« l'internat pour tous »* et fixe les conditions de troisième cycle de médecine générale et des troisièmes cycles de *« médecine spécialisée, de santé publique et de recherche médicale »*. Le texte arrête enfin les dispositions relatives au *« diplôme d'études spécialisées complémentaires »*.

Sur l'un des points les plus controversés de cette réforme du troisième cycle de médecine générale, le décret, qui fixe sa durée (deux ans), indique qu'il comportera, outre une formation à l'hôpital, des stages chez des praticiens, les *« maîtres de stage »*. Le détail des modalités de ce troisième cycle de médecine générale sera complété par des arrêtés et circulaires qui seront adoptés avant la fin de 1984.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 8,75 F

La hausse du dollar a continué inexorablement sur les marchés des changes. La monnaie américaine a battu à nouveau son record à Paris, atteignant 8,75 F contre 8,73 F, et est passée, à Francfort, de 2,84 DM à 2,85 DM, au plus haut depuis dix ans. Les taux ne montent plus aux *Etats-Unis* dans l'immédiat, mais tout le monde s'attend que leur progression reprenne ultérieurement.

La filiale française de la Chase Manhattan ramène son taux de base de 12,25 % à 12 %

La filiale française de la banque américaine Chase Manhattan, troisième banque étrangère en France, a ramené son taux de base de 12,25 % à 12 %. Cette réduction, la première depuis janvier 1983, date à laquelle le taux de base des banques fut ramené autoritairement de 12,75 % à 12,25 %, fait grand bruit dans le monde des banques, où elle n'est guère appréciée. Une telle réduction est à l'ordre du jour depuis que la Banque de France a entrepris de faire baisser le taux de l'argent sur le marché monétaire, le ramenant, en deux mois, de 12 % à 11 %. On en a aussitôt déduit que les banques allaient, également, diminuer leurs taux de base pour les crédits accordés à la clientèle.

La Chase Manhattan, qui s'alimente en grande partie sur le marché monétaire, a pu le faire, s'inspirant des mesures prises autrefois par M. Memery pour essayer d'éviter une concertation des banques en matière de taux. Les grandes banques commerciales en revanche, qui ont leurs dépôts à vue non rémunérés (moins de 40 % en moyenne), recueillent des dépôts à taux fixe (compte sur livrets et CODEVI) dont la rémunération, fixée depuis un an à 7,50 %, n'a pas baissé, montrent peu d'enthousiasme pour réduire leur taux de base. D'où l'intérêt de « l'opération Chase Manhattan ». – F. R.

● *Le Japon produira 25 millions de magnétoscopes en 1984.* – La production japonaise de magnétoscopes devrait atteindre 25 millions d'unités cette année, selon les industriels, contre 18,2 millions l'an dernier. Les exportations devraient fortement progresser puisqu'elles ont crû de 51 % au premier semestre avec 9,3 millions d'unités.

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1984 a été tiré à 438 452 exemplaires

A B C D E F G